TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co.," 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum 57
Même date l'an dernier 56
Aujourd'hui minimum 38
Même date l'an dernier 44

La Patrie

Prévisions pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 27 — Vent léger à modéré, temps beau et un peu plus chaud.
Mardi — Temps beau et chaleur modérée.

25E ANNEE—No 53—HUIT PAGES | MONTREAL, LUNDI, 27 AVRIL 1903 | LE NUMERO : UN CENTIN

Edouard VII en France

On fait de grands préparatifs pour sa réception à Paris

Rétablissement des relations cordiales entre l'Angleterre et la France — Rapprochement possible entre la Russie et l'Angleterre — Le Roi irait à Saint-Petersbourg.

Paris, 27.—On fait à Paris, des préparatifs d'une splendeur vraiment royale pour la réception du roi Edouard. Les fêtes seront dans le genre de celles qui ont eu lieu lors de la visite du tsar à Paris.

Les architectes du gouvernement ont preparé un plan pour la décoration des rues et pour l'illumination. Des propriétaires de maisons et de magasins ont contribué de grosses sommes d'argent pour la décoration des avenues et des boulevards et pour l'érection d'arcs de fleurs, de mâts vénitiens, etc. On assemble un grand nombre de militaires, pour ajouter à la pompe. Le président Loubet, les ministres et les fonctionnaires de l'ambassade britannique se rendront à la gare du Bois de Boulogne pour recevoir le roi qui arrivera à trois heures, vendredi après-midi. La gare sera tendue de riche velours et de tapisserie en or. La rencontre entre le président et le roi aura lieu sous un dais de soie.

Après les compliments d'usage, le roi et le président monteront dans une magnifique voiture d'Etat, avec postillons et piqueurs et, escortés par un régiment de cuirassiers, ils se rendront à l'ambassade britannique en passant par le Bois de Boulogne et les Champs-Elysés. Il y aura une haie de soldats tout le long de la route.

Durant son séjour à Paris, le roi logera à l'ambassade britannique, qui sera considérée comme résidence royale. Il y occupera des appartements qui n'ont pas été habités depuis la dernière visite de la reine Victoria, mais qui ont été somptueusement meublés pour l'occasion. Le président laissera le roi à l'ambassade. Sa Majesté ira plus tard à l'Elysée faire au président une visite que celui-ci rendra. Le soir, le roi Edouard sera l'hôte de M. Loubet à laComédie Française.

Samedi matin, le roi assistera à une revue de 12,000 soldats à Vincennes et dans l'après-midi, il sera aux courses de Longchamps qui auront lieu en son honneur. Il y aura une course pour la Coupe Royale offerte par Sa Majesté.

Le soir grande fête de gala à l'Opéra. Des sénateurs et des députés assisteront à cette soirée.

Dimanche M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères donnera un déjeuner à Edouard VII, et le soir M. Loubet lui donnera un grand dîner.

Le roi quittera Paris lundi matin.

Une escadre française se rassemble à Cherbourg pour rendre les honneurs au roi lors de son départ pour l'Angleterre.

La prochaine visite d'Edouard VII donne lieu à beaucoup de commentaires et on lui attribue une grande portée politique. Les fonctionnaires français sont d'avis qu'elle contribuera au rétablissement des relations cordiales entre la France et l'Angleterre, relations qui étaient très tendues depuis l'affaire de Fashoda et la guerre du Transvaal. Ils pensent que, dorénavant, l'Angleterre sera sympathique au Portugal, à l'Italie et à la France, les trois pays que le roi aura visités. On dit aussi que la visite djEdouard VII en France produira un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre et que, peut-être, le roi ira plus tard à Saint-Pétersbourg.

Sous un tramway

Un ouvrier, père d'une nombreuse famille, victime d'une mort affreuse

Vers minuit samedi soir, William Cummingham, un journalier, domicilié rue Colborne, a été grièvement blessé par un tramway de la rue Amherst, sur la rue Bleury, près Lagauchetière, et a succombé à ses blessures hier soir. Cummingham traversait la rue Bleury lorsque le tramway l'a frappé; le blessé a été traîné au moins une quinzaine de pieds sous le filet protecteur avant que le mécanicien ait pu stopper.

Des passagers du tramway ont ramassé Cummingham sans connaissance. Ils l'on fait transporter à l'hôpital Général où il a expiré hier soir vers six heures. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

Cummingham était âgé de 40 ans et chef d'une nombreuse famille. Les médecins qui ont fait l'examen du cadavre ont rapporté que le corps était affreusement contusionné, une profonde coupure traversait le cuir chevelu à la partie supérieure du crâne.

Les Marins Catholiques

La réouverture du club donne lieu à d'intéressants discours

La réouverture annuelle du club des Marins Catholiques, coin des rues St-Pierre et des Commissaires, a eu lieu samedi après-midi.

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési avait bien voulu présider à la réouverture de cette institution.

Un grand nombre de dames et de messieurs dévoués à l'oeuvre de l'association des marins catholiques étaient présents à cette séance.

Le président, M. McNamee, après avoir remercié Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal d'avoir bien voulu se rendre à son invitation, fit lecture du rapport annuel de l'association.

Les concerts de chaque semaine ont rapporté, dans le cours de la saison dernière, $913.85.

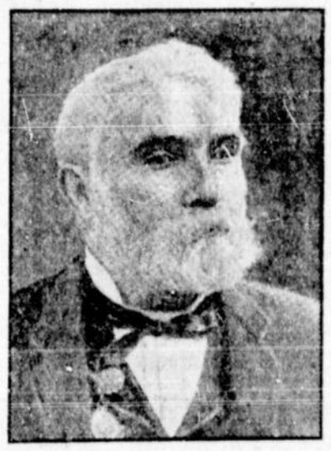

M. F. B. McNAMEE, président du club des Marins Catholiques.

Le rapport du trésorier accuse une recette totale de $1,141.35 et un surplus de $327.84, toutes dépenses payées. Le fonds de l'édifice a une balance en banque, au crédit du club, de $7,139.69.

La courte mais touchante allocution que prononça ensuite Monseigneur Bruchési, souleva l'enthousiasme de l'auditoire. Sa Grandeur fit l'éloge de ceux qui se sont dévoués à la fondation et au maintien du Club des Marins Catholiques depuis 1893, puis, en termes heureux, fit une peinture de la vie du marin, continuellement en contact avec le danger et se sentant plus près de Dieu devant l'immensité des mers que les hommes vivant sur la terre ferme.

Le Révérend Père Lagnieur, S.J., chapelain du club, parla dans le même sens, d'une façon très éloquente.

L'assemblée s'ajourna ensuite pour se rendre dans la salle de lecture du club où un gouter fut servi.

Les officiers du Club des Marins Catholiques, pour l'année courante, sont les suivants :

Président, F. B. McNamee ; 1er vice-président, C. F. Smith ; 2e vice-président, F. J. Hackett, M.D. ; trésorier, B. McNally ; secrétaire, M. A. Phelan.

Aviseurs : Sir Wm. Hingston, M. le juge Mathieu, M. le juge Curran, M. le juge Doherty, M. le juge Purcell, MM. Dineen, P.S., Doyle, John Dwane, J. Foley, M. Burke, Félix Casey, M. Delahanty, Wm. H. Browne, Dr J. J. Guérin, M. L. A., P. Wright, A. R. Macdonell, John Quinlan, M. Hick, Jas. Rogers, W. E. Doran, H. J. Kavanagh, C.C.R., W. P. Kearney, M. Fitzgibbon, H. J. Trihey, capitaine Kelly, P. McCaffrey.

Conseil des Dames : Présidente, Lady Hingston ; 1ère vice-présidente, Mme McNamee ; 2e vice-présidente, Mme Casgrain ; secrétaire-trésorier, Mme Thompson ; assistante-secrétaire-trésorier, Mlle Flora Macdonell.

Comité exécutif, Mmes Boud, Cusack, McCarthy, Rogers, Mlle Sadlier, Mlle C. F. Smith, Mlle O'Donnell, Mlle M. J. Casey, Mme Doyle, Mme McGovern, Mlle Sheridan, Mme L. Masson, Mme Talbb.

Le premier concert de la saison sera donné mercredi soir.

Ce club, qui est une institution anglaise, reçoit les marins de toutes nationalités, et ses membres seraient très heureux de voir un plus grand nombre de Canadiens-français se joindre à eux.

La Banlieue

A MAISONNEUVE

—M. le curé Dugas, de Maisonneuve, est allé voir Mgr Bruchési, pour lui faire connaître le résultat de l'assemblée des francs-tenanciers qui a eu lieu vendredi soir, relativement à la construction d'une nouvelle église.

Sa Grandeur ne pourra recevoir d'ici à quelque temps, la délégation chargée de lui dire que les contribuables ne désirent pas bâtir maintenant.

Monseigneur donne la confirmation actuellement dans les différentes paroisses.

—La grève à la scierie de M. Léveillé, rue Letourneux, se continue toujours et la situation n'est pas changée. Aucun des grévistes n'est revenu à l'ouvrage. M. Léveillé a réussi, cependant, à engager trois nouveaux hommes n'appartenant pas à l'Union.

A DELORIMIER

—Le conseil de ville de Delorimier est convoqué pour demain soir, dans le but de faire la nomination d'un chef de police.

A SAINT-LOUIS

Les funérailles de l'ex-échevin C. T. Thérien, de St-Louis, ont eu lieu, ce matin, dans l'église paroissiale du Mile-End. Elles ont été très imposantes.

Les nombreux amis du défunt lui ont donné un dernier témoignage de leur estime en assistant en foule à ses obsèques. Le deuil était conduit par son frère, M. Jos. Thérien et ses beaux-frères, MM. Corbeil, Gareau et Delcourt.

Les porteurs des coins du poêle étaient l'échevin Jubinville, l'échevin Legault, MM. Camille Delorme, Fred. Deschamp, Jos. Giroux et Jos. Tardif.

On remarquait dans le cortège, composé des principaux citoyens de la localité, MM. Jos. Gibeau, J. C. O. Roy, Jos. Delisle, M. Rich, T. Dupras, Léonidas Villeneuve, Herménégilde Lefort, Jacques Villeneuve, Félix Vincent, P.P. Masse, Nap. Lauzon, O. Lauzon, A. Desjardins, H. Chevalier, A. Chevalier, l'échevin Collerette, le chef de police Clermont, l'ex-échevin Chaussé, Nap. Turcot, Oscar Lesage, J. B. Gascon, Théodore Corbeil, Jos. Gravel, P. Hamelin, W. Gagné, A. Laurin, Z. Roy, M. Boileau, J. A. Guilbault et nombre d'autres.

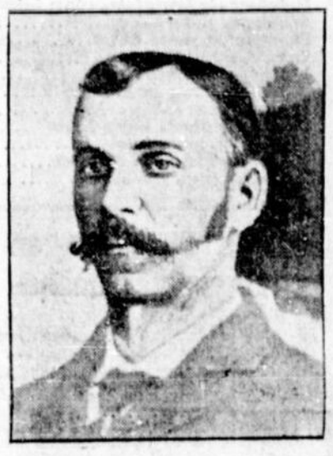

M. C. T. THERIEN

C'est M. le curé Lepailleur qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Lachapelle, vicaire, assisté de M. l'abbé Préfontaine, comme diacre, et de M. l'abbé Villeneuve, comme sous-diacre.

Le chant, exécuté par le chœur de la paroisse, a été superbe. L'église, qui était presque remplie, portait ses plus riches ornements.

NOTES TELEGRAPHIQUES

Emeutes antisémitiques

St-Pétersbourg, 27 — Le "Novosti" annonce, sans donner de détails précis, qu'à Kishneff, capitale de Bessarabie, durant des émeutes contre les juifs, le 20 avril dernier, nombre de juifs ont été blessés à mort et plusieurs centaines gravement blessés. Leurs maisons ont été enfoncées, leurs magasins saccagés. Des milliers de juifs sont par suite sans asile et dénués de tout.

Le premier rapport de l'émeute, reçu à St-Pétersbourg, le 24 avril, donne 35 juifs tués et 275 blessés, dont un bon nombre mortellement. L'origine de ces émeutes est une attaque des travailleurs contre les habitants juifs.

Incendie à Portland

Portland, Maine, 27 — Un incendie a éclaté hier à Holyoke, au quai de la Berlin Mills Lumber. Le feu s'est propagé rapidement au quai Sturdivant et avant qu'on ait pu le contrôler, il avait causé des dommages excédant $50,000. Plusieurs personnes ont été brûlées, mais non mortellement.

Fatale collision

Lennox, 27 — Le convoi du Grand-Tronc, No 5, a quitté Port Huron pour Détroit, à 7 heures samedi soir, a tamponné un train de marchandises qui se trouvait sur une voie d'évitement près de la gare ici.

Les mécaniciens des deux convois ont été tués. Sur l'express le mécanicien était Samuel Neil, et sur le train de marchandises c'était Scott Patterson. Les deux locomotives ont été détruites. Parmi les blessés se trouvent MM. Whiting, de Port Huron, le chauffeur de l'express et Alex. Campbell, de Détroit.

Le train de marchandises avait été mis sur la voie d'évitement pour laisser passer l'express, qui venait à une bonne allure. Malheureusement l'aiguille était ouverte et l'express s'aventura sur cette voie. On ne put éviter la collision.

Pisagua détruite

Santiago, Chili, 27 — Presque toute la ville de Pisagua, y compris les banques, les bureaux de télégraphe et toutes les maisons de commerce, a été détruite par un incendie. A cause du manque d'eau il a été très difficile de combattre le feu. Le gouvernement du Chili a envoyé un steamer d'Iquique pour prendre part au sauvetage et aider à soulager la détresse.

Pisagua est un port de mer du Chili, dans la province de Tarapaca. La population de la ville est d'environ cinq mille âmes. Cette ville a été détruite par le raz-de-marée qui a suivi le tremblement de terre du 13 août 1868, et a ensuite été brûlée pendant la guerre entre le Chili et le Pérou.

Elections en Espagne

Madrid, 27.—On dit que le résultat des élections générales en Espagne est favorable aux républicains qui ont remporté des victoires à Madrid, Barcelone, Valence et autres grandes villes. De légers désordres se sont produits à Barcelone, Bilbao, Grenade et en d'autres endroits. A Barcelone plusieurs personnes ont été blessées par des coups de revolvers.

Candidat conservateur

Baldur, Man., 27.—Les conservateurs en convention, ont choisi M. Daniel A. McIntyre, de Clearwater, comme leur candidat dans Mountain, contre l'honorable Thomas Greenway.

La crainte de la Mafia

Newark, N.Y., 27.—Ces jours derniers, les Italiens de cette ville ont acheté, dit-on, tous les revolvers et les fusils de seconde main qu'ils ont pu trouver. Ils s'arment, croit-on, par crainte de la Mafia, pour avoir refusé de contribuer au fonds de défense des hommes arrêtés à New-York à propos de l'affaire mystérieuse du cadavre dans un baril.

Hier, dans les différentes églises italiennes les prêtres ont recommandé aux fidèles d'être prudents, calme et de ne rien faire d'inconsidéré.

Des détachements d'hommes de police font la patrouille dans les quartiers italiens et ont ordre d'arrêter toute personne à mine suspecte.

Maux de Gorge — Baume Rhumal.

LES ARTISTES DES JOURNAUX

Une belle exposition à la Société des Arts

C'est le 1er juin que s'ouvrira à la Galerie des Arts, carré Philipps, l'exposition organisée par les artistes illustrateurs des journaux.

Ce sera une magnifique occasion de juger de la réelle valeur de gens qui sont trop souvent obligés de travailler avec une extrême rapidité et dans des conditions désavantageuses.

L'exposition comprendra, outre les caricatures et dessins ordinaires des journaux, des tableaux à l'huile, croquis à la plume et à l'encre, etc. Elle sera sous le patronage de Lord et Lady Minto.

La Cie S. Carsley, Limitée, a aménagé dans son spacieux établissement, une salle à manger pour les hommes d'affaires qui prennent leur lunch en ville. Repas servis de 11.45 à 2.30 p. m., 35 cents. 53-1.

NOUVEAU SENATEUR

M. J. D. McGregor remplacerait M. Carmichael

Ottawa, 27—On annonce que M. James D. McGregor, du comté de Pictou, sera nommé sénateur à la place de l'hon. M. Carmichael, qui doit démissionner. M. McGregor a été maire de New-Glasgow et membre de la législature de la Nouvelle-Ecosse. M. McGregor a de grands intérêts dans les entreprises industrielles de la Nouvelle-Ecosse.

Les médecins déclarent tous que le seul remède sans douleur contre les Cors et les verrues, c'est celui de "Putnam". Ce fut le premier remède contre les cors qui fut sur le marché et il défie encore toute compétition. Refusez toujours un substitut. (45)

UNE RUADE

M. Rochon blessé à la tête

M. Jos. Rochon, maître-charretier de la rue St-Christophe a été la victime hier matin, d'un accident très pénible.

En faisant le train de l'écurie, M. Rochon, qui, n'ayant que des chevaux très doux, ne croyait pas à la possibilité d'un accident, et ne prenait pas par conséquent, toutes les précautions nécessaires, reçut une ruade en arrière de la tête, qui le jeta sanglant sur le pavé.

Il fut aussitôt transporté chez lui et des médecins furent mandés. La blessure bien que très douloureuse, n'est heureusement pas dangereuse et ce midi, M. Rochon est sensiblement mieux.

Un sujet d'actualité

Le premier mai, le temps de passer d'une maison vieille à une neuve, approche rapidement. C'est le temps de rejeter la vieille literie et d'en acheter une neuve. Dans la fièvre des affaires, les acheteurs devraient savoir gré au marchand de meubles de leur faire connaître les prix des couchettes, des matelas et des sommiers, et regretter ensuite de n'avoir plus les avantages au printemps pour de tels achats. Les acheteurs devraient saisir cette occasion et acheter un "Sommier Hercule No 0 ou No 1." Les conditions de garantie avec lesquelles il est vendu, sont qu'au bout de cinq ans, il sera tel qu'au premier jour ou sinon un sommier neuf vous sera fourni absolument gratis.

Il n'y a que les No 0 et les Nos 1 et ceux entrelacés de fil de cuivre qui portent cette garantie. 53-1

Belles peintures

Les amateurs de belle peinture qui passent devant le magasin de Cobban, 1749 Notre-Dame, admirent beaucoup des splendides vues du lac Timagami, dues au pinceau habile du R. Père Paradis. Ces peintures sont remarquablement belles et font le plus grand honneur à l'artiste. Nous félicitons la maison Cobban, de cette précieuse acquisition, et nous ne doutons pas que les acheteurs enlèvent bientôt ces œuvres artistiques. Le R. Père Paradis peut être fier de son succès, ses toiles dénotent un sincère talent.

MORT DE M. J. T. METHOT

Trois-Rivières, 27. — La mort vient de nous enlever un de nos plus vieux et respectables citoyens, dans la personne de M. J. T. Méthot, décédé samedi, à l'âge de 78 ans, après quelques jours de maladie. M. Méthot était employé comme sessionnel au gouvernement de Québec depuis vingt-sept ans, au département des Bills de l'Assemblée Législative, et était encore à son poste il y a quelques jours.

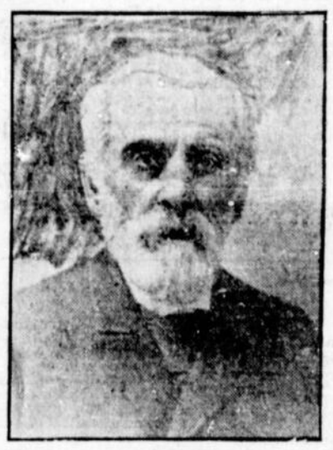

M. J. T. METHOT

M. Méthot laisse, outre son épouse, trois fils, M. J. E. Méthot, avocat à Arthabaskaville, M. George Méthot, avocat à Trois-Rivières, M. Arthur Méthot, conducteur de malles sur l'Intercolonial, et deux filles, madame I. Pothier et Mademoiselle Méthot, opérateur du Pacifique à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu à Trois-Rivières, mercredi matin.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

AU SOMAL

Nouvel engagement—Les Anglais retraitent, harcelés par l'ennemi

Bohotle, Somal, 27.—Le major Gough commandant une colonie violante, a eu un engagement près de Danop. Il a eu 13 hommes tués, y compris des officiers, et quatre officiers ont été blessés. L'ennemi a perdu deux cents hommes.

Londres, 27.—Une longue dépêche officielle a été reçue de Bohotle, Somal, annonce que la colonne volante du major Gough, comptant environ 200 hommes, a été attaque un détachement de l'ennemi près de Danop.

La colonne s'est formée en carré et a résisté plusieurs heures durant. Les munitions commençant à s'épuiser, les Anglais se retirèrent sur Danop, emmenant avec eux leurs blessés. En sus des 13 hommes tués, y compris deux officiers, 28 hommes et quatre officiers ont été blessés. L'ennemi n'a cessé de harceler la colonne pendant sa retraite.

Le major Gough loue fort la conduite de ses troupes. Il retraite maintenant sur Bohotle, où l'on croit qu'il arrivera le 28 avril.

Aden, Arabie, 27.—Les maigres détails qu'on a pu obtenir sur la défaite du détachement du colonel Plunkett le 17 avril, indiquent que les forces du Mullah se composaient de 2,000 cavaliers et de 10,000 lanciers.

Les Somalis cernèrent le détachement du colonel Plunkett en rase campagne et, après une vive fusillade, firent de tous côtés des charges répétées. Le détachement anglais tint bon jusqu'à épuisement complet des munitions, puis chargea à la baïonnette, mais fut finalement écrasé par le nombre. Les anglais combattirent jusqu'à ce que tous leurs officiers et 170 soldats fussent tués.

La plupart de ceux qui ont pu regagner le camp étaient blessés. On rapporte que du côté des Somalis les pertes ont été énormes.

On dit que les forces du Mullah comptent de 3,000 à 4,000 cavaliers et environ 80,000 lanciers.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

A SOREL

Mort subite

(Spéciale à "La Patrie")

Sorel, 27.—M. Charles Labossière, charpentier, qui était à l'emploi du Gouvernement, est mort subitement, hier soir. On le trouva sans connaissance dans son nangar où il était allé chercher du bois. Il expira peu de temps après. Le défunt était sacristin de l'Union St-Joseph et St-Michel et très estimé à Sorel où il demeurait depuis no demi-siècle. Il était âgé de 67 ans.

Extinction de voix, Baume Rhumal

L'association St-Jean-Baptiste

Une assemblée de l'association St-Jean-Baptiste, section St-Jean-Baptiste a été convoquée pour demain soir. Tous les citoyens sont priés d'y assister. Il s'agira de s'organiser pour la célébration de notre fête nationale, le 25 juin.

Ménagez votre charbon

Les fèves au Lard de Clark sont cuites et prêtes à servir ; vous pouvez les réchauffer ou non, selon votre goût. En canistres, 5 et 10c. (11-27.

Les pompiers de Magog

(Spécial à "La Patrie")

Magog, 27 — Les pompiers de Magog donneront un souper et une danse le 30 avril courant. La recette sera employée pour améliorer l'équipement des hommes.

"Carte-Blanche Gin"

Le gin préféré dans les clubs. jno

Le concert Nordica

Les listes de souscription pour le grand concert de Mme Nordica, qui aura lieu le 27 mai, à l'Arena, sont maintenant déposées à la succursale du "Star", coin des rues Peel et Ste-Catherine, et au magasin de musique de M. Ed. Archambault, 1686, rue Ste-Catherine.

Les souscripteurs auront le premier choix des places.

Club Tarte

Il y aura assemblée du club Tarte demain soir à huit heures, dans la salle Chagnon, coin des rues Ontario et Panet. M. Tarte est invité à adresser la parole. Les présidents des clubs libéraux de la ville sont priés d'y assister.

LES EXAMENS EN PHARMACIE

Nouveaux pharmaciens

Le bureau des examinateurs de l'association pharmaceutique de la province de Québec a fait passer les examens semi-annuels la semaine dernière. Il y avait vingt-cinq candidats pour l'examen majeure et vingt-un pour les mineurs.

Ont subi avec succès l'épreuve pour l'admission à la licence: Léo. G. Ryan, J. G. Léonard, J. A. Monat, A. D. Farley, Joseph Murray, John J. Weinfield, Edmond Bernard, Frank L. Brown, Henri E. Archambault, Pierre G. Leduc, J. O. Mathieu, Geo. W. Johston, P. P. Sabourin.

Commis licenciés: Damien Roy, Donat Béranger, Elz. Hemond, et Victor Archambault.

Les examinateurs étaient M. R. W. Williams, Trois-Rivière, président ; MM. W. H. Chapman, H. R. Lanctôt, A. B. J. Moore, Edmond Giroux, jr Montréal, et A. A. Dußerger, Waterloo.

Le prochain examen aura lieu à Québec, en octobre prochain.

RONALDO vs GONTHIER

Ils lutteront le 4 mai prochain

Ces deux puissants athlètes-lutteurs ont signé ce matin un contrat les enjoignant à se rencontrer le 4 mai prochain au Parc Sohmer dans une lutte à bras le corps genre graeco-romain. Celui qui parviendra à terrasser son adversaire 2 fois sur 3, triomphera et s'appropriera en outre le championnat du Canada.

Enrouement, Baume Rhumal

LE COLONEL PLUNKETT QUI A ETE TUE AUX SOMALIS.

A LA LEGISLATURE

Prorogation des chambres

Québec, 27 — La prorogation des Chambres a eu lieu à 9 heures samedi soir avec le cérémonial ordinaire.

La galerie était garnie d'un essaim de jolies Québecquoises, mais on remarquait très peu d'officiels sur le parquet de la Chambre. Le corps consulaire n'était représenté que par un seul de ses membres, le chevalier O. Fréchette, consul d'Espagne et vice-consul de Cécile.

Après avoir entendu la lecture du titre d'une couple de cents projets de loi de toute mature et leur avoir donné sa sanction, Son Honneur le lieutenant gouverneur sir L. A. Jetté a prorogé la Législature en prononçant le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

En venant vous relever de vos travaux parlementaires, c'est pour moi un vif plaisir de vous offrir mes félicitations pour l'assiduité et l'attention que vous avez apportée à l'accomplissement de vos devoirs publics.

Vous avez adopté un très grand nombre de lois de la plus haute importance, lesquelles contribueront, j'en ai la confiance, au bien-être et à l'avancement du peuple de cette province.

Le rapport préliminaire qui vous a été soumis par la Commission de Colonisation produira, dans toute la province l'impression la plus favorable ; car il démontre avec quelle sage prudence les Commissaires ont commencé l'étude des graves problèmes dont l'examen leur est confié, et combien ils ont à cœur de recueillir tous les renseignements nécessaires, avant de faire des recommandations qu'un travail plus complet et plus approfondi pourrait plus tard modifier ou même contredire. C'est donc avec une entière confiance que nous attendons le rapport définitif de cette Commission qui peut avoir une portée si considérable pour l'avenir de la province.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour les différents services publics, et je suis convaincu que mon gouvernement les emploiera avec une intelligente économie.

Honorables messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative.

Au moment où vous vous préparez à retourner dans vos familles, tout en vous renouvelant mes félicitations pour le zèle que vous avez déployé dans l'exercice de vos devoirs, je fais des vœux pour votre bonheur et pour la prospérité de cette province.

Le greffier des archives, M. E. R. Alleyn, a préparé une espèce de statistique ou de nomenclature de la session qui ne manque pas d'un certain intérêt.

Voici ce tableau succinct des opérations de nos législateurs :

L'ouverture de cette session a eu lieu le 26 février 1903, étant la troisième session du sixième parlement.

Proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, M. Delage.

Secondeur, M. Smith.

La proporation a eu lieu le 25 avril 1903. Nombre de jours de la session à cette date, 59 ; nombre de séances, 40 ; la Chambre a voté 30 fois ; pétitions demandées, 117 ; adresses et ordres de la Chambre ordonnés, 176 ; documents mis devant la Chambre, réponses aux adresses et aux ordres de la Chambre, 131 ; documents ordonnés à la dernière session, 5 ; bills présentés à l'Assemblée Législative, 221 ; présentés par le gouvernement, 30 ; bills publics, 92 ; bills reçus au Conseil Législatif, 14.

AVIS DE MOTION

Avis de motion ayant rapport aux avis d'interpellations, 164 ; avis de motions se rapportant aux bills, 113 ; Avis de motions se rapportant aux adresses et aux ordres, 170 ; Avis de motions se rapportant aux résolutions, 15 ; la Chambre en comité général sur résolution, 18 fois ; la Chambre en comité général sur les subsides, 17 fois ; la Chambre en comité général pour divers projets de loi, 219.

RAPPORTS FAITS PAR DES COMITES PERMANENTS

Comité spécial chargé de préparer la liste des comités permanents, 1 ; bills privés, 19 ; chemin de fer, 11 ; ordres permanents, 14 ; législation et lois expirantes, 16 ; comptes publics, 13 ; impressions, 1 ; privilèges et élections, 2 ; agriculture, immigration et colonisation, 1 ; industries, 1.

COMITES SPECIAUX

Comité pour considérer le code municipal, 11 ; comité sur la loi régissant les sociétés de secours mutuels, etc., 2.

Québec, 25 avril 1903.
Signé, E. R. ALLEYN,
Greffier des archives.

Comment un million est dépensé

Il n'est pas dépensé moins d'un million de piastres chaque année par les personnes qui cherchent un remède efficace contre le catarrhe, la bronchite et la consomption. Les remèdes sont nombreux, mais le plus efficace et celui qui l'emporte sur tout autre c'est le Catarrhozone. Il guérit ces maux parce qu'il est sûr de les atteindre.

Le Catarrhozone est aspiré dans les poumons, la gorge et les conduits du nez, et baigne toutes les parties de la membrane malade par sa vapeur germicide et adoucissante. Catarrhozone facilite la respiration et guérit. Vous respirez simplement le Catarrhozone et il guérit. Prix, 25c et $1.00 chez les pharmaciens, ou chez Polson & Co., Kingston, Ont. (1)

LE NOUVEAU BOARD OF TRADE

Le nouvel édifice du Board of Trade a été inauguré aujourd'hui. L'ouverture officielle n'aura pas lieu cependant avant la visite des délégués des Chambres de Commerce de l'Empire, au mois d'août prochain.

Il y a eu toutefois une courte cérémonie, ce midi. M. Arthur Hodgson, président du Board of Trade, a adressé la parole aux membres et leur a souhaité bienvenue dans leurs nouveaux quartiers.

Depuis samedi les alentours de l'édifice présentent un spectacle affairé. Quoique l'intérieur ne soit pas complètement terminé, les bureaux sont habitables, et les locataires ont commencé l'emménagement. Les rues St-Sacrement et St-Jean foisonnent de commis qui chargés de livres et de papiers, se précipitent vers leurs nouveaux bureaux.

Les élévateurs et les lignes télégraphiques sont en opération. D'ici à quelques semaines le Board of Trade et les bureaux du C.P.T. Telegraph seront reliés par un câble souterrain qui facilitera considérablement les opérations des membres qui font leurs transactions au Board of Trade.

Dorénavant les séances quotidiennes de l'"Exchange" auront lieu au quatrième étage.

Refuge de Nuit de Montréal

Rapport du Refuge de Nuit pour la semaine finissant le 26 avril 1903 : 187 personnes ont trouvé abri durant ce temps.

Le Sport

Ouverture de la saison du Baseball

Les Mascotte jouent avec les Shamrock et essuient un premier échecb — Une grande ligue verra le jour à Montréal — Pour le concours hippique — Tremblay et Simon lutteront vendredi.

BASE BALL

DESAGREABLE SURPRISE
LES MASCOTTE SUBISSENT UNE PREMIERE DEFAITE

L'inauguration du jeu de baseball a eu lieu hier au terrain des Mascotte en présence d'une foule considerable. Le spectacle qu'on y donnait en valait certainement la peine, ats nos Mascotte en qui toute notre confiance reposait, n'ont pas briller avec éciat et ont par le fait meme cause beaucoup de desappointement.

On s'attendait de les voir maugurer la saison par une victoire brillante, mais melheureusement ils avaient affaire à plus forte partie et après un travail acnu les Shamrock avec qui ils jouaient leur firent ploruire la poussiere. Onze innings suffirent aux nouimes de Joe Page pour gagner leur partie.

Les Mascotte ont tout de même fait preuve de beaucoup de science et d'habileté, tant au baton qu'au champ.

Les batteurs firent merveille et ce sont bien eux seuls qui ont joue la partie.

Anctil est un jeune qui promet, aussi, avons - nous hate de le voir à l'œuvre apres quelques jours de pratique.

Les Vaincus ne se sont pas découragés pour cela et ils se preparettent bien de prendre une revanche eclatante à la prochaine occasion.

Voici le resultat de la partie

SHAMROCKS	A	B	R	H	PO	A	E
Gilen l. f.	6	4	1	1	0	0	
P. Mills, p.	4	1	1	2	0	0	
Sweeney, 2 b	4	3	2	0	7	1	
Page, c.	6	0	2	2	4	0	
C. Mills, c. f.	4	0	0	0	0	0	
Beaudry, s. s.	3	0	0	5	7	2	2
Leonard 3 b r. f.	3	0	0	0	1	1	
Pelletier 1 b	5	0	1	9	0	0	
Briggs, r. f. 3 b	5	0	0	2	0	0	
	44	8	7	29	14	4	

MASCOTTES	A	B	R	H	PO	A	E
Bourdeau, c. f.	4		0	0	0	0	1
Fayette c.	4	1	1	1	3	0	
Miron s. s.	5	1	2	2	3	1	
n. Bernard, l. f.	4	1	0	1	2	0	0
Moore r. f.	5	1	0	2	0	0	0
Gosselin, 1 b	4	1	2	10	0	0	0
Faucher 3 b	4	0	0	0	0	2	0
Aubertin 2 b	4	0	2	1	1	0	
Anctil p.	4	0	1	1	1	1	
	38	6	8	9	8	5	

SOMMAIRE

Coups pour 2 buts Gilen, Page Fayette Aubertin pour 3: Sweeney home run: Miron, buts sur balles, Mills 4. Anctil 5. Struck out, Mills 9. Anctil Double Jeux de Mills a l'ellefier.

Umpire : Geo. Léveillé.

Score par innings:—

	R.	H.	E.
Shamrock 10210000202	8	7	4
Mascotte 40100001006	6	8	5

NOUS AURONS UNE LIGUE DE JOUEURS PROFESSIONNELS

Burlington, 27.— Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe.

C'est bien le cas, et il ne faut jamais désespérer.

Nous avions bien cru il y a quelques mois quand la nouvelle de la disparition du montréal nous fut parvenue que le baseball professionnel serait chose du passé, mais nous n'avions pas songé qu'il se trouvait encore à Montreal des sportsmen soucieux, infatigables travailleurs qui parviendraient tôt ou tard à nous gratifier d'un club tout aussi puissant que l'était le Montréal.

C'est bien un fait accompli fort heureusement pour nous et la fameuse ligue Internationale de baseball dont on parlait, s'est enfin organisée.

Six clubs y compris Montréal, constitueront cette nouvelle organisation. A une assemblée régulière tenue samedi dernier, les délégués de Burlington, Malone, Montréal, Plattsburg, St-Albans et Rutland s'y étaient rendus! Rien ne fut fait dans le cours de la matinée si ce n'est qu'on reusa d'admettre Kingston, attendu qu'un trop grande distance séparait cette ville des autres villes.

L'assemblée de samedi avait été convoquée par M. J A Clark, de Montréal, qui en fut élu le président ; James Cavanaugh, Plattsburg, secrétaire.

M. Clark déroula son plan qui consistait à former une ligue de huit clubs devant jouer tous les jours depuis environ le 25 mai jusqu'après la journée du travail, en septembre, et ce, sous la protection de l'Association Nationale des Ligues de Baseball.

Le premier point qui souleva une vive discussion fut de savoir si les joueurs de collège que plusieurs des villes intéressées veulent faire jouer deviendraient professionnels par le fait de leur union avec la ligue.

Après un long débat le point fut décidé par l'arrangement inter-clubs obviant à la question " professionnelle ".

Vint ensuite la question des salaires. On adopta une limite de $1,000 par mois, dans le cas d'un arrangement inter cités.

Le troisième sujet, échelle des parties, donna lieu à plusieurs projets. On discuta la longueur de la saison et le nombre de parties à être jouées.

Finalement on décida de ne pas commencer avant le 25 juin et de ne pas finir plus tard que le 10 septembre.

On ne jouera pas plus que deux ou trois parties par semaine dans les plus petites villes. Tous les clubs devront cependant jouer le même nombre de parties durant la saison.

Les officiers suivants furent élus :

Président, colonel G. T. Childs, St-Albans ; vice-président, J A Clark, Montréal ; B. H Robinson, Burlington ; secrétaire, W F Holt, Plattsburg, trésorier membres de l'exécution, J.S. Colgin, Ruthland et E. C Rider, Malone.

Il y aura réunion à St-Albans, la semaine prochaine, pour fixer les dates des parties.

LES JOUTES DE DEUX JOURS AUX ETATS - UNIS

LIGUE NATIONALE

SAMEDI

	R.	H.	E.
A New-York—			
New-York 005000021	8	11	5
Boston 004020001	7	9	4

Batteries : McGinnity et Warren; Piatt et Kittredge.
Umpire : O'Day.
Assistance 12,000 personnes.

A Chicago—			
Chicago 00000700x	7	6	2
Cincinnati 10000011	3	6	3

Batteries : Wicker et Kling ; Poole et Phillips et Peitz.
Umpires : Emslie et Holiday.
Assistance : 3,400 personnes.

A Pittsburg—			
Pittsbug 00050000	5	10	1
St-Louis 00003106	0	14	0

Batteries : Wilhelm, Philippi et Smith Brown et Weaver.
Umpire : Johnstone
Assistance : 5,583 personnes.

A Brooklyn—			
Brooklyn 30011210x	8	10	1
Philadelphie 00000000	0	6	6

Batteries : Schmidt et Jacklitsch. Burchell et Zimmer.
Umpire : Moran.
Assistance : 4,860 personnes.

DIMANCHE

	R.	H.	E.
AChicago—			
Chicago 00005031x	9	10	4
Pittsburg 12000200l	6	10	4

Batteries : Taylor et Kling ; Falkenberg et Smith.

A Cincinnati—			
Cincinnati 40000l000	5	11	1
St-Louis 00000033	6	12	3

Batteries : Hahn et Bergen ; Sanders et Ryan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York	5	2	.714
Pittsburg	6	3	.666
Chicago	5	3	.625
Boston	5	4	.555
St-Louis	5	4	.555
Brooklyn	3	4	428
Philadelphie	3	6	.333
Cincinnati	1	7	.125

LIGUE AMERICAINE

SAMEDI

	R.	H.	E.
A Détroit :—			
Cleveland 000000000	7	0	3
Détroit 00010001x	2	5	0

Batteries : moore et Abbott ; Eason et McAlister.
Umpire : O'Loughlin.
Assistance : 8,420 personnes.

A Philadelphie —			
Boston 02010001O	4	10	0
Philadelphie 00000000	0	4	2

Batteries : Hughes et Farrell; Waddell et Schreck.
Umpires : Hassett et Carruthers.
Assistance : 8,060 personnes.

A Washington :—			
Washington 000000001	1	6	5
New-York 41000200l	11	11	1

Batteries : Wilson et Clark ; Chesbro et O'Connor.
Umpire : Connolly.
Assistance : 4,254 personnes.
A Saint-Louis—
La partie St-Louis - Chicago remise à cause de la pluie.

DIMANCHE

A Saint-Louis—

	R.	H.	E.
St-Louis — 05110010x	8	13	2
Chicago 00000102	3	6	5

Batteries : Sudhoff et Sugden; Flaherty, Dunkle et MacFarland, Sullivan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit	3	0	1000
Chicago	2	1	.666
Philadelphie	3	3	.500
Boston	3	3	.500
Washington	2	2	.500
New-York	2	2	.500
St-Louis	1	2	333
Cleveland	0	3	.000

LE BASEBALL CHEZ NOS VOISINS

Valleyfield, 24.—Jeudi dernier, eut lieu une partie de baseball entre les Omega et les Alpha du Collège. Cette victoire devait décider de la force respective des deux clubs et les Alpha montrèrent qu'ils étaient supérieurs au champ et au baton. Les Alpha avaient lancé un défi aux Oméga pour leur donner une chance de prendre une revanche de la dernière défaite qu'ils avaient subi le 16 avril dernier, mais ils subirent le même malheur que la dernière fois, ils furent défaits par un score de 12 à 20.

Les Alpha sont les anciens Karnack de l'an dernier, et je pense que quand bien même ils aient changé de nom, ils suivront leur chemin, en gagnant toujours. Ce club qui est composé de jeunes gens de 14 à 15 ans, n'a pas peur de jouer avec n'importe quel club.

Se sont distingué du côté des Alpha : St-Pierre, Brunet, Deschênes, St-Onge, Durocher du côté des Omega : Vinet, Lebœuf, Chatigny.

Voici le score de la partie et les noms des deux clubs.

Alpha 41363200	— 20
Omega 10140510	— 12

Alpha	Positions	Omega
O. Durocher	catcher	A Raymond
G. Laurendeau	Pitcher	N Chatigny
E. Brunet	1er but	J. Soucy
J. Deschênes	Shortstop	T Vinet
R St-Pierre	centrefield	A Beaubien
E. St-Onge	2ème but	A Santoire
J. Hamelin	rightfield	E Lefebvre
H Charrette	3ème but	L Dubuc
A. Marleau	leftfield	R. Lebœuf

SOMMAIRE

Home run, St-Pierre ; coups bons pour 3 buts ; E. Brunet L. Dubuc ; struck out, par Laurendeau 7 ; par Chatigny 2 ; buts sur 4 balles, de Laurendeau, 2 ; de Chatigny, 9 ; double jeu, Deschênes à Brunet. Arbitre L Trudel.

LA CROSSE

LES HOCHELAGA

A une assemblée du club de crosse Hochelaga, tenue dernièrement à Montréal, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers du club pour l'année courante :

Président hon. H. Montpetit.
Président : W. S. Parker.
Vice-président : J. O'Neill.
Secrétaire, J. Muir.
Trésorier : T. Layden.
Gérant : W. C Smith.
Capitaine : D. Shea.
Assistant capitaine, J. Lawlor.
Comité : R. Travers, L. McElroy ; J Fury, D. Shea.

LA LUTTE

SON DERNIER MATCH
TREMBLAY DEFENDRA SON TITRE CONTRE SIMON

Eugène Tremblay et Dave Simon, engageront la lutte vendredi prochain à la salle des Victoria. Il y a longtemps très longtemps que nous désirons voir ce fameux Simon à l'œuvre.

C'est donc une occasion épatante de pouvoir l'admirer, car Tremblay lui procurera tous les avantages veulus de se distinguer si réellement il est capable de le faire.

Cette lutte décidera du championnat du Canada. Bien que Simon soit plus pesant que Tremblay, le champion n'a pas craint de le rencontrer, car il est convaincu de lui faire " son affaire " en moins de temps qu'il ne s'y attend.

HIPPISME

NOTRE CONCOURS HIPPIQUE

Voici la liste officiellement revisée des personnes qui occuperont des positions responsables aux grands concours hippique qui devra se tenir à l'Arena dans deux semaines. C'est-à-dire du 11 au 16 mai.

Etalons, Clydesdale. — Dr Andrew Smith Toronto.
Chevaux de traits.— Dr Andrew Smith Toronto ; Robert Ness, Howick.
Chevaux de route.— E.P Ball, Rock Island, Robert Ness, Howick.
Chevaux de harnais—George B. Hulme, New-York, F. M. Ware, New-York ; Seward Cary, Buffalo.
Chevaux de selle et de chasse.— Harry W. Smith, Worcester, Samuel D. Parker M. F. H. Boston ; John Scatcherd, Buffalo.
Classe militaire— Col. F. L. Lessard, Toronto.
Ponies de Polo.—Seward Cary, Buffalo ;Col. F. L. Lessard, Toronto.

Rhumes Comment sera votre rhume ce soir ? Pire, probablement. C'est d'abord un rhume, puis une toux, puis une bronchite. Les rhumes ont toujours une tendance à s'aggraver. Arrêtez cette tendance rapidement avec le Pectoral Cerise d'Ayer.

25c, 50c, $1.00. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Scroggie's

LE MAGASIN QUI DONNE LE TON.

Magasin Interessant

Dans tout le magasin les marchandises nouvelles font songer les visiteuses. Les comptoirs sont garnis et les étalages sont faits de nouveautés brillantes et jolies ; en certains cas les marchandises sont emportées dès qu'elles sont mises en vente. Chaque jour apporte des choses nouvelles et le grand panorama de la vie de magasin varie constamment. Il est très difficile de dire ce que nous faisons mais si vous passer une heure ou à peu près dans nos salons de la Draperie artistique, et puis si vous allez au département de la Vaisselle, de la Quaincaillerie et des Epiceries au sous-sol, vous aurez un récit intéressant à faire à vos amis lorsque vous serez de retour chez vous.

Immense Vente
D'ETOFFES A ROBES

Cela veut dire qu'il faut faire de la place pour nos étoffes lavables. Jamais dans notre histoire nous n'avons tant réduit les prix

ETOFFES A ROBES NOIRES

Valant jusqu'a 75c SPECIAL **49c**

Cordes Bedford noire, pure laine
Bengaline noire, pure laine
Drap Pannie noir, pure laine
Drap prunelle noir, pure laine
Cachemire noir, pure laine
Lustré noir, pure laine
Voile noir, pure laine
Drap Basket noir, pure laine
Serge Diagonale noire pure laine
Brillantine noire, pure laine
Etamine noire, pure laine

DTOFEES A ROBES CREME

Delaines de fantaisie, pure laine	***Spécial 35c la verge***
Albatros, pure laine	***Spécial 29c la verge***
Cachemire, pure laine	***Spécial 29c la verge***
Lustré, pure laine	***Spécial 29c la verge***
Voiles pure laine	***Spécial 45c la verge***
Drap Canevas, pure lalue	***Spécial 50c la verge***
Serges, pure laine	***Spécial 55c la verge***
Corde Bedford, pure laine	***Spécial 65c la verge***
Popelises, pure laine	***Spécial 75c la verge***
Crepe de Chine, pure laine	***Spécial 85c la verge***
Drap Bunting, pure laine	***Spécial 85c la verge***

Offres Speciales en Lingerie blanches de Dames.

Robes de nuit en cambrai, de bonne qualité, faites avec col forme V, yoke à pointes d'épingle, et insertion de broderie, autour du cou et des manches, pour Dames **65c**

Chemises en cambrai, avec yoke carré en broderie et à pointes d'épingle, garnies autour du cou, du devant et des manches, pour Dames **55c**

Caleçons en cambrai, faits dans un bon style, garnis en imitation de dentelle Torchon, pour dames **25c**

Jupes en cambrai de belle qualité, finies avec grand volant, pointes d'épingle et broderie. Pour Dames **75c**

Offres speciales au Sous-sol

25 douzaines de torchons, petite dimension, rouleaux en pur caoutchouc blanc, garanti solide, employés pour les bas, les serviettes, les mouchoirs. Prix spécial pour écouler à **49c**

50 séchoirs à rideaux, 12 à 6 pieds, peuvent s'adapter aux rideaux de toutes grandeurs. Valant $1.75. Pour écouler à **$1.39**

Offre spécial en Jeux de Croquet

Jeux de croquet en bois franc, 4 boules, maillets de 5 pouces. Valant $1.10. Prix spécial pour **79c**

Commandes par la poste ou téléphone promptement exécutées.

Scroggie's

Angle des rues Ste-Catherine et Université.

BICYCLE

PAUVRE JIMMIE

Berlin, 27. — En se préparant à une pratique habituelle en vue des grandes courses internationales de bicycle qui doivent avoir lieu le mois prochain, Jimmie Michael, le flying man, fut victime d'un grave accident. Il tomba du haut de la piste sur laquelle il était et se fit de graves blessures. Ce choc lui ébranla tellement le système que le sang lui sortit par la bouche, le nez et les oreilles. Les médecins ont bon espoir sur son cas.

Pianos déménagés avec soin

Pour la sécurité et la commodité de nos clients et autres, nous avons mis à leur service plusieurs voitures affectées au transport des pianos. Nos prix sont modérés. Willis &Cie., 2470 rue Sainte-Catherine, Tel Up 2686. Pianos réparés, déménagés, accordés ou échangés. 22-24-27-29

A ST-HYACINTHE

Au théatre Montcalm— Feu de cheminée — M. le chanonie Ouelette de retour.

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 27 — Le gouvernement provincial, par l'entremise de M. M provincial par l'entremise de M. J. Morin, M. P P, pour St-Hyacinthe, vient d'acheter la ferme de M. Dominique Caouette, comprenant 2 1-2 arpents par 30, située voisine du nouvel aqueduc. Le prix d'achat est de $6,000 Le gouvernement a acheté cette terre pour en faire une ferme modèle et afin d'y trasporter l'école de l'Industrie Laitière.

LA MILICE

Les exercices militaires se poursuivent régulièrement au Séminaire de St Hyacinthe, sous le commandement de M. Fréderic Larochelle, élève de philosophie. Les exercices sont plus en rapport, cette année, avec les conditions modernes de la guerre.

—Les exercices militaires du 8le régiment de cette ville commenceront le 4 mai prochain. Les uniformes pour les hommes des compagnies seront livrés à l'arsenal, lundi soir et les jours suivants. Tout fait prévoir que notre bataillon sera nombreux cette année.

—Jeudi soir, au théâtre Montcalm, sera donnée par les amateurs de la Société Philharmonique une grande soirée dramatique et musicale. La magnifique opérette bouffe en deux actes de Chs. LeRoy-Villars, "Le moulin du chat qui fume", sera interprétée par des acteurs dont la réputation n'est plus à faire. Parmi les acteurs citons MM. L. Meyerre, A. Casavant, A. O. Rondeau, E.E.D., D. T. Bouchard, E. E.D., A. Lahaise et M. Normand.

Durant les entr'actes, notre fameux chantre, M. Victor Plamondon, fera entendre de jolies chansons. La musique sera fournie par l'orchestre Philharmonique. Comme les prix sont populaires, nous croyons qu'il y aura foule.

—Samedi avant-midi, la cloche d'alarme appelait nos pompiers pour un feu de cheminée dans le quartier No 5, chez M. L. Malhiot. Aucun dommage. Vers les cinq heures de l'après-midi, nouvelle alarme pour un autre feu de cheminée dans le quartier No 4, dans le bloc de M. S. Makhiot. Aucun dommage.

—M. le chanoine Ouellette, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

LES AUTORITES MEDICALES

du monde entier, recommandent —comme un produit naturel et plus bienfaisants. Le

BYRRH

Vin Tonique et Aperitif

Se vend en consommation ou à la bouteille chez les épiciers et pharmaciens.

Hudon, Hébert & Cie, Montréal, Agts

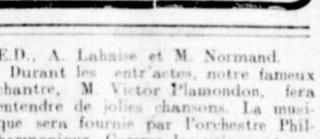

A. SCOTT & CO.,

1545 Rue Ste-Catherine

MONTREAL

lundi-merc—jno

J. B. GRATTON,

Entrepreneur-Général.

Spécialité: Charpente et Menuiserie,

82, 84 et 86 Avenue Mercier

RESIDENCE 250 rue Sherbrooke.
Téléphone Bell Est, 1593.
Maison privée East 774.
Réparations exécutées avec soin et promptitude. MONTREAL.

107-1an

AVIS

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu

JOHN CRAWFORD, Esq., de VERDUN

sont priées de les faire valoir sans délai auprès des soussignés et toutes les personnes endettées envers la dite succession sont priées d'effectuer leurs paiements à

THE ROYAL TRUST COMPANY,

Exécuteurs et syndics d'après le testament de feu John Crawford, édifice de la banque de Montréal, rue St-Jacques, Montréal. 20-27

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DU
VILLAGE DE VERDUN.

A une session générale ajournée du Conseil de la municipalité du Village de Verdun, tenue mercredi, le neuvième jour du mois d'avril 1903, en conformité avec les prévisions du Code Municipal de la Province de Québec, étaient présents, M. Edward May, le maire, et les conseillers Mallette, Lanthier, Lamothe, Hadley et Allan, il fut ordonné par règlement du conseil comme suit :—

REGLEMENT NO 79.

Respectant l'émission de débentures pour $35,000.00.

Dans le but de contracter un emprunt pour le paiement de la dette flottante, se procurer une plus grande protection contre l'inondation et l'achat d'appareils pour faire les chemins.

Il est décrété et passé par la loi du conseil comme suit :—

1o. Le maire et Secrétaire de ce conseil sont autorisés et requis pour et au nom de cette municipalité d'émettre des bons ou débentures pour la somme de trente-six mille piastres, ($36,000).

2o. Les dits bons ou débentures seront payables dans vingt-cinq ans à partir de la date de leur émission.

3o. Les dits bons ou débentures seront pour la somme de mille piastres ($1,000) chacun, et porteront intérêt au taux de quatre pour cent par an, payable à la banque Impériale du Canada, dans la cité de Montréal, à savoir :— le second jour de janvier et juillet de chaque année.

4o. Afin de payer l'intérêt sur les dits bons ou débentures et d'établir un fonds d'amortissement de deux pour cent sur le montant des dits bons ou débentures, et au-dessus du dit intérêt, une taxe spéciale est imposée par la présente loi, sur tous les biens-fonds imposables dans la municipalité de trois mille deux cent cinquante piastres ($3250) qui sera prélevé chaque année par le Secrétaire-Trésorier, jusqu'au paiement ou rédemption des dits bons ou débentures sur le dit immeuble.

5o. La dite taxe spéciale ou répartition sera due et payable de la même manière que les autres répartitions, que le conseil est autorisé de collecter.

6o. Les dits bons ou débentures seront vendus par soumission ou toute autre manière fixée par le conseil.

7o. Le montant réalisé par l'émission des dits bons et débentures sera déposé à la Banque Impériale du Canada, dans la cité de Montréal, au crédit de cette corporation, et sera employé par ce conseil : 1o. pour ouvrir, faire et macadamiser des chemins, la somme de trente-cinq mille piastres ($35,000). 2o. pour continuer le système d'égoût et d'eau, la somme de trente mille piastres ($30,000) et pour aucune autre fin.

8o. Le présent règlement avant de devenir loi, doit être approuvé par une majorité en nombre et valeur des électeurs municipaux, étant propriétaires et votant pour ce dit règlement.

Verdun, 11 avril 1903.

EDWARD MAY, Maire.
CEO. L. WARD,
Secrétaire-trésorier.

Signé :—

Vraie copie de l'original demeurant de record dans mon étude.

GEO. L. WARD,
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec,
Municipalité du Village de Verdun.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des électeurs municipaux qui sont propriétaires d'immeubles dans cette municipalité, aura lieu le 2e jour de mai prochain 1903, à 10 heures de l'avant-midi, à la place des sessions du conseil de la dite municipalité, à la maison d'école de la dite municipalité du village de Verdun, pour prendre en considération le règlement ci-dessus, No 79, et pour l'approbation ou la désapprobation du dit règlement. Le tout par suite d'une résolution adoptée à la session tenue le 9e jour d'avril 1903.

Donné en le village de Verdun, ce 23e jour d'avril 1903.

GEO. L. WARD,
Secrétaire-Trésorier.

53-3

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DU
VILLAGE DE VERDUN.

A une session générale ajournée du Conseil de la municipalité du Village de Verdun, tenue mercredi, le neuvième jour du mois d'avril 1903, en conformité avec les prévisions du Code Municipal de la Province de Québec, étaient présents, M. Edward May, le maire, et les conseillers Mallette, Lanthier, Lamothe, Hadley et Allan, il fut ordonné par règlement du conseil comme suit :—

REGLEMENT No 80

Respectant l'émission de débentures pour $65,000.00.

Dans le but de contracter un emprunt afin d'ouvrir des rues et faire des chemins, et aussi pour étendre le système d'égoût.

Il est décrété et passé par la loi du conseil comme suit :—

1o. Le maire et Secrétaire de ce conseil sont autorisés et requis pour et au nom de cette municipalité d'emettre des bons ou débentures pour la somme de soixante-cinq mille piastres. ($65,000.)

2o. Les dits bons ou débentures seront payables dans vingt-cinq ans à partir de la date de leur émission.

3o. Les dits bons ou débentures seront pour la somme de mille piastres ($1,000) chacun, et porteront intérêt au taux de quatre pour cent par an, payable à la banque Impériale du Canada, dans la cité de Montréal, à savoir : — le second jour de janvier et juillet de chaque année.

4o. Afin de payer l'intérêt sur les dits bons ou débentures et d'établir un fonds d'amortissement de deux pour cent sur le montant des dits bons ou débentures, et au-dessus du dit intérêt, une taxe spéciale est imposée par la présente loi, sur tous les biens-fonds imposables dans la municipalité de trois mille deux cent cinquante piastres ($3250) qui sera prélevé chaque année par le Secrétaire-Trésorier, jusqu'au paiement ou rédemption des dits bons ou débentures sur le dit immeuble.

5o. La dite taxe spéciale ou répartition sera due et payable de la même manière que les autres répartitions, que le conseil est autorisé de collecter.

6o. Les dits bons ou débentures seront vendus par soumission ou toute autre manière fixée par le conseil.

7o. Le montant réalisé par l'émission des dits bons et débentures sera déposé à la Banque Impériale du Canada, dans la cité de Montréal, au crédit de cette corporation, et sera employé par ce conseil : 1o. pour ouvrir, faire et macadamiser des chemins, la somme de trente-cinq mille piastres ($35,000). 2o. pour continuer le système d'égoût et d'eau, la somme de trente mille piastres ($30,000) et pour aucune autre fin.

8o. Le présent règlement avant de devenir loi, doit être approuvé par une majorité en nombre et valeur des électeurs municipaux, étant propriétaires et votant pour ce dit règlement.

Verdun, 11 avril 1903.

EDWARD MAY, Maire.
CEO. L. WARD,
Secrétaire-trésorier.

Signé :—

Vraie copie de l'original demeurant de record dans mon étude.

GEO. L. WARD,
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec,
Municipalité du Village de Verdun.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des électeurs municipaux qui sont propriétaires d'immeubles dans cette municipalité, aura lieu le 2e jour de mai prochain 1903, à 10 heures de l'avant-midi, à la place des sessions du conseil de la dite municipalité, à la maison d'école de la dite municipalité du village de Verdun, pour prendre en considération le règlement ci-dessus No 80, et pour l'approbation ou la désapprobation du dit règlement. Le tout par suite d'une résolution adoptée à la session tenue le 9e jour d'avril 1903.

Donné en le village de Verdun, ce 23e jour d'avril 1903.

GEO. L. WARD,
Secrétaire-Trésorier.

53-3

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières, de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER

COTES DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell Up 1490.
Connection gratuite pour Montréal.

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Vente Speciale

Au-delà de 400 rouleaux de Prélarts pour planchers et tapis d'escaliers.

A L'ENCAN

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre, JEUDI, LE 30 AVRIL, A 10 HRS A.M.

Pour le compte d'une manufacture — Au-delà de 400 pièces de prélarts pour planchers et tapis d'escaliers, grandeurs de 2-4, 5-8, 3-4, 4-4, 5-4, 6-4, 8-4 et 10-4. Qualités assortis. Dessins nouveaux.

L'attention des marchands de tapis et de nouveautés est attirée sur cette vente importante, la dernière de la saison.

Vente sans aucune réserve. Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

51-4

VENTE au COMMERCE

Dans l'affaire de

A. ST-LAURENT,
D'Ottawa.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs salles de ventes, Nos. 86 et 88 rue Saint-Pierre,

MERCREDI, LE 29 ET JEUDI, LE 30 AVRIL,

A 10 Heures a. m. chaque jour.

(Pour le compte des intéressés)

En lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne. La balance du fonds de commerce provenant de la faillite ci-dessus,

CONSISTANT

En nouveautés, lainages, étoffes, cotons, indiennes, flanelles, flanellettes, étoffes à robes, doublures, batistes, satins-soies, rubans, fleurs, modes, confections, sous-vêtements, bretelles, chemises, cols et cravates, articles de fantaisie, fils, parapluies, mouchoirs, gants, boutons, etc.

AUSSI — (Pour le compte des fabricants)— 5 caisses étoffes et tweeds de fantaisie, 12 caisses toiles de ménage, essuie-mains, serviettes, 15 caisses lainages, mitaines, serges, etc., 200 lots habits pour hommes, garçons, enfants ; pantalons, vestes, pardessus, etc., 5 caisses chapeaux en feutre, casquettes, chapeaux de paille, etc.

AUSSI — 250 caisses chaussures et claques assorties.

Nous attirons spécialement l'attention des acheteurs sur cette vente très importante. Le Fonds de Commerce ci-dessus est certainement l'un des mieux assortis qui ait été mis en vente depuis longtemps.

Vente sans aucune réserve. Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

25-27-28

PAR MARCOTTE FRERES

Grande Vente — AU — COMMERCE

La balance entière de ce fonds de commerce sera vendue aux enchères en lots convenables, aux acheteurs et sans aucune réserve, au No 381 rue St-Paul,

MERCREDI et JEUDI

29 et 30 avril à dix heures

CHAQUE JOUR.

Etoffes à robes, cotonnades, flanelles, tweeds, meltons, beavers, serges, doublures, soie, satin, batiste, dentelle, broderie, mouchoirs, bas gants, chemises, étoffes pour habillements et manteaux, sous-vêtements, boutons, cravates, châles, parapluies, mousselines, rubans, braids, garnitures, articles de fantaisie, peignes, ornements, etc., etc.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

52-4

VENTE A L'ENCAN

LIQUIDATION Dme A. MENARD

250 CREANCES SUR JUGEMENTS.

Comptes ou billets, montant à $9,000 doll.

Seront vendues à l'encan public à nos salles 69 rue St - Jacques, le jeudi, 30 avril courant à 1 heure p. m.

Les listes et détail sont en vue à nos bureau.

MARCOTTE FRERES.
Encanteurs.

24-27

Avis de Vente

Nous avons reçu instructions des héritiers de la succession de feu ONESIME MENARD, de vendre aux enchères publiques à nos salles 69 rue St-Jacques,

MERCREDI,

le 13 Mai 1903 à dix heures

du matin, un immeuble, terrain et bâtisses, portant les numéros civiques 260-262-264 et 266 rue Amherst, Montréal. Terrain de quarante-neuf pieds et 6 pouces de largeur sur soixante et seize pieds de profondeur, superficie 3762 pieds plus ou moins. Sans réserve. Pour plus amples renseignements, s'adresser à

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

27 av 11-12

Une Nouvelle Succursale de

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal,

sera ouverte

Vers le 15 Mai prochain,

Coin des Rues

Ste-Catherine et Ave Collège McGill.

15-23-27

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

1440 RUE STE-CATHERINE.

Tel Bell Est 1580. | Tél. des Marchands 520.

SEMAINE DU 27 AVRIL 1903

Le mélo-drame à sensation

'Haine et Repentir'

Nouveaux décors, grande figuration et splendide mise en scène.

PRIX : Matinées, 10, 15, 20, 25 cts. Soirées, 10, 20, 30, 40 cts. 53-6

SALLE Y.M.C.A., square Dominion

Mercredi, 29 avril 1903

A 8.15 P.M.

Concert d'Elèves

— DE —

Mlle C. MARIER

Professeur de chant

AVEC LE CONCOURS D'ARTISTES DISTINGUES

Sièges Réservées, 50c. Admission 25c.

BOTREL

Grand Concert d'Adieu

Sous le patronage de l'Honorable Raymond Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries, au

MONUMENT NATIONAL,

LE MARDI, 28 AVRIL COURANT,

A HUIT HEURES.

Toujours dans le but d'ériger un monument à Jacques-Cartier, à St-Malo, France.

A la demande d'un très grand nombre de personnes qui n'ont pu entendre M. et Madame Botrel dans leurs inimitables chansons de Bretagne, (plus de douze cents m'ayant pu obtenir de billets), le Barde Breton a consenti de donner un grand CONCERT DE GALA avant de nous quitter.

" Nouvelles Chansons "
Nouveau Programme. "

Tous les sièges sont réservés.

Prix des places : 50c, 75c, $1.00 et $1.50. En vente chez Parent Frères, 92 rue Saint-Jacques, à la pharmacie National, 216 rue St-Laurent.

" Billets Promissoires "

Nous avons des billets et des traites bien reliés sous forme de livre—un nouveau lot—100 dans chaque livre. Nous fabriquons et nous imprimons de la papeterie de bureau.

JOSEPH FORTIER, 254 rue St Jacques Montreal.

Tremblay & Riendeau

GRO

Parlement Provincial

La dernière journée de la Session est marquée par un débat important sur la question de nos bois et forêts.

L'Opposition demande l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois de pulpe, afin de développer dans notre province cette grande industrie.

M. PARENT PERSISTE A CROIRE QUE SA POLITIQUE EST LA MEILLEURE

Avant de se séparer, les députés adoptent une résolution du "Home Rule."

(Correspondance spéciale)

Québec, 26.—La chambre a siégé samedi matin de 10.30 heures à 1 heure p. m., afin de hâter la fin de la besogne pour que la protogation ait lieu le soir. Déjà bon nombre de députés étaient partis.

A l'ouverture de la séance, M. BLANCHARD a présenté un nouveau bill dans le but de conférer un contrôle absolu aux conseils locaux sur les travaux dans les limites du territoire municipal et amendant le code municipal en conséquence. Le député de Verchères dit que son intention n'est pas de forcer l'adoption de cette mesure à cette session, puisqu'elle est sur le point de se terminer, il désire seulement que son projet de loi soit accordé pour être étudié durant la vacance. C'est tout simplement une question qu'il pose pour la prochaine session.

La Chambre adopte ensuite les amendements faits par le Conseil Législatif à la nouvelle loi électorale la loi relative à l'indépendance de la législature.

NOS BOIS ET FORETS.

Lorsque la Chambre s'est formée en comité des subsides, M. St-Pierre député de Stanstead, se leva et prononça un fort et bon discours sur la question de nos bois et forêts. Il demande l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois de pulpe, même un droit prohibitif tellement élevé, que notre matière première, c'est-à-dire bois, billots, bois de papier, bois de fuseau, ne puisse être exportée et reste au pays pour y être manufacturée.

La coupe du bois est une source de revenu pour le journalier qui gagne à ce travail un dollar par jour. Mais lorsque notre bois s'en va à l'étranger, notre jeunesse le suit pour obtenir du travail dans les usines où ce bois est manufacturé. Le droit prohibitif d'exportation qu'il voudrait voir imposer n'est pas du ressort de la province, mais pour remédier à cela, il voudrait voir adopter ici la politique d'Ontario qui oblige les commerçants de bois à fabriquer au pays le bois qu'ils coupent sur les limites de la couronne. Il rappelle que sous le gouvernement Marchand, un droit de $1.90, avait été imposé, avec une remise de $1.50 lorsque le bois était manufacturé dans le pays. Mais le gouvernement actuel, a cru devoir réduire ce droit d'exportation à 65 cents, et cela sans aucune restriction

Eh bien, c'est une mauvaise politique, car elle contribue au dépouillement de nos forêts, en favorisant l'exportation à outrance, sans que la province et notre classe ouvrière n'en retirent aucun bénéfice.

M. St-Pierre termine en proposant, secondé par M. Giard, la motion suivante :

"Que la richesse forestière de la province de Québec est la plus belle partie de son actif ;

"Qu'un droit de coupe de $1.90 avait été imposé comme payable sur tout le bois coupé et destiné à l'exportation aux Etats-Unis, afin d'encourager la fabrication de ce bois, dans notre province ;

Que l'imposition de ce droit était dans l'intérêt public ;

"Que pour réussir à vendre une partie de notre patrimoine national tous les ans et se procurer des enchérisseurs américains, le gouvernement actuel a réduit ce droit de coupe de $1.90 à 65 cents ;

"Qu'il en résulte que nos forêts sont maintenant livrées à la dévastation et que la plus grande partie de notre bois s'en va aux Etats-Unis, appauvrissant ainsi la province au profit des étrangers ;

"Que si un droit de coupe suffisant était imposé, il se construirait dans cette province un grand nombre de manufactures de pulpe et de papier ; que cela donnerait de l'encouragement à nos ouvriers et à nos colons et ferait faire un pas immense à la province dans la voie du progrès sous tous les rapports "

"Qu'au lieu d'adopter cette politique, le gouvernement a commis l'inexplicable erreur de s'engager pour dix ans, sans autorisation législative, à ne pas élever ce droit de coupe à plus de 65 cents.

"Que le gouvernement est invité à changer sa politique sur ce point sans délai, de manière à protéger nos bois et forêts.

M. PARENT

L'hon. M. Parent répond au député de Stanstead. Il dit qu'en 1900 le gouvernement Marchand a voulu continuer la politique des conservateurs qui était d'augmenter les droits de coupe, mais souleva de sérieuses récriminations. Au mois de juin 1901, pour se conformer à une requête des marchands de bois en date du 29 mai précédent, le gouvernement a réduit le droit de coupe. L'ordre en conseil décidant cette réduction est daté du 1er juin 1901, trois jours avant la vente. La demande des marchands de bois était aussi appuyée par les fabricants de papier. Le droit élevé avait donc pour but de diminuer la concurrence dans la vente des limites et, par conséquent, de réduire la recette de la province.

Le premier ministre est convaincu que le colon souffrirait de l'augmentation du droit de coupe. L'endroit pour régler la question, dit-il, c'est à Ottawa où le droit d'exportation placerait toutes les provinces sur un pied d'égalité. Quant à notre richesse forestière, elle est de l'aveu de tous, inépuisable. D'après les calculs basés sur le recensement, notre province peut suffire à approvisionner l'industrie pour un temps infini. Le premier ministre admet que, de 1898 à 1902, 14,486 acres de limites à bois ont été vendus dont 6,000 avaient déjà été offerts en vente par ses prédécesseurs. Il termine en réaffirmant que sa politique est la meilleure pour le bien général de la province.

LE CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. M. FLYNN regrette que cette importante question vienne si tard, mais l'opposition ne pouvait changer la direction donnée à la Chambre. Sur cette question du bois de pulpe, dit-il, il y a divergence d'opinion absolue entre les deux partis. Le gouvernement actuel n'envisage la question qu'au point de vue de la recette, tandis que le parti conservateur l'envisage surtout au point de vue de la conservation de notre patrimoine national. C'est le parti conservateur qui, en 1892, jetait les bases de la politique de protection pour notre bois, en protégeant d'abord l'industrie du bardeau, puis, en 1895, en protégeant la coupe du bois ; enfin, en instituant cette commission d'enquête sur notre richesse forestière, dont le rapport eut pu servir de réponse à toutes les questions posées à la fameuse commission de colonisation, M. Marchand suivit cette politique, et si vous ouvrez la brochure électorale de 1900, vous trouverez que le premier ministre actuel est vanté comme le protecteur de l'industrie de la pulpe. Comment se fait-il que six mois près, au 1er juin 1901, tout cela était changé. La vraie raison, nous la trouvons dans le ton général du discours du premier ministre qui déclare qu'il faut de l'argent, qu'il faut des revenus à la province. C'est pour avoir plus d'argent que, quatre jours avant la vente des terres en 1901, le gouvernement réduisait à 65 centins le droit de coupe du bois ! Le gouvernement a fait plus que cela. Non seulement il réduisait le droit de coupe, mais il assurait en même temps aux acheteurs le maintien de cette réduction pendant dix ans.

Le premier ministre a invoqué la raison du colon et l'on prétend que l'augmentation du droit de coupe serait un malheur pour le défricheur. Cette raison n'est pas soutenable, car la loi est trop claire. Le colon paie son lot avec le droit de coupe, et plus le droit de coupe est élevé, plus vite son lot est payé, car ce droit de coupe est pour lui une source de revenus importante.

A 1.20 heures p. m., la séance est suspendue.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.

L'honorable M. FLYNN continue son discours.

On a prétendu, dit-il, que le gouvernement d'Ontario avait prohibé l'exportation du bois de pulpe par sa loi de 1900, qui impose aux porteurs de licences l'obligation de manufacturer ce bois dans le pays. Mais avant cette loi, Ontario est allé beaucoup plus loin dans le sens prohibitif. En 1898, le gouvernement de cette province a passé une loi semblable pour le bois de pin, imposant aux porteurs de licences l'obligation de manufacturer dans le pays le bois de pin coupé dans la province. Or, depuis 1898, le gouvernement d'Ontario a subi un véritable assaut, devant les tribunaux, et de la part des Américains et autres personnes intéressées dans l'exportation du bois. Ils prétendaient que cette loi était ultra vires, mais la Cour d'Appel d'Ontario a donné gain de cause au gouvernement, reconnaissant que celui-ci avait le droit de faire une loi de cette nature.

Le chef de l'opposition démontre ensuite que le changement de politique du gouvernement sur cette question du bois de pulpe, est préjudiciable à de grands intérêts. Il affirme qu'à cause de cela, il y a des industries qui périclitent dans la province. Il y a, entre autres, une grande compagnie industrielle qui se voit menacée d'être

OBLIGEE DE FERMER SES PORTES,

parce qu'elle n'est plus en état de lutter contre Américains.

La conséquence de la politique actuelle, c'est que nos forêts sont dépouillées pour alimenter les industries américaines. Notre bois est exporté en franchise; il est converti en pulpe aux Etats-Unis, qui imposent sur ce produit un droit d'exportation de $2. la tonne.

Le chef de l'opposition termine ses remarques en conseillant l'imposition d'un

DROIT D'EXPORTATION.

Le droit de $1.90 lui donnerait satisfaction. La seule forme sous laquelle la question devrait être présentée, c'est sous forme d'une mesure législative. Il insiste fortement pour qu'il soit adopté une politique à l'effet de protéger notre bois, spécialement notre bois de pulpe.

Après quelques remarques du premier ministre, le vote est pris et la motion de M. St-Pierre est rejetée par 23 contre 7.

M. Lane a voté avec l'opposition.

CAS DE SPOLIATION

L'hon. M. LEBLANC présente ensuite une autre motion de non-confiance.

Il dit qu'un colon du nom de Lajoie a obtenu la concession d'un lot, dans le canton Dolman, Lac St-Jean, et qu'il s'est mis en règle avec le département des terres. Pendant les deux premières années, il a fait huit arpents de défrichement sur son lot et s'est bâti une maison. Mais un jour, une compagnie manufacturière, la Cie de la Petite Péribonca, dont l'hon. M. Robitaille est le président, est allée s'établir près de Lajoie, dont elle n'a pas tardé à convoiter le lot. On a créé à Lajoie toutes sortes de difficultés et, finalement le pauvre colon a été dépossédé de son lot, qui appartient aujourd'hui à la compagnie de la Petite Péribonca.

MM. LEBLANC, TELLIER ET PELLETIER ont dénoncé avec la plus grande énergie ce cas de spoliation, mais cette motion a encore a été repoussée par un vote de 30 contre 7.

DROITS DE COUPE NON RECLAMES

Il est ensuite proposé par l'hon. M. PELLETIER :

"Qu'il appert par les documents sessionnels et l'enquête faite devant le comité des Comptes Publics ;

"Qu'il y a des compagnies possédant des limites à bois achetées du gouvernement, qui n'ont jamais payé de droits de coupe de $1.90 pendant que ces droits étaient en vigueur ;

"Que la province perd de ce chef un montant considérable ;

"Que le surintendant des gardes-forestiers de cette province, M. J. C. Langelier, a été entendu devant le comité des Comptes Publics et qu'il résulte de son témoignage que le gouvernement est pratiquement à la merci des compagnies intéressées quant à la quantité de bois sur laquelle elles paient le droit de coupe.

"Qu'il y a lieu de croire, d'après le même témoignage, que plusieurs compagnies trompaient le gouvernement pour payer moins de droits de coupe qu'elles n'en doivent ;

"Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait toléré et tolère un tel état de choses."

Cette motion est rejetée par un vote de 30 contre 7.

NOMBREUSES MOTIONS DE NON CONFIANCE

Plusieurs autres motions de non-confiance sont présentées sans discussion, afin d'en finir au plus tôt, et subissent le même sort que les précédentes.

SEANCE DU SOIR

L'hon. Dr GUERIN propose, secondé par l'hon. M. PELLETIER une motion de sympathie pour l'Irlande et le Home rule.j' Cette résolution est ainsi conçue :

"Attendu qu'il est de l'intérêt de l'Empire Britannique que les citoyens de ses différentes parties soient heureux et satisfaits ;

Et attendu que l'Irlande n'a pas été dans cette situation depuis nombre d'années ;

Résolu : —Que l'Assemblée Législative de la Province de Québec, province qui a bénéficié des bienfaits d'un gouvernement autonome, voit avec la plus grande satisfaction les mesures que le parlement de la Grande-Bretagne adopte en ce moment dans le but de faire disparaître tout mécontentement résultant des lois qui existent actuellement en Irlande, au sujet de la tenure des terres, et désire de plus exprimer l'espoir sincère que dans un prochain avenir le parlement de la Grande-Bretagne accordera une forme de parlement autonome qui satisfera les désirs patriotiques du peuple irlandais, et augmentera ainsi sa loyauté et son dévouement à l'Empire, de même que l'établissement d'un gouvernement autonome en ce pays a créé un lien indissoluble d'union entre le Canada et la mère-patrie ;

Résolu :—Que copie de ces résolutions soient envoyés à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour être transmise au Très Honorable Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, et que l'Orateur soit autorisé à en envoyer une copie au Très Honorable A.-J. Balfour, et une copie à Monsieur John Redmond, M. P.

L'hon. M. PELLETIER fait un discours chaleureux et la motion est adoptée à l'unanimité.

La prorogation a eu lieu à 9 heures P. M. Députés et Conseillers se sont réunis dans la salle du Conseil Législatif où les attendaient le lieutenant-gouverneur, Sir L.-A. Jetté, entouré de ses ministres et d'un brillant état major. Le représentant de Sa Majesté, après avoir sanctionné les bills passés durant cette session, a donné lecture du discours du trône ainsi qu'il suit:

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

En venant vous relever de vos travaux parlementaires, c'est pour moi un vif plaisir de vous offrir mes félicitations pour l'assiduité et l'attention que vous avez apportées à l'accomplissement de vos devoirs publics.

Vous avez adopté un très grand nombre de lois de la plus haute importance, lesquelles contribueront, j'en ai la confiance, au bien-être et à l'avancement du peuple de cette province.

Le rapport préliminaire qui vous a été soumis par la Commission de Colonisation produira dans toute la province, l'impression la plus favorable ; car il démontre avec quelle sage prudence les Commissaires ont commencé l'étude des graves problèmes, dont l'examen leur est confié, et combien ils ont à cœur de récueillir tous les renseignements nécessaires, avant de faire des recommandations qu'un travail plus complet et plus approfondi pourrait plus tard modifier et même contredire. C'est donc avec une entière confiance que nous attendons le rapport définitif de cette Commission, qui peut avoir une portée si considérable pour l'avenir de la province.

Messieurs de l'assemblée législative,

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour les différents services publics, et je suis convaincu que mon Gouvernement les emploiera avec une intelligente économie.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'assemblée législative,

Au moment où vous vous préparez à retourner dans vos familles, tout en vous renouvellant mes félicitations pour le zèle que vous apez déployé dans l'exercice de vos devoirs, je fais des vœux pour votre bonheur et pour la prospérité de cette province.

Le style est susceptible d'être changé souvent. Grand nombre de dessinateurs sont à l'œuvre pour trouver des moyens d'embellissements élégants, etc.

La Cie S. Carsley, Limitée, a en stock ce qu'il y a de plus nouveau, et ses déclarations sous le rapport du style font autorité.

Il n'y a pas à s'étonner s'il est l'attraction principale de toutes celles qui s'intéressent à la toilette. 53-1.

Club Tarte

Il y aura assemblée du club Tarte demain soir à huit heures, dans la salle Chagnon, coin des rues Ontario et Panet. M. Tarte est invité à adresser la parole. Les présidents des clubs libéraux de la ville sont priés d'y assister.

AVEC UNE LIVRE

de TEINTURES ELECTRIQUES, j'ai teint beaucoup plus d'étoffes qu'avec une livre des autres teintures, nous informe spontanément Mme Ed. Boisvert de Lotbinière, puis elle ajoute, je ne saurais trop vanter les TEINTURES ELECTRIQUES qui donnent de riches et durables couleurs que l'action du temps ne peut que difficilement détruire, que ni la pluie, ni la lumière ne peuvent altérer. 25-27

PILULES DE VIEL

débarrassent, nettoient et fortifient l'ESTOMAC, le FOIE et les INTESTINS. 15-27

COURRIER DE SHERBROOKE

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 27.—M. l'abbé Millette, curé de Compton est allé faire visite, la semaine dernière, à son frère, M. le curé de Nashua.

—Un certain nombre de paroissiens de Cowansville ont présenté à Mlle A. Renaud une montre en or, témoignage d'appréciation de ses services, comme organiste.

—Les exercices du cathéchisme préparatoire à la première communion sont commencés ce matin. Ils seront dirigés par MM. les abbés Gignac, Lavallée et Larue.

—Le Révd. Frère Hermenegilde que les élèves du collège de Waterloo avait vu partir avec peine l'automne dernier, pour retourner en France, revient à Waterloo, où il arrivera vers le 4 ou 5 de mai.

—L'Harmonie a fait une excellente acquisition dans la personne de M. Alde Hoey, clarinettiste solo, arrivé jeudi dernier d'Europe. M. de Hoey a obtenu dès son arrivée au pays une excellente position chez MM. Dussault et St-Jean, les marchands-tailleurs fashionables de notre ville.

—La compagnie de Telephone Bell aura un bureau au Petit Lac Magog pendant la prochaine saison de villégiature.

—L'Harmonie donnera, le 29 courant un concert gratuit à la salle des Arts, sous les auspices dela Bibliothèque Publique.

—Ozias Brodeur de Lavigne, envoyé mardi dernier, à Waterloo, aux assises criminelles de Sweetsburg pour assaut indécent sur une jeune fille de West Shefford a demandé un procès sommaire et s'est vu condamné, vendredi à six mois de prison aux travaux forcés.

—Le conseil de Coaticook a accordé cinq licences d'hôtels.

—Tous les forgerons du comté de Richmond se réuniront le 2 mai à la boutique de M. J. Boast, à Richmond, dans le but de former une union et adopter une uniformité de prix.

La Penmour Manufacturing Co qui vient d'acheter l'usine de tricot de St-Hyacinthe songerait, dit-on, à fermer ses moulins de Coaticook pour opérer que la manufacture de St-Hyacinthe.

—M. Joseph Daigle, un vieillard âgé de 77 ans, très connu et estimé à Richmond, est décédé presque subitement vendredi.

—M. l'abbé G. Boulay curé de St-Lazare était en ville la semaine dernière en visite chez ses deux sœurs, Mme Clovis Caron, et Mme Pierre Bercier, qu'il n-avait pas vue depuis 16 ans.

—M. LeBel victime d'un accident à l'hôtel Continentale, il y a quelques semaines, n'a pas complètement perdu la vue comme la rumeur qui s'était répandue en ville le faisait dire. Il est toujours sous les soins du Dr Bachand qui conserve l'espérance de lui sauver un œil.

L'ESPOIR DE LA MERE

dont l'enfant souffre de la Grippe, VIN MORIN "Créso-Phates". 15-27

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS. Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT. Envoyé par la poste sur réception du prix 25c. A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

Une Couverte bien nettoyee

Est un confort. Nous nettoyons les couvertes de manière à leur donner de la souplesse au lieu qu'elles soient moins rudes et dures.

R. PARKER & CO.,
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Que.
2410 RUE STE-CATHERINE, et
1958 RUE NOTRE-DAME.
Tels (Bell) Up 3041 (des marchands), 23
" Main 1597. 52—1

Pour que les rôtis d'agneau, de boeuf, etc., aient cette apparence brune appétissante et ce goût délicieux—pour leur conserver leur saveur, il faut qu'ils soient arrosés. Avec le poêle vieux genre il fallait ouvrir le fourneau brûlant, enlever la grosse lèchefrite chaude et la tenir sur le devant du fourneau pendant qu'on l'arrosait. Une cérémonie ennuyeuse avec des résultats non satisfaisants. Les supports adaptés au fourneau du

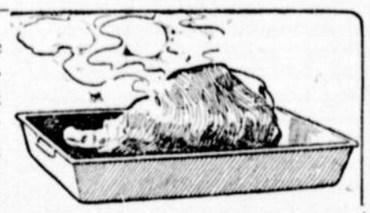

RANGE IMPERIAL OXFORD

rendent cette opération simple et satisfaisante. Ils tirent la poignée en avant du fourneau et les supports emmènent la lèchefrite et son contenu hors du fourneau où le rôti peut être parfaitement arrosé avec la plus grande facilité.

Le Range Imperial Oxford diminue le labeur de la cuisine et assure les plus heureux résultats. Venez à l'une de nos agences ou écrivez pour avoir le petit livre au sujet de l'Imperial Oxford.

The Gurney-Massey Co.
LIMITED
385-387 Rue St-Paul.
Montreal.

Colonial House, PHILLIPS SQUARE

ETOFFES A ROBES

Nous avons maintenant en stock une ligne complète de toutes les étoffes appropriées pour le Printemps et l'Eté.

ETOFFES CREME

Ces étoffes fashionables actuellement en stock sont dans toutes les dernières productions. Un grand choix dans tous les principaux tissus tels que : Etamine, Voiles, Eoliennes, Taffetas, Canevas, Etamines bouclées, etc.

Etoffes Crême pour Costumes

Hopsack, Canevas à Manteaux, Serges, Deap Natte, Drap Basket, etc,

ETOFFES NEIGEUSE

Lignes spéciales dans toutes les principales nuances, depuis 80 cents.

ETAMINE

Dans toutes les nuances désirables, unis et à flocons de neige, éoliennes pure soie et laine pour robes de réception, etc.

MOUSSELINES, Etc.

Organdies, Grenadines, Dimity, etc.

CRENADINES

Noires, et noires et blanches, un beau choix à 40c, 45c, 55c et 60c la verge.

Albatros 42 pouces, pour Blouses, à jolies rayures, depuis 65c la verge.

Echantillons envoyés gratis à n'importe quelle adresse, et attention spéciale accordée aux commandes par la poste.

Henry Morgan & Co.,
MONTREAL

VALVES ET ACCESSOIRES.

Les acheteurs sont priés d'écrire pour avoir notre nouveau Catalogue, donnant une liste des valves et des accessoires de tuyaux.

Williams & Wilson,
320 Rue St-Jacques, Montréal.
TEL MAIN 1553-1554.

LE VIEUX CIGARE

recommandable à 5 cents, fait à la main. Egal à n'importe quel cigare à 10 cents. jnc

Trop occupés pour annoncer
LA COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS
TEL. BELL Main 3330.

Mars 25-27-30—Avril 1-4-6-7-9-11-14-1618-20-22-25-27-30

Absolument la Meilleure Qualite

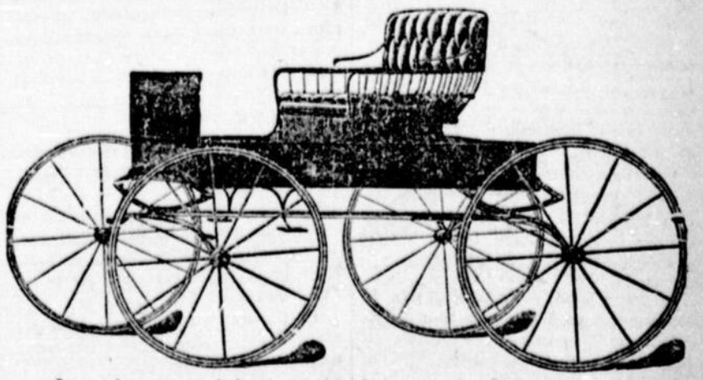

La vignette ci-dessus représente un de nos nouveaux genres de "buggies" avec bandages en caoutchouc léger, de la meilleure qualité. Nous manufacturons les mêmes genres avec roues en broches, essieux à billes et pneux en caoutchouc, voilà le buggy qui porte le mieux. Nous avons encore au-delà de soixante genres de véhicules moyens, tels que, Concord, Buggies avec siège élevé, Surreys, Traps, Voitures express, etc.

Manufacturés chez nous ; parfaitement garantis et vendus à des prix raisonnables.

HARNAIS de tous genres, et tous les ACCESSOIRES pour le CHEVAL et L'ECURIE.

E. N. HENEY & CO.
333 et 335 RUE ST-PAUL, - - Montréal.

Souffrit du Mal de Reins durant quatorze ans

DOULEURS TERRIBLES AU DOS.

Ne pouvait s'asseoir ou se tenir debout avec aisance.

Consulta cinq medecins differents.

Les Pilules de Doan pour les Reins

OPERERENT FINALEMENT UNE GUERISON COMPLETE .....

M. Jacob Jamieson, Jamieson Bros, les contracteurs et constructeurs bien connus, Welland, Ont., raconte comment il fut guéri : "Durant quatorze ans je fus affligé du mal de reins qui augmenta dans les cinq dernières années. L'attaque la plus sérieuse eut lieu il y a quatre ans, alors que j'étais complètement impotent. J'avais de terribles douleurs dans le dos, des bluettes de feu devant les yeux et je souffrais continuellement. Je ne pouvais m'asseoir ou me tenir debout avec aisance et ma santé était ruinée, n'ayant pas d'appétit et maigrissant beaucoup. J'ai pris des remèdes de cinq médecins différents ainsi que plusieurs autres préparations inutilement. Je commençai finalement à prendre les Pilules de Doan pour les reins et avant d'en avoir pris cinq boîtes, la maladie me quitta et je me porte mieux maintenant que depuis vingt ans.

Ceux qui me connaissent savent combien j'étais affligé et disent qu'il est presqu'impossible de croire que j'ai été guéri, mais ils savent que c'est pourtant la vérité. J'ai dépassé la moitié de ma vie, mais je sens que je jouis encore de la vigueur de l'enfance."

Prix : 50 cts la boîte, ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands ou

THE DOAN KIDNEY PILL CO.,
Toronto, Ont.

SOZODONT

Un dentifrice liquide parfait pour les DENTS et L'HALEINE

25c CHACUN

SOZODONT

POUDRE A DENTS

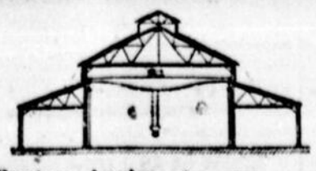

The Phoenix Bridge & Iron Works

Construction en Fer et en Acier DE TOUTES SORTES

Poutres, Angles, etc., etc.
Toujours en Magasin

6 RUE SHANNON,
Boite de Poste 893. MONTREAL.
PRIX SUR DEMANDE.

La Patrie

LEGISLATURE et PROVINCE

La Législature de Québec est prorogée.

Un homme qui n'est pas fâché c'est M. Parent.

La session a été désastreuse pour lui et pour son cabinet, pour la Chambre, pour nos institutions provinciales.

Lorsque le regretté M. Marchand descendit dans la tombe, il fallut lui trouver naturellement un successeur.

La tache n'était pas facile. Car la députation était très divisée dans ses prédilections.

M Robidoux semblait, cependant, être le choix de la majorité.

Sir Wilfird Laurier opina pour M. Parent. Son opinion prévalut.

L'attitude du Premier Ministre fédéral fut inspirée, dans une large mesure au moins, par M. Fitzpatrick qui était solliciteur-général et associé professionnel de M. Parent.

M. Fitzpatrick avait beaucoup d'adversaires dans le parti libéral du district de Québec. En fait, Sir Wilfrid Laurier l'avait nommé contre l'avis à peu près unanime des chefs de ce district.

C'était le droit de M. Fitzpatrick de se renforcer. L'arrivée de M. Parent à la tête des affaires de la Province était, à son point de vue, une excellente opération politique—professionnelle aussi.

Puis, M. Parent avait été plusieurs années maire de Québec. Il avait démoli des murs, percé des rues, construit un hôtel-de-ville. Il avait fait quelque chose.

M. Robidoux, fort mécontent, accusa beaucoup de gens — surtout peut-être ceux qui lui avaient été sympathiques La politique a des dessous si bizarre !

Et Sir Wilfrid Laurier a eu longtemps la bonne fortune de n'être "responsable" de rien. Ce n'était jamais "lui"—même quand c'était "lui" tout seul.

M. Parent a le désavantage d'une instruction très médiocre, et le privilège incontestable d'être un travailleur énergique et un sobre. C'est un "self made man" dans toute l'acception du mot.

Il est devenu évident qu'il n'a pas les épaules assez larges pour porter le manteau de chef de gouvernement.

Son mérite personnel n'eût pas suffi pour le faire monter au poste qu'il occupe par accident.

Il est des hommes qui grandissent avec les responsabilités des situations qui leur échoient. M. Parent n'a pas été de ce nombre. Il n'est pas fait pour un premier rôle. Ecrire de lui cette vérité, n'est pas lui faire injure.

D'autant plus que nous ne voyons, parmi ses collègues, personne qui le puisse remplacer à la satisfaction de ceux qui voudraient pour cette province un GOUVERNEMENT.

Nous allons à la dérive. Notre législature a perdu le prestige et le crédit qui lui sont indispensables pour accomplir son œuvre, pour développer nos ressources et assurer notre avenir.

Nous ne faisons rien.

Rien pour l'instruction publique ;

Rien pour la colonisation et l'agriculture ;

Rien pour l'amélioration de nos routes et de nos chemins ;

Rien pour la préservation de nos forêts et de nos bois ;

Rien pour appeler ici l'immigration.

Il semblerait que le principal devoir d'un gouvernement consiste à dépenser en piètre patronage les quelques centaines de mille piastres qui restent dans le trésor provincial, quand nous avons payé l'intétêt sur notre dette.

Pour vivre, pour vivoter, on livre le domaine public à une exploitation que nous qualifions d'abominable, sans craindre de tomber dans l'exagération.

La législation publique et privée est souvent préparée, dictée par l'agiotage.

Où donc va cette législature française ?

Où va cette province française ?

L'état actuel des choses ne peut durer.

M. Parent est incapable de réagir.

Il a pris l'initiative d'une demande d'augmentation de subsides.

Confier plus d'argent à l'organisation qui dirige nos affaires aujourd'hui, serait lui fournir les moyens de nous conduire dans de pires voies encore.

La province est en ce moment menée, administrée comme l'a été une quinzaine d'années durant la ville de Montréal.

Il a fallu de grands efforts pour nous débarrasser de la clique qui avait jeté le désarroi que l'on sait dans nos affaires municipales. Grâce à l'union des bons éléments, nous y sommes parvenus.

Les intérêts en cause à Québec valent bien la peine que nous nous appliquions sans retard à la tâche de la réorganisation qui s'impose.

SA MAJESTE BRITANNIQUE EN FRANCE

Les citoyens de ce pays ne peuvent manquer de se réjouir de la cordialité de la réception dont le roi Edouard sera l'objet en France. Trop de liens précieux, solides, nous rattachent à la France et à l'Angleterre pour rester indifférents au rapprochement qui s'opère entre ces deux grandes puissances—les plus éclairées, les plus fortes de l'Europe. Le jour où la France et l'Angleterre se donneront loyalement la main, l'humanité toute entière entonnera un "Te Deum" joyeux et reconnaissant. Car de ce moment datera pour le monde une nouvelle ère de paix, de progrès, de développement intellectuel et de bonheur matériel.

Paris s'apprête à recevoir magnifiquement le Souverain d'Angleterre. Ce sont de vieilles connaissances ; ils ne sauront se dire lequel des deux est le plus heureux de se revoir.

Les Canadiens-français mêleront leur humble voix aux acclamations qui éclateront vendredi en France, au passage du roi magnanime et bon qui préside avec tant d'éclat aux destinées du vaste empire britannique dont le Canada fait partie.

Vive l'Angleterre ! Vive la France !

Le budget d'Ontario porte les dépenses totales à $4,537,428. Celles de l'année dernière étaient de $4,004,228.

—o—

Le col. Hudon, commandant de la batterie B de Toronto, a donné sa démission, à la suite de difficultés au sujet de la paie de ses soldats.

—o—

Le sénateur Carmichael qui vient de se démettre est remplacé par M. R. G. McGregor, dePictou, ancien député à la Législature de la Nouvelle Ecosse.

—o—

C'est M. E. Botterel, commis en chef du bureau de la distribution à la Chambre des Communes, qui prend sa retraite après 45 ans de service que M. V. Savard, ex-M.P., doit remplacer.

—o—

On mande de Winnipeg que les conservateurs ont choisi M. Daniel McIntyre, de Clearwater, pour faire la lutte à l'hon. M. Greenway dans la division Mountain.

A LA COLOMBIE ANGLAISE

Une crise politique vient d'éclater à la Colombie Anglaise. Et elle ne manque pas d'intérêt.

Le gouvernement Prior a fait adopter par la législature une résolution revoquant les octrois en terres votés au C.P.R. Le vote a été unanime ; seul l'hon. M. Eberts, l'un des ministres, a voté contre la mesure.

Une commission fut subséquement chargée d'étudier cette question, et son rapport est attendu avec anxiété.

Si le comité rapporte que les faits soumis à la chambre n'ont pas été présentés franchement, qu'ils ont été dénaturés, le lieutenant-gouverneur pourrait bien intervenir et refuser sa sanction à la mesure révocatrice du gouvernement. Si Sir Joly refuse de signer l'arrêt ministériel, le col. Prior devra donner sa démission.

Mais comme toute la Chambre s'est prononcée en faveur de la résolution sus-mentionnée, le lieutenant gouverneur sera placé dans un grand embarras au sujet du successeur de M. Prior. Il pourra toujours, il est vrai, se rabattre sur M. Eberts qui a été seul dissident.

On mande de Victoria que les révélations faites au cours de l'enquête sur cette affaire d'octrois du C. P. R. ont encore rendue plus tendues les relations du premier ministre avec deux de ses collègues, MM. Eberts et Wells. Il ne serait pas surprenant que le col. Prior demandât leur démission.

Il est assez clair qu'un appel au peuple devient de plus en plus nécessaire, dans l'entreprenante provinces des rives du Pacifique.

Les actionnaires du Trans-Canada à Québec, ont tenu une assemblée samedi après-midi et ont adopté la résolution suivante :

"Nonobstant l'inaction provinciale, les promoteurs vont pousser les travaux avec la plus grande vigueur. Possesseurs d'une charte valide pour dix ans, avec les soixante premiers milles subventionnés par le gouvernement fédéral et le meilleur projet de chemin de fer dans le Dominion au temps présent, ils ont pleine confiance dans le succès de l'entreprise et entendent continuer sans délai les travaux d'arpentage et de construction."

CHRONIQUE

Au grand vite vite d'un petit char, nous traversons la ville encore dormeuse,se, pendant que le grand soleil fait là-haut ses mines les plus coquettes. On dirait qu'il veut empêcher Madame la lune de faire son dodo, en riant ainsi très fort, pendant que la chère nocturne se cache sous la couverte bleue garnie de fines dentelles brodées dans le blanc nuagé.

Et nous filons à toute vitesse, gagnant la campagne où l'ensoleillement se fait plus doux, et où les petits frissons se réchauffent sous une caresse plus brûlante du grand ardent d'en haut. Il est tout à la terre, maintenant. Petite Lune s'est endormie la chère, pour mieux narguer le vieux flirt... Dodo ! jolie Lune !

Puis le tramway s'arrête ; nous voici un peu livrés au hasard, mais le beau fleuve nous appelle, c'est vers lui que nous allons, pendant que les oiselets s'éveillant, dans les arbres encore nus, modulent leur gazouillant bonjour.

Tout est en fête, tout est joli ; les flots ont fait toilette, et les fines paillettes d'argent scintillent sur leur azur.

Nous nous abandonnons au bercement des ondes douces qui chantonnent.

"Il était un petit navire
Il était un tout petit gâs !"

Et cela bas, très bas ; il faut se mettre tout près, pour l'entendre... On dirait que la voix vient de bien loin, et qu'elle est toute hésitante, comme si elle se souvenait lentement de l'histoire de ce petit navire et de ce petit gâs. C'est qu'elle en a tant pris, la mer, des petits navires, des petits gâs, elle en a tant étreint, dans ses heures de rage, de jolies coques fines qui filaient joyeuses ; elle en a tant meurtri des pauvres marins qui chantaient, —qu'à la fin, elle ne se rappelle plus...

Devant nous c'est Caugnawaga, avec sa petite église de pierre et ses maisonnettes rustiques. Notre chaloupe est conduite par de vigoureux rameurs indiens ; à l'arrière se tient le pilote, un vieil Iroquois, à l'air très calme, indifférent à tout, ne regardant que le petit coin de terre où il va nous conduire, et qui est tout l'univers pour lui.

Nous débarquons bientôt ; des hommes et des femmes sont là qui nous regardent, ils nous rendent notre salut avec courtoisie, mais sans empressement. Le presbytère nous offre sa cordiale hospitalité, et de là, nous surveillons le fleuve. Bientôt, une pirogue jaune, pavoisée aux couleurs françaises apparaît ; elle est conduite par dix-huit rameurs ; la petite coiffe bretonne de Madame Botrel est là, comme un frais sourire au milieu des coiffures noires des hommes. Dans un instant, ils sont avec nous sur le rivage, puis tantôt dans la petite église où M. l'abbé Bouhier célèbre la messe. On entend de la belle musique exécutée par la fanfare des Iroquois, puis là-haut dans le jubé, ce sont les chanteurs et chanteuses qui rendent, dans leur langue tout le chant sacré. C'est quelque chose de neuf et de bizarre qui charme profondément ; au Sanctus, les accents deviennent plus pieux, plus adorants. On s'incline très bas. Madame Botrel, de la jolie voix, que nous admirons, dit un "Ave Maria" et un "O Salutaris". Les petits sauvages se retournent pour regarder la belle dame de là-haut. Puis à la fin de la messe, M. et Mme Botrel chantent un cantique breton dont la poésie intense fait venir les larmes aux yeux.

Monsieur l'abbé Forbes, le dévoué curé des Iroquois, fait un sermon sur..... Ce n'est pourtant pas faute d'avoir bien écouté ! Les "petits servants" avec leurs robes rouges me distraient légèrement. J'admire longuement le bel autel, don de Louis XIV ; je songe au temps passé... à l'ancien pays que nous avons enlevé aux pères de ces fils qui prient là, près de moi. Les avons nous bien brisés ces féroces Iroquois, qui sont passibles et doux ; dans leur grand œil fixe, on ne lit plus l'espoir de la vengeance. Ce qu'ils ont dû souffrir ces enfants de l'air libre, en se voyant enlever le beau pays, dont on leur laisse maintenant,—par charité,—un petit espace ! Mais ils ne s'occupent guère de cela aujourd'hui, toute à la joie de la fête ces fils des domptés qui aiment leurs dompteurs, parce que la religion a attendrie leurs âmes et y a versé à grands flots, l'amour, la charité. Les sauvages sont réunis sur un grand terrain, en arrière du presbytère, à côté des ruines de ce fort Saint-Louis derrière lequel nos ancêtres se retranchaient pour tirer sur leurs aïeux révoltés... Aujourd'hui les fils fraternisent. Le grand Chef et les autres chefs dans leur pittoresque costume sont assemblés au centre de la tribu. On doit baptiser le Révérend Père Granger qui est là, tenant par la main son parrain, un vénérable vieillard iroquois. On lui donne le nom de "Kenwesteschon'-, qui se traduit par "jour sans fin.-' N'est-ce pas poétique ? Puis on fait exquisser au nouveau baptisé un pas de danse sauvage, et les chefs tournent ensuite autour de lui, dans une ronde échevelée, en poussant des cris rauques, et en brandissant des tomahawks. Le nouvel élu prononce un discours en iroquois qui paraît faire grand plaisir aux Indiens.

Théodore Botrel harangue ensuite la foule et trouve des mots délicats et charmants à dire à ces rustres qui le regardent avec admiration.

Le Révérend Père Forbes traduit en sauvage, les paroles du poète breton

Le chant de la "Paimpolaise" soulève des applaudissements, le poète a improvisé un gentil couplet sur Caughnawaga qui cause un vif plaisir à nos hôtes. Puis c'est au tour du grand barde d'être baptisé. Les Iroquois le comblent de cadeaux,et les danses recommencent, Botrel iroquois se nomme "Rohatio", — Celui qui a une belle voix" — Il serre la main aux chefs, en leur disant deux mots dans

La gentille Madame Botrel est reçue par les femmes de la tribu, drapées à l'antique dans leurs grands châles aux couleurs vives. Quelques-unes portent sur leurs bras, un bébé entièrement caché dans un pan du châle. L'une d'elles, prend notre Bretonne par la main, et lui fait exécuter maintes fantaisies chorégraphiques, puis finalement, lui jetta dans les bras un bébé dans un berceau, joli travail qui fait honneur au talent et au goût des Iroquoises — Les autres femmes lui offrent aussi leurs cadeaux. Madame Botrel "Ionikonhriio" — la douce" — les remercie de la façon la plus exquise: par un baiser! Ce langage-là est toujours compris.

C'est vraiment une belle fête dont le souvenir sera doux à tous, et dont nous garderons une sincère gratitude à M. l'abbé Forbes qui nous a reçus à Caughnawaga, avec une si grande affabilité.

C'est si joli, si poétique, si reposant ce petit coin de pays baigné par la grande mer, avec pour horizon d'un côté, la plus grande ville canadienne, et de l'autre, l'infini, — que plus d'un "blanc" rêverait d'y vivre, si le "peau-rouge" le lui permettait.

Mais ils font bien, ces sauvages de défendre leur petit territoire; ils peuvent chanter avec Botrel: Je suis dans mes sabots"! Restez toujours dans vos sabots, pauvres enfants des bois, défendez le peu qui est à vous, de tout le reste de vos énergies, montrez aux races qui se réclament comme supérieures, le plus bel exemple qu'un peuple peut donner: la fidélité à ses traditions.

Et sur le fleuve, le son de la cloche, nous arrive encore, cette cloche que Champlain, il y a trois cents ans donna aux Iroquois; que de chansons elle sait cette cloche à la voix tendre qui a parfois sonné des heures terribles..... En l'écoutant, il nous semble entendre toute l'histoire canadienne... Nos sauvages rament, rament, impassibles, les yeux perdus dans le vague.....

Quel vague?

Madeleine

Le véritable Castoria porte toujours la signature de Chas. H. Fletcher.

Quand bébé était malade, elle prit du Castoria.
Quand elle était enfant, elle pleurait pour Castoria.
Quand elle fût Demoiselle, elle s'en tint au Castoria.
Quand elle eût des enfants, elle leur donna Castoria.

La Cie **S. CARSLEY,** Limitee.

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 27 Avril 1903.

Manteaux DES PLUS Elégants pour Dames

Tout ce qui est nouveau en fait d'articles de toilette reçoit un chaleureux accueil à ce magasin.

Les trois Manteaux dont nous donnons plus bas la description sont des plus nouveaux, car ils font partie d'une importation qui nous est arrivée Jeudi de la semaine dernière.

Manteaux en tweed gris pâle, collet et revers, couleur sang de pigeon, en drap uni, bord en galon de fantaisie, collet à double collerette, dos français, manches évasées, pour Dames **$7.50**

Manteaux en tweed de fantaisie, de couleur façon moucheté et blanche, revers et bandelettes en drap uni, boutons en métal, dos Watteau, manches évasées, pour Dames..... **$11.50**

Manteaux en tweed riz mélange heather, tuyautés et à revers en drap brun uni, collet Kimono, collet triple, manches évasées, doublure en satin uni, boutons de fantaisie en métal finis genre Kinnono, et avec double collerette **$15.75**

COUVRE-PIEDS—UNE GRANDE VARIETE de LIGNES POPULAIRES

Couvre-pieds de couleur, comprenant couvre-pieds Alhambra Triumph,Trellis, Gordon, Iris, Cambridge, Carlsbad et toutes les autres marques réputées les meilleures.
Dimension 9—4, chacun 55c, 76c et 94c.
Dimension 10—4, chacun 94c, $1.15, $1.50 et $1.65.
Dimension 11—4, chacun $1.75, $2.35 $2.65 et $2.95.
Dimension 12—4, chacun $2.50, $2.65 jusqu'à $4.50.
Le "Oldesig" — Une nouvelle ligne de beaux couvre-pieds de couleur blanche, bleu-pâle, rose et jaune, mercerisés ou finis en soie.
Dimension 10—4, blancs, chacun $3.50
Dimension 10—4, de couleur, chacun 3.65
Dimension 12—4, blancs, chacun 5.50
Dimension 12—4 de couleur, chacun 5.70

RIDEAUX—ETOFFES A RIDEAUX PLUS DE VARIETE QUE VOUS NE SAURIEZ LE CROIRE

Rideaux en appliqué blanc et suisse, dans de jolis dessins nouveaux, avec bords simples et doubles, dimension 90 pouces x 3 1-2 verges. Depuis $3.35 à **$18.75**

Rideaux en appliqué blanc et suisse, dans de jolis dessins nouveaux, tous avec bordure double, dimension 72 pouces x 4 verges. Depuis $9.00 à **$21.00**

UN BON MARCHE EN IMACES ENCADREES

125 en tout : différents sujets, quelques-uns en couleur, moulures dorées et en chêne, 2 pouces de largeur. Grandeurs des cadres 16 pouces x 20 pouces, 16 pouces x 24 pouces, et 20 pouces x 24 pouces. Prix ordinaires $1.25 jusqu'à $2.00. Tous à un seul prix jeudi **79c**

Liste Modeste DE NOS VALEURS en BON Ameublement

Si l'échelle générale des prix est équitable, le Gros Magasin est convaincu du plan prémédité d'abaisser les prix d'ameublements.

Chaises d'étudiants, recouvertes en imitation de cuir et de damas, large glande, et très confortables. Valeur régulière $4.75. Prix de vente..... **$3.90**

Porte-chapeaux en orme, fini doré avec miroir biseauté de 12 x 20 pouces, 4 crochets doubles pour chapeaux et habits, assiettes en cuivre pour ombrelles, boite forme siège, magnifiquement sculptés à la main et valant $8.50.
Notre prix de vente **$6.65**

Tables-cabinets pour cuisine, avec 2 grands tiroirs doublés en zinc, pour mettre la fleur et la viande, 2 tiroirs aussi doublés pour coutellerie et 2 grandes planche à pâte. La table la plus utile qui soit pour la cuisine. Prix régulier $6.75.
Notre prix..... **$5.90**

ON S'OCCUPE PROMPTEMENT DES COMMANDES DONNEES PAR LA POSTE.

La Cie **S. CARSLEY,** Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

Hopital Notre-Dame

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception, des dons suivants :

La ville de Ste-Cunégonde, $50 ; M. G. Tremblay & Co et employés $21.25 ; M. H. Corbeil et employés $17.10 ; MM Beaudin, Cardinal, Loranger et St-Germain, $15 ; les employés de la Colonial House, $13.55 ; la librairie Beauchemin $13.35 ; Mme Dumont Laviolette, MM. Thomas Gauthier, Henry Birks & Sons, A A Ayer & Co Ltd, Chs. Glaskmeyer, P Caron, J.W.Hill, hon. juge N. Charbonneau, Ecole Normale, hon. juge Fortin, H. P. Labelle, The Ames Holden Coy of Montreal, Ltd, Préfontaine, Archer, Perron et Taschereau, John Lowell & Son, James Harper, John Hagar, Dr J. D. Gauthier, $10 chacun, M. E. D. Marceau $7.50 ; MM. A. D. Nelson, A. Vervost, G.C.Collins, G. E. Nelson, H. Lamontagne & Cie, Dr J.G.Laviolette, A. de Lormier, S. Godin, La Cie d'Imprimerie Moderne, W. Ramsay, Dandurand, Brodeur et Boyer, Arthur Tanguay, Gunn, Langlois & Co, Ltd, John Foreman, R. C. James & Co, Ltd, Pratte, Nordheimer & Glendon, Dr Beaudry, McClary Mfg Co., W. L. Lewis, Frederic Villeneuve, Mlle Alice Lalor, McKeon, $5 chacun MM. Kiefled Bros et employés, $4.50 ; MM. Massou et St-Germain, et employés, $3.30 ; M. C. Laurendeau, $3.00 ; MM. G. L. Pelletier et employés, $2.25 ; MM. Andrew Young et employés, $2.25 ; MM. O. N. Fréchette, I. H. Brosseau, J. W. Gilgour & Co, National Rubber Co of Canada, Dr Virolle, A. Kleczkowski, A.E. Beaulieu, Simon Lesage, Hop Wo, Jos A. Lamarche, D. K. McLaren, Joseph Beaulieu, J. W. Blumenthal & Sons, A. Sault, D. Nugthinger, Alf. Cross,Bastien Bergeron & Cousineau, J. Beaudry, W. Chipchase, W. C. Mussen, Cole & Cameron, H. Rutenberg, Bodega Wine Co, Montréal, Home Guarantie Co, Dales Cy, J P Pangmen, Desbarats & Co, Fortin Hotel, Walter Joseph, E. Choquette, Johnson & Cousineau, J A Workman,$2 chacun ; MM. Leonard Bros, Syndicat Canadien, Kameck Boohanna & Co,Bruno Charbonneau, H. Coupal, Dupuis & Cie, J H Paquin, E. D. Tétreau, J. Archambault, W. Watts, A. C. Décary, N. Théoret, J H Malouf, Arthur Lacoste, D. Ouimet, J. E. Gravel, Raoul Garneau, Hugh Mackay, Geo. Gauthier, Dr Emile Pelletier, R. de L. Harwood, M.D., G. Marcoux, M. KelLey, Rubenstein Bros,N. Lacoste, The G. R. Locker Co, D. H. Llogs & Co, T. Paquin, Dr Pillon, Dr Bonnier, Ulgéric Gauthier, William H. Edge, E. Knox, E. D. Chaussé, Théodule A. Grothé, Wm. Francis, Ranah-Beauchaman, Louis Bédard, E. Chénier, M.D., J. Adler, Rob. Murinberger, A. Laurendeau, L. Robert, C. Théoret, Aldermour & Bourgeane, H. Lamontagne, A. Michaud, O. Crépeau, N. P. Lamy Lamy, L. Martineau, G. G. Dupré, C. E. Thibault, Universal furniture Co, L. Bélanger, A. Dalbec, J. H. Leclair, A. P. Vallières, Ed. Lord, Gilbert Gagnon, Dupont frères, P. Massicotte & Co, $1 chacun.

Dons en nature.— MM. Dart & Chapman, 3 sacs en caoutchouc ; Pharmacie Filion, formulaire de prescriptions ; M. J. H. Chapman, 9 irrigateurs en granit, Pharmacie Robert, 2 sacs en caoutchouc ; Mlle Martin, 6 couppes pour enfants malades ; Mme Déry, 1 chaise de malade ; Mme Octavien Rolland, 1 couchette en fer avec sommier.

AU COLLEGE DE TERREBONNE

Séance dramatique et musicale

(Correspondance spéciale)

Terrebonne, 27. — Nos collégiens ont préparé, avec grand soin, une grande séance dramatique et musicale qu'ils offriront au public le 29 avril courant.

Le drame intitulé "Un mensonge" est le thème que nos jeunes amis ont mis à l'étude.

La grande salle de l'hôtel de ville de Terrebonne ne manquera pas de se remplir, ce soir-là, d'une foule anxieuse d'applaudir au succès de notre jeunesse.

La partie musicale promet surtout beaucoup d'intérêt. La fanfare et le chœur du collège en feront les frais.

FARGO, N.D.

Mort d'un prêtre canadien au Texas

(Correspondance spéciale)

Fargo, N.-D., 27. — Mgr Shanley, évêque de Farga, a reçu un télégramme lui annonçant la mort de M. l'abbé J. A. Brindamour, autrefois de ce diocèse et décédé vendredi, le 17 du courant, dans un hôpital, au Texas.

M. Brindamour est natif de Québec. Plus tard ses parents allèrent demeurer à St-Prime de Chicoutimi.

L A majorité des consommateurs de Whisky écossais doit préférer la bonne vieille marque de .....

JOHN DEWAR

ou la consommation ne serait pas la plus grande de toutes les marques vendues au Canada aujourd'hui.

Le mérite et l'habileté qui ont conservé la belle qualité qui rendit cette marque célèbre il y a plus de 50 ans sont le secret du succès remarquable de cette maison.

ANNONCE DE John Murphy & Cie.

La Dernière Semaine d'Avril est Ordinairement calme dans notre Département des Manteaux.

A cause croyons vous, du déménagement et du ménage—Pour mettre plus d'activité, nous offrons ce qui suit :

Manteaux en drap poil de chameau tan nouveau bleu, valaient $4.50 pour**$1.95.**

Marteaux en tweed drab mélangé, valaient $4.75, et $5.50 pour **$2.45.**

Manteaux en drap Covert drab et dans les nuances tan, doublés en soie croisée, valaient $8.75 et $9.75, pour seulement **$3.95**

Nous avons aussi une ligne de manteaux en drap Box drab à $9.00 pour $4.90.

Aussi une ligne de manteaux en Harringbone de nuances, médium et joliment garnis, valaient $7.50 pour **$3.75.**

Vente Speciale de Costumes de Dames

Costumes en Homespun Cheviotte, gris foncé, bleu-marin et noir, $6.50 et $7.50 pour **$3.95.**

Lignes dépareilleés de Costumes de Dames, environ 400 en tout pour écouler comme suit :

$13.50, $15.00, $17.50, $20.00. Prix d'écoulement, **$5.90.**

$21.00, $23.50, $27.50, $30.00. Prix d'écoulement, **$8.90.**

Ces bons marchés sont pour toute cette semaine.

" Venez de bonne heure pour avoir le premier choix."

Nous venons de mettre en stock les dernières nouveautés en jupons de soie et de soie moirette pour Dames.

Deux caisses de ces marchandises ont été reçues ce matin et marquées à prix populaires.

Jupes en soie Moirette depuis **$5.00.**

Jupes en soie taffetas, depuis **$6.50.**

Aussi deux caisses de chapeaux galatée pour enfants, les formes les plus nouvelles, prix depuis **50c à $2.50.**

Aussi 100 douzaines de blouses en mousseline blanche, dans toutes les dernières idées de la mode. Nulle part ailleurs vous ne pourrez voir un aussi gros assortiment à prix populaires.

Prenez l'élévateur et voyez le grand étage de Blouses blanches de Dames au troisième étage.

John Murphy & Cie.

2341 et 2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalf
Conditions Comptant. Téléphone 2740.

Un Bienfait pour les Intestins du Mauvais Garçon

La nature punit tous les excès, non seulement du mauvais garçon, mais de nous-mêmes aussi. Trop manger, trop boire, peu dormir causent des troubles d'intestins qui peuvent devenir sérieux.

"Mes enfants prennent les Cascarets plus vite qu'aucun autre remède."
Mme FRANK NUMERT, Princton, Ill.

"Les Cascarets sont maintenant en usage dans ma famille et ils sont merveilleux pour les enfants."—LEE D. THOMPSON. Portsmouth, Va.

"Notre petite fille souffrait de constipation depuis plus de deux ans. Les Cascarets la guérirent. C'est le meilleur remède que nous ayons jamais eu contre les rhumes."
M. et Mme RALPH DUTORD, Clayton, N.-Y.

"J'ai fait usage des Cascarets et je les ai trouvés excellent remède pour moi-même et mes enfants". — Mme BRIDGET McCROSSON, 908 rue Beard, Philadelphie, Pa.

"Les Cascarets sont merveilleux pour les enfants." — Mme Wm. ROAN, Catamount, N.-Y.

"Nous avons employés les Cascarets durant trois ans, et pour les enfants et pour nous-mêmes. Ils accomplissent tout ce que vous leur attribuez." — Mme P. M. KOLLING, 416 rue Dock, Steubenville, O.

Tout bon garçon bien portant et vigoureux est parfois un mauvais garçon — mauvais pour lui-même ; et il mangera trop de pommes vertes, de patés à la viande ou d'autres mets de manière à nuire à ses intestins. Les hommes ne sont que de grands enfants. Dans ces cas là ; ce qu'il faut n'est pas un remède violent qui affectera les tissus délicats des intestins, mais les Bonbons Cathartiques Cascarets doux mais d'une action sure, car ils mettent immédiatement tout en bon ordre. C'est le remède le plus parfait au monde contre toutes les formes d'indigestion, de dyspepsie et de constipation.

Cascarets

Les meilleurs pour les intestins. Chez tous les Pharmaciens 10c, 25c, 50c. Jamais vendus en quantité. Véritable tablette marquée C C C, garantie devoir guérir ou votre argent vous est remis. Echantillons et petit livre gratuits. Adresse, Sterling Remedy Co, Chicago ou New-York.

Le capital et le travail

Lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Bruchesi

La lettre suivante de Mgr l'Archevêque de Montréal a été lue hier dans toutes les eglises du diocèse :

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jesus-Christ.

Nos très chers frères,

Les grèves qui ont marqué ces derniers temps, ramènent impérieusement l'attention sur la question ouvrière et sur ses inquiétants problèmes. Au sein de notre ville, de nouveaux conflits semblent se préparer, et ouvriers s'observent avec défiance : d'un jour à l'autre il peut se produire des événements très graves, des actes de violence déplorables.

Nous nous reprocherions de n'avoir pas élevé la voix, et de n'avoir pas donné aux fidèles confiés à notre ministère les conseils qu'exigent les circonstances.

L'Eglise est la mère de tous les chrétiens. Riches et pauvres sont ses enfants. Elle aime tous les hommes; à tous indistinctement elle doit sa protection. Mais, toujours, elle a manifesté une tendresse particulière pour les déshérités de la fortune pour ceux qui portent le fardeau du travail manuel. C'est justice, puisqu'ils sont les plus faibles, et que leur avoir pour être de moindre importance n'en est que plus sacré.

A l'Eglise revient l'honneur d'avoir aboli l'esclavage, relevé et défendu le serf, fondé ces admirables corporations ouvrières, qui assuraient aux travailleurs le respect de leurs droits et une part équitable d'aisance et de bien être. L'Eglise, en couvrant ainsi de son ombre protectrice, les plus pauvres d'entre ses enfants, ne faisait qu'imiter les exemples de son divin maître, fils d'artisan lui-même pendant la plus grande portion de son existence terrestre. Notre-Seigneur s'est montré sévère quelquefois à l'égard des fortunés de la terre et des puissants de ce monde. Toujours, il s'est incliné avec bonté vers les humbles et les petits.

Il a souffert comme eux, il a peiné avec eux, afin de sanctifier leurs labeurs et leurs privations. Il leur a enseigné la patience et la résignation, leur promettant en retour les joies et les récompenses de l'éternité.

Mais le Christ n'est pas venu détruire l'inégalité des conditions humaines. Cette inégalité est voulue par les desseins de Dieu, son Père. Les lois de la nature en font d'ailleurs une nécessité inévitable. Prétendre bannir de la terre cette inégalité ou s'insurger contre elle, serait une chimère. Le Sauveur, notre modèle, en a subi les misères et les humiliations. Les pauvres doivent marcher sur ses traces divines; ils perdraient autrement les mérites de leurs souffrances ici-bas. En effet qu'ils le veuillent ou non, la pauvreté existera toujours, en dépit de toutes les révoltes et de toutes les théories séductrices.

Ce que Dieu a décrété, ce que le Christ a maintenu, les hommes n'y changeront pas un jota. Les créatures jusqu'à la fin des temps, seront donc partagées en deux grandes classes, la classe des riches et la classe des pauvres.

La volonté de Dieu, la loi de l'Evangile, c'est que riches et pauvres, maîtres et serviteurs, vivent ensemble dans une harmonie fraternelle, sans colère et sans haine ; mais pleins de condescendance les uns pour les autres, respectueux de leurs droits mutuels, unis par les liens de la charité chrétienne, comme les fils d'un même Père, les enfants d'une même famille.

En-dehors de là, la paix n'est pas possible dans la société ; il n'y a plus de prospérité pour les nations.

Aussi, nos très chers frères, quelle terrible responsabilité encourent ces meneurs et ces écrivains qui profitent des moindres conflits entre le capital et le travail pour pousser les ouvriers à la haine des patrons, à la discorde et à l'insurrection. Ceux-là sont les plus dangereux ennemis du peuple, dont ils prétendent servir les intérêts.

Que notre population ouvrière ne prête pas l'oreille à leurs suggestions. Elle n'y gagnera rien absolument. Trompée par ces faux amis, conduite aux pires excès, elle perdra au contraire la sympathie publique qui lui est si nécessaire et qui ne lui a jamais été refusée en notre pays.

Ecoutez plutôt, nos très chers frères, les conseils de l'Eglise, les avis du Souverain-Pontife et de vos pasteurs.

Les travailleurs, non moins que les capitalistes, assurément ont des droits imprescriptibles. L'Eglise reconnait ces droits et les sanctionne de toute son autorité. Sans oublier de rendre justice pleine et entière aux riches, elle sera toujours prête, à l'avenir comme dans le passé, à défendre les privilèges du pauvre contre toute atteinte illégitime.

Mais les ouvriers à l'égard des patrons ont aussi des devoirs à remplir. Aux uns et aux autres, l'Eglise prêche l'accomplissement de leurs devoirs.

Et c'est précisément l'équilibre harmonieux qu'elle cherche à établir entre les droits et les devoirs de chacun, qui fait la force de ses enseignements et qui donne à son action une bienfaisante fécondité.

Elle ne sait ni flatter les passions populaires, ni servir les ambitions des riches. A toutes les classes de la société, elle enseigne les principes éternels de la justice et de la charité.

Ces principes, Léon XIII les a exposés nettement dans sa magistrale encyclique sur la condition des ouvriers. C'est là, nos très chers frères, et nulle part ailleurs que vous devez chercher la solution du problème qui nous occupe.

En premier lieu, recommande le Souverain-Pontife, que les riches commencent par s'interdire tout acte de provocation. Qu'ils évitent toute manœuvre, toute exploitation, tout excès de nature à porter préjudice aux pauvres. Les vrais catholiques, dit-il encore, doivent s'efforcer de donner satisfaction aux justes revendications de ceux qui sont placés sous leurs ordres.

Il serait déraisonnable, en effet, de la part des capitalistes et des industriels, d'élever outre mesure le prix des choses nécessaires ou simplement utiles à la vie, uniquement dans le but de grossir leur fortune, et sans tenir compte des privations imméritées qu'un pareil abus de puissance impose aux classes ouvrières. Nous n'hésitons pas à déclarer qu'il y aurait la provocation intolérable et démini de justice. Quelles raisons assez convaincantes trouverait l'Eglise, dans ces circonstances, pour demander au peuple de se soumettre et de souffrir en patience ?

S'il on veut que le pauvre se résigne aux misères inséparables de son état et qu'il soit respectueux des droits d'autrui et de l'ordre social, non seulement il importe de ne pas le pressurer par des hausses frauduleuses ; il faut encore que le capitaliste ne lui refuse aucun de ses droits.

Parmi ces droits, un salaire équitable occupe le premier rang. Comment attendre de l'employé qu'il se dévoue et peine toujours sans recevoir une juste rémunération, c'est-à-dire un salaire correspondant à la véritable valeur du travail accompli et au prix courant de toutes les choses nécessaires à la vie familiale?

Ce serait de même un abus que de prolonger la durée du labeur quotidien au-delà des bornes déterminées par la nature, la loi divine et l'intérêt des santés.

Il serait injuste également de laisser les employés dans le droit naturel qu'ils possèdent, au même titre que tous les citoyens, de se former en associations distinctes, pourvu que rien dans le règlements de ces sociétés ne dépasse une équitable mesure de secours et de protection mutuels, ou ne dégénère en tendances socialistes.

Il y aurait enfin une sorte de cruauté même au seul point de vue économique, à rabaisser plus qu'il ne convient le salaire des hommes, par la concurrence désastreuse et souvent immorale du travail non réglementé des enfants, des jeunes filles et des mères de familles.

Pour résumer notre pensée, aucune solution heureuse et définitive de la question ouvrière n'est à espérer, tant que l'on n'aura pas fait disparaître toute provocation injuste, et que l'on n'aura pas rendu aux travailleurs la plénitude des droits essentiels que nous venons d'énumérer d'après l'encyclique de Léon XIII.

Mais une fois que satisfaction est donnée aux justes revendications du travail, l'ouvrier n'a plus de prétextes sérieux à invoquer pour refuser de remplir tous et chacun de ses devoirs à l'égard du patron et de la société. Dans ces conditions de justice et d'apaisement, c'est de la part du travailleur une révolte grave contre les préceptes divins et une désobéissance aux lois naturelles, que d'entraver le libre exercice des droits du capital. C'est manquer tout ensemble d'esprit chrétien et de véritable patriotisme, puisque c'est méconnaître les leçons de l'Evangile et paraliser la prospérité générale de la société civile. C'est et commettre la faute grossièrement égoïste de refuser au prochain la liberté de jouir lui aussi des droit qui lui sont propres.

De grâce, nos très chers frères, ne méritez pas le reproche d'un tel aveuglement. Votre conduite jetterait le mépris sur notre religion sainte et un funeste discrédit sur notre ville.

Aucun pouvoir au monde ne saurait vous priver légitimement de la faculté de vous former en associations particulières. Mais cette liberté n'implique pas le droit abusif de poursuivre des fins en opposition flagrante avec la sécurité publique, la justice et la charité. Cette liberté d'association ne vous investit d'aucun droit, par exemple, à gêner violemment les capitalistes et les chefs d'industrie, dans le droit naturel qu'ils ont d'employer des ouvriers de leur choix. Pareillement, elle ne vous donne aucun titre à molester les ouvriers qui refusent de s'enrôler dans ces sociétés et qui s'engagent à travailler par libre contrat.

La liberté que vous revendiquez pour vous-mêmes, il faut la laisser entière et parfaite à tous les citoyens. Autrement vous ouvririez une période de violence et d'anarchie, dont les pauvres gémiraient les premiers et le plus longtemps. L'expérience, sur ce point, ne laisse pas de place au doute.

Ce n'est pas sans inquiétude surtout, que nous voyons les associations ouvrières de notre ville s'affilier à des sociétés étrangères. Les chefs et les membres de ces unions internationales, en grande majorité, n'ont rien de commun avec nos dispositions de tempérament, avec nos mœurs et nos croyances. A concéder même que ces sociétés ne soient pas imbues de principes anti-chrétiens, et qu'elles n'entretiennent nulle attache avec les organisations occultes si sévèrement condamnées par le Souverain Pontife, il y aurait encore péril en la demeure.

Par un système habile, elles exportent à l'étranger des sommes énormes versées par la population ouvrière. Cet argent placé dans la caisse de nos associations nationales et catholiques, ne serait-il pas plus profitable au progrès du pays, et ne pourrait-on pas l'y trouver plus sûrement, advenant les heures de chômage et de cessation du travail ?

Et puis, au moment des conflits est-il bien prudent de confier à des mains étrangères le sort des graves intérêts qui peuvent être en jeu ? Ces hommes ont-ils une connaissance suffisante de nos conditions économiques ? Ont-ils toujours un désintéressement absolu ? N'avons-nous pas parmi nous, chez nos compatriotes et nos co-réligionnaires assez de ressources, de clairvoyance et de dévouement ?

Si les réclamations ne peuvent être réglées à l'amiable entre les intéressés, pourquoi ne pas recourir à des citoyens au-dessus de tout soupçon ? Ils ne sont pas rares. Vos pasteurs, votre archevêque, nos très chers frères, seront toujours disposés à vous entendre, à se constituer vos intermédiaires. Recourez d'abord à ces moyens de conciliation. Soumettez vos revendications à l'arbitrage. Vous éviterez de la sorte une foule d'ennuis et de vexations inutiles.

De votre côté n'exigez rien qui ne soit raisonnable et juste. Tenez-vous en défiance vis-à-vis des fauteurs de discorde. Ne vous laissez pas entraîner à la démagogie. Respectez scrupuleusement tous les droits acquis. Le capital, au même degré que le travail, concourt au bonheur des familles et des nations. N'en soyez pas l'ennemi. Le calme et la réflexion vous feront comprendre qu'il y a des limites équitables à mettre à vos exigences. Vous ne pouvez raisonnablement prétendre qu'on élève sans cesse le salaire de l'ouvrier, et qu'on diminue en même temps la durée de son labeur.

Fils soumis de l'Evangile, acceptez généreusement le sort que vous a départi la Providence. Pensez au ciel : ce sera l'heure des éternelles rétributions. Revenez à des mœurs plus pures, à des habitudes de sobriété et de saine économie domestique.

N'ayez surtout jamais recours aux grèves, sans y être rigoureusement forcés et sans avoir épuisé tout les moyens de les éviter.

Les grèves les plus pacifiques sont une source de malaise générale, et de douloureuse privations pour les classes pauvres. L'arrêt du travail en bloc, par corps de métier, a pour résultat presque inévitable d'appeler dans les villes une nouvelle immigration d'ouvriers, qui viennent augmenter le nombre des travailleurs et occasionner une offre de labeur au rabais. Une autre conséquence désastreuse de la grève, c'est la dépression du commerce et de l'industrie : l'exode en contrée étrangères, ou l'enfouissement dans les banques, des capitaux et des épargnes qui, sans cela, circuleraient parmi le public et activeraient le mouvement des affaires pour le plus grand bien de tous.

Mais notre charge pastorale, nos très chers frères, nous fait une obligation de réprouver avec énergie les grèves tumultueuses et violentes. Ces grèves blessent les règles primordiales de la justice de la propriété, de la liberté individuelle et sociale. Rien ne peut les rendre légitimes en excuser les désordres et les excès. Ceux qui les organisent et ceux qui y prennent part obéissent à une excitation malsaine, se mettent en hostilité déclarée avec la société. Nous conjurons les ouvriers de réagir contre l'emploi de pareils procédés, qui ne font qu'aviver, sans la moindre compensation honnête, les haines et les colères entre deux classes dont l'union assurerait la prospérité matérielle et morale du peuple. Qu'ils regardent comme un devoir de conscience de rompre tout rapport avec les chefs ou les associations qui les pousseraient dans cette voie.

Afin de remédier à ces maux et de les prévenir, encore une fois, nous conseillons aux ouvriers de subir leur condition patiemment, les yeux tournés vers le ciel, leur future patrie, et vers le Sauveur, leur frère et leur modèle.

Ce ne peut être là, cependant, qu'une partie du remède à apporter à la question du travail. Pour répondre intégralement aux intentions de Léon XIII, ce n'est pas assez que d'avoir tenté d'apaiser le souffle de révolte qui gronde sourdement au cœur des déshérités de la fortune, en leur ouvrant une réconfortante perspective sur le séjour promis aux pauvres par le Christ. Non ! il incombe en plus à tous les pasteurs d'Ames, à toutes les classes dirigeantes de la société, à tous les journalistes de mettre résolument la main à l'œuvre et de travailler à l'unisson, dans un même élan de charité chrétienne, à établir le règne parfait des droits mutuels du patron et de l'ouvrier.

Que chacun s'emploie à la part qui lui revient, demande le Souverain Pontife, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal si grave.— Que les gouvernements fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions civiles.— Que les riches et les maîtres, plus particulièrement se rappellent leurs devoirs sacrés.— Que les travailleurs ne poursuivent leurs intérêts que par des voies droites et justes.— Et puisque la religion seule est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se convainquent que la première condition à réaliser, c'est la restauration, à tous les degrés de la société, des mœurs chrétiennes et de la divine charité, sans lesquelles même les ressources suggérées par la prudence humaine seront peu aptes à produire de salutaires résultat."

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises de la ville de Montréal, où se fait l'office public, le premier dimanche qui en suivra la réception, et dans les paroisses où messieurs les curés jugeront sa lecture opportune.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 23 avril 1903.

PAUL, Arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY,

Chanoine, Chancelier.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Si vous êtes

Triste, Pâle, Faible et sans Appétit

c'est un signe certain que votre sang est pauvre, et qu'il a besoin d'être fortifié et enrichi. Ne laissez pas le mal s'aggraver, n'hésitez pas un seul instant, prenez pendant quelques temps

Trois petits Verres de Vin St Michel par jour.

L'effet de ce **Tonique Stimulant** est immédiat, en le prenant vous sentez un bien-être parcourir tous vos membres ; il vous fortifie et vous ragaillardit. Il excite l'appétit, facilite la digestion et donne un sommeil qui repose.

Le VIN ST-MICHEL fournit au sang les propriétés nécessaires pour assurer au corps UNE SANTÉ ROBUSTE ET UN TEINT ROSÉ.

BOIVIN, WILSON & CIE., 520 Rue St-Paul, MONTREAL, Can., Seuls Agents pour l'Amérique.
QUIRIN & DUHAIME, 180 Rue Friend, Boston, Mass., E.-U., Agents pour les Etats-Unis.

A PROPOS DE LA MANDCHOURIE

Les Etats-Unis protestent contre les conditions imposées à la Chine par la Russie

Washington, 27. — Les demandes de la Russie et leur effet sur les intérêts américains ont fait le sujet d'une conférence, hier, entre le secrétaire d'Etat Hay et le comte Cassam, l'ambassadeur russe. La conférence a eu lieu à l'hôtel du secrétaire Hay. On nie que l'ambassadeur russe ait reçu des avis officiels de son gouvernement.

Le département d'Etat a dé à pris les mesures pour connaître la véritable signification du dernier mouvement de la Russie.

M. McCormick, l'ambassadeur américain à St-Petersbourg, a reçu instruction par cable de présenter une note qui constituera un protêt énergique contre les demandes de la Russie. Des instructions ont aussi été cablées au ministre des Etats-Unis à Pékin lui mandant d'exprimer aux autorités chinoises le déplaisir des Etats-Unis au sujet des demandes de la Russie, avec l'espoir que la Chine ne les accordera pas. Aucune réponse à ces notes n'a encore été reçue.

LA PORTE OUVERTE

Les raisons que donnent la Russie pour ne pas adopter une politique de porte ouverte en Mandchourie sont qu'il ne s'agit pas d'une question commerciale mais politique. La Russie assure aux Etats-Unis qu'en une certaine mesure les intérêts américains seront protégés. Attendu que pour la question de Mandchourie, St-Petersbourg est en négociations avec Pékin, les Etats-Unis ne peuvent s'attendre à des concessions de la Russie d'ici à ce que la nature des demandes de cette dernière soient déterminée.

Considérant le fait que les intérêts des Etats-Unis en Mandchourie sont des intérêts commerciaux et non territoriaux, on dit que la Russie serait disposée à faire aux Etats-Unis en temps opportun, quelques concessions relatives au commerce.

On croit que la Grande-Bretagne et le Japon agiront de concert avec les Etats-Unis pour prier la Chine de ne pas se rendre à la dernière demande de la Russie. Si la Chine refuse d'accéder à ses demandes la Russie, croit-on, n'évacuera pas la Mandchourie. Toutefois on est d'opinion que la Russie demande plus qu'elle n'espère obtenir.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

St-Petersbourg, 27.—Les officiers du département des affaires étrangères ici sont très surpris de l'émotion causée aux Etats-Unis par la récente attitude qu'a prise la Russie en Mandchourie, Ils prétendent que le peuple des Etats-Unis est induit en erreur par le Japon et que les demandes faites àla Russie ne sauraient bénéficier commercialement à toutes les nations, en Mandchourie. D'après ces mêmes officiers, il ne s'agit que de pourparlers entamés avec la Chine en prévision de l'évacuation et l'organisation par le Céleste Empire d'une administration capable d'assurer le maintien de l'ordre en cette province.

Cette administration chinoise n'a pas encore été organisée. Les Russes veulent s'assurer que la Chine va maintenir une force de police suffisante pour réprimer les désordres permanents en Mandchourie, spécialement dans les montagnes. Les détachements de troupes russes qui restent dans le pays ne sont que pour assurer le maintien du bon ordre jusqu'à ce que la Chine soit en état de le garantir. Les officiers russes délégués aux affaires étrangères ajoutent que la force qui sera laissée en Mandchourie pour faire la patrouille le long de la voie ferrée du Transsibérien ne dépassera pas 20,000 hommes à moins de circonstances exceptionnelles.

LA FLOTTE RUSSE

Victoria, Colombie Anglaise, 25. — D'après des avis reçus ici par le dernier courrier d'Orient, les journaux japonnais annoncent que la Russie augmente la force de ses escadres en Extrême-Orient . Avec l'addition, dans les eaux du Pacifique de l'escadre de l'amiral Stalkerbergs maintenant en route, la flotte russe en Extrême-Orient comptera quarante-deux navires, savoir : six cuirassés, huit croiseurs de première classe, trois croiseurs torpilleurs et douze torpilleurs de haute mer. La majeure partie de ces navires sont du dernier modèle et sont pourvus de toutes les plus nouvelles améliorations. En sus de ces quarante-deux navires, il y a encore dans les eaux du Pacifique un certain nombre d'autres vaisseaux russes et de petits torpilleurs.

Londres, 27. — Les journaux quotidiens, tout en protestant contre les méthodes de la Russie en Mandchourie, exposent des vues différentes sur la question de savoir comment cette action sera accueillie. Ils sont très surpris de la ténacité de la Russie à occuper la Mandchourie. On s'attendait à autre chose depuis que la Russie a construit le chemin de fer et personne n'a jamais pensé que la Chine pourrait opposer une résistance sérieuse.

Le "Daily News", parlant de la réclamation des Etats-Unis pour des ports ouverts en vertu de traités en Mandchourie, ce à quoi la Russie est opposée, dit : C'est leur querelle et non la nôtre. Il est de notre intérêt de nous entendre avec la Russie en Asie et de lui laisser avoir la Mandchourie si elle nous laisse seuls dans l'Inde."

Bonne précaution.

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif. 53-2

AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU. — M. et Mme A. Lalonde, Rigaud ; J. O. Laprairie, Victoriaville ; C. S. Cherrier, Laprairie ; Wm. Adams, Trois-Rivières ; John Griffen, Philadelphie ; Prof. Struck, New-York; P.H. Bénard, Agnès; D. Lecours, Lucien Levesque, Eusèbe Hérard, Joseph Dion, Lac Mégantic ; J. O. Caron, Montréal ; J. M. Lebel, Québec ; A. F. Holland, Montréal ; Nap. Beauchemin, Vercheres ; M. et Mme Jos. Perron, St-Jérôme ; Eug. Beaudet, Lothinière ; A. J. M. Isola, Batiscan ; P. Boileau, Ile Bizard ; H. Schreiber, La Mott Pay, L. O. Trempe, Montréal ; J. N. Duguay, La Baie ; M. et Mme J. B. Lemire, Nicolet ; C. Lapointe, Carmel ; L. Lebel, St-Jérôme ; Louis Sylvestre, Montcalm, L. Omer Lamoureux, Louis Charbonneau, Léo G'Cndron, Sorel ; L. P. Labrosse, St-Eugène ; R. A. Brossard, Montréal ; M. Bergin, Ste-Agathe des Monts ; P. Marlow, Montréal ; J. B. Beauchemin, Ste-Monique ; Jos. Sauviot, Québec ; C. Milot, Ste-Monique ; Wm P. Gunn, Québec ; G. A. Gadbois, St-Hyacinthe ; D. O. Lamarche, Berthier ; J. R. Lambert, Louisville ; J. A. Charlier, L'Annonciation ; J. A. Milot, Trois-Rivières, L. P. H. Penthriand, A. R. Magnan, J. G. Fosbrooke, Sorel ; John F. Tobin, Boston ; C. T. Darveau, Québec ; A Balme, Lyon, France ; Adélard Lemieux, Francerville.

HOTEL QUEEN'S — W. G. Evel, Hamilton ; R. M. Moore, N. Y. ; T. Richard, Ottawa ; F. Grew, Toronto ; W H. Goodman, Goderisburg ; F.A Hodson, Ottawa ; J.F.Barley, Geo. Williamson, Plattsburg ; M. Ansell, Londres, Angl ; W.J Jarvis, W.E Brown, L. Duncan, St-Jean ; M. et Mme H. Green, Londres, Angl. ; M. L. Dohan, Richmond ; C.W. Ford, Plattsburg ; H.S.Alexander, Campbelton ; Dr L. M. Murray, Halifax ; Dr Herald, Kingston ; S. Cronk, Toronto ; C. L. Farmouth, E.A.Gervais, Ottawa ; N. Fisher, Toronto ; D.M. Dawson, Toronto ; A.B.Brown, Buffalo N. Y. ; W. Daniel, Chicago, Ill. ; W.T.Walker, Galt ; R. Craig, Smith Falls ; R. G. Stanley, Toronto ; E. F. Dunn, East Stanbridge W. G. Parsons, Toronto ; P. Johnson, Ottawa ; G.F.Campbell, P.W.Barnes, Toronto ; W.B. Callender, Guelph ; W.A. Mason, Ottawa ; W.A.Doner, Toronto ; A.M.Campbell, London ; H. Steel, Toronto ; M. et Mme W. Wylow, New-York P. McMahen, Toronto ; R. C. Patterson Cleveland ; M. Eager, Morrisburg ; F. H. Hamilton, W.B.Campbell, Moncton ; M. et Mme A.F.Bell, Toronto.

HOTEL ST-JAMES — G. Domery, Sud Africain ; J.R.Adams, New-York ; C. Barrar ; J.F.McGrath, E. F. Lawson, St-Jean, N.B ; C. W. Lant, Cornwall Ont ; J. Derocher, Ogdensburg ; L. M. Fresco, Toronto ; Mlle Bishop, Mlle Johnson, New-York ; Jas. J. Hicks, Perth, Ont. ; W.N.Koste, Boston ; J. Pierce, Manchester ; T. Westwell, R. H. Rayner, Vancouver ; E. Skeels, Victoria, B.C. ; G. Hiller, R. Morrow, Winnipeg.

CHEMINS DE FER

Le projet du Grand Tronc Pacifique et l'opinion anglaise— Les bureaux du Grand Tronc à Boston—En voyage.

Sir Charles Rivers-Wilson, président du Grand Tronc, et Lady Rivers-Wilson, Sir William Young et M. Alfred-M. Smithers, directeurs de la même compagnie, sont arrivés à Montréal hier.

M. Smithers a déclaré, au cours d'une conversation, que tous les actionnaires du Garnd Tronc sont en faveur du projet du Grand Tronc Pacifique, que la prétendue opposition dont ont parlé les dépêches ne monte à rien du tout.

Sir Charles et ses amis visiteront l'Ouest. M. Smithers refuse absolument de dire ce que la compagnie se propose de demander au gouvernement en fait d'aide.

—Le Grand Tronc vient d'ouvrir au No 360, rue Washington, Boston, de magnifiques bureaux, splendidement aménagés. L'un des attraits spéciaux de ces bureaux est une exposition permanente de photographies prises tout le long de la voie du Garnd Tronc et illustrant les magnifiques territoires de chasse et de pêche qu'elle traverse.

—M. H.R. Charlton, agent d'assurances du Grand Tronc, est parti hier soir pour Chicago. Il assistera aussi aux cérémonies d'ouverture de l'Exposition de Saint-Louis les 30 avril, 1er et 2 mai.

L'exposition de photographies de l'Intercolonial sera transportée aujourd'hui à Ottawa. Elle a été très fréquentée toute la semaine dernière au No 2206, Sainte-Catherine.

Les licences

M. Alex. Archambault, greffier de la Commission des Licences prie les hôteliers et les épiciers de s'empresser d'aller chercher leurs blancs de licence.

Six medecins Ne Purent le Guerir

L'érisipèle et Salt Rheum étaient sa maladie

Burdock Blood Bitters

Firent plus que six médecins n'avaient pu faire

Mme Théo. Newill, Argyle Sound, N. E., exprime son opinion sur ce merveilleux remède pour le sang dans la lettre suivante:

"C'est avec la plus grande gratitude que je rends témoignage aux merveilleux pouvoirs curatifs des Burdock Blood Bitters. Durant des années mon mari souffrit terriblement d'érisipèle et de salt rheumab. Il était si mal parfois qu'il ne pouvait dormir à cause de la démangeaison et de brûlement. Il avait reçu les soins de six médecins différents, mais ils ne purent lui faire aucun bien. J'avais lu plusieurs articles relatifs aux guérisons merveilleuses opérées par les Burdock Blood Bitters, de sorte que je lui conseillai d'en faire l'essai. Il le fit et après en avoir pris cinq bouteilles, il fut guéri tout à fait. Je conseillerais fortement à toute personne qui souffre de désordre du sang d'essayer les B.B. B. car je suis sûre qu'ils les guériront.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

VOUS POUVEZ ENTENDRE

N'importe quel débat

Au Parlement

Et ne pas perdre aucun temps pour vos affaires.

Gare Windsor—
Départ à 4.00 p.m.†
Ottawa—
Arrivée à 7.00 p.m. †
En temps pour le dîner.
Siège de salon, 50 cts.
†La semaine seulement.

Ottawa Union—
Départ à 4.13 a.m.*
Montréal—
Arrivée à 8.00 a.m.*
Loisir de sortir en tout temps après 9 p.m.
Lit $1.50.

* Circule tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe
29 RUE ST-JACQUES, Près du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SERVICE D'ETE de TRAIN SUBURBAIN

Le chemin de fer du Grand Tronc commencera à donner son service d'été de train suburbain entre Montréal et Vaudreuil et les stations intermédiaires le 27 avril courant 1903. On peut se procurer des horaires et obtenir des détails complets en s'adressant à n'importe quel agent.

Service D'OTTAWA rapide

DEPART 8.30 a.m., les jours de semaine et 4.10 p.m. tous les jours.
ARRIVE à Ottawa à 11.30 a.m., 7.10 p.m.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques. Téléphonez Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le Train de la Malle Anglaise

Part le Dimanche à 12 heures (midi)

Les passagers qui prennent ce train, peuvent raccorder à Halifax avec les steamers de la malle de la ligne Allan, en route pour Liverpool.

L'EXPRESS MARITIME

qui quitte Montréal tous les jours excepté le samedi pour Québec, St-Jean, Halifax et les Sydney, est l'un des trains vestibules les plus solides qui soient sur le continent au dire des nombreuses personnes qui voyagent à bord.

SERVICE DE QUEBEC

Les trains laissent Montréal à 7.40 a.m. 12.00 a.m. et 11.45 p.m.

Laissent Lévis à 12.10 et à 4.20 p.m.

Service de Nuit amélioré

L'express part tous les jours, excepté le dimanche, à 11.45 p.m., avec char-dortoir, et arrive à Québec à 7.05 a.m. Les passagers peuvent entrer dans le char dortoir à 9.00 p.m. et y rester jusqu'à 8 a.m. Tous les trains partent de la gare Bonaventure.

Bureau des Billets de la Ville

143 Rue St-Jacques.

Téléphone Main 615.

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL—Place Viger, C.P.R.
Via St-Jérome.
9.00 a.m.—Pour New Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, Grand Mère, Québec, et les points intermédiaires.
5.30 p.m.—Pour Hawkesbury, Lachute, etc.
ARRIVE A MONTREAL—Place Viger, C. P. R.
9.50 a.m.—De Hawkesbury, Lachute, etc
7.05 p.m.—De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, New Glasgow, etc.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. —LIGNE DE LACHINE : Du bureau de poste, toutes les 20 minutes, de 6.00 heures a.m. à 11.00 heures p.m., dernier char pour Lachine, à 12.00 heures, minuit. De Lachine, toutes les 20 minutes, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m., dernier char à 12.50 a.m., à St-Henri seulement. SAULT AU RECOLLET : De l'angle de Craig et St-Laurent, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11.15 p.m. Du Sault au Récollet, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11.15 p.m. CARTIERVILLE, ST-LAURENT ET CÔTE-DES-NEIGES : Chars directs, de l'angle des rues Craig et Bleury, toutes les heures, de 6 a.m. à 11 p.m. De Cartierville, le premier char à 5.45 a.m. et à toutes les heures depuis 7 a.m. Service supplémentaire à la Côte-des-Neiges, de l'angle des rues Craig et Bleury, toutes les 20 minutes, de 6.30 a.m. à 9 a.m. et de 4 p.m. à 7 p.m. Des chars quittent Westmount, angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke, toutes les 20 minutes, de 6 a.m. à 11.20 p.m. LES CHARS QUI PARTENT A 20 MINUTES APRES L'HEURE SEULS SE RACCORDENT AVES LES CHARS DE CARTIERVILLE. 228—1 an

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

Pelles à Vapeur "MARION"

Chars à Bascule, Locomotives, Machines pour Décharger les Chars, Outils de Contracteurs, etc.

James Cooper,

298 rue St-Jacques - MONTREAL

JOB . . . .

ABAT-JOUR de toutes les couleurs et de toutes les formes depuis 5 cents en montant. Assortiment complet.

N. SIMONEAU,

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
2151 Notre-Dame. Bell Main 1272.
Ime s-ine

Z. BEAUCHAMP

Entrepreneur-Menuisier, Charpentier - - -

Atelier : 419 rue St-André

TEL. BELL EST 1901

Résidence Privée, - 413 St-André

Je me chargerai de toutes sortes de Bâtisses, réparations de bâtisses, etc.

Les ordres seront exécutés promptement, avec les meilleures améliorations et à bas prix.

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

Lundi, 4 Mai, à 2 hrs p.m.

Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour suivant à Mardi pour la Pointe au Père, Le Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après midi le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires En ville

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE.

MONTREAL A LIVERPOOL

CORINTHIAN	2 Mai		6 Juin.
BAVALIAN	9 Mai.		13 Juin.
IONIAN, nouv.	16 Mai.		20 Juin.
TUNISIAN	23 Mai.		27 Juin.
PARISIAN	30 Mai.		4 Juillet

TAUX DE PASSAGE. — Première cabine, $65 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour. — SECONDES CABINES.—Liverpool ou Londonderry, voyage simple, $37.50 à $40.00 et retour, $68.88 à $76. — ENTREPONT.—Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25.

H. & A. ALLAN, Montréal.

STEAMERS DE LA LIGNE DOMINION

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL

Canada	9 Mai,	13 Juin, 18 Juillet.
Kensington	16 Mai,	20 Juin, 25 Juillet.
Dominion	23 Mai,	27 Juin, 1 Août.
Southwark	30 Mai,	4 Juillet, 8 Août.

BOSTON—QUEENSTOWN—LIVERPOOL

Commonwealth	2 Mai. New England 16 Mai

PORTLAND A LIVERPOOL

Tauric	2 Mai
Norseman	9 Mai
Englishman	16 Mai

AVONMOUTH DOCK ET BRISTOL, de Montréal.

Turcoman	2 Mai
Manxman	16 Mai
Ottoman	30 Mai
Turcoman	13 Juin

SERVICE MEDITERRANEEN,
Agents, Montréal, Naples, Gênes.
CANT DE BOSTON

Canadian	2 Mai.	Cambroman 20 Juin
Vancouver	6 Juin	Vancouver 18 Juillet

Pour informations, s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, à la ligne Dominion,

THE DOMINION LINE
17 rue St-Sacrement, - Montréal.

ELDER, DEMPSTER & CO.,

BEAVER LINE

Derniers Voyages d'Hiver.

Le steamer - palais rapide "Lake Simcoe" part de St-Jean, N.-B, pour Liverpool, SAMEDI ; le 25 AVRIL. Ses cabines sont toutes à l'extérieur et la salle à manger est splendide et très spacieuse.

Faites vos arrangements de bonne heure pour avoir

CONSOMPTION

TOUX
RHUMES
ASTHME
BRONCHITES
TUBERCULOSE

GUERIS PAR LES

CAPSULES CRESOBENE

In usage dans les Hopitaux les communautés Religieuses sont recommandées par Messieurs les Medecins

SE VENDENT DANS TOUTES LES PHARMACIES AU PRIX DE 50 CENTINS LE FLACON. EXPEDIEES FRANCO PAR LA POSTE. AU CANADA ET LES ETATS UNIS. SUR RECEPTION DU PRIX

ARTHUR DECARY PHARMACIEN
1688 RUE STE CATHERINE
MONTREAL

imes-jno

La division du Comté d'Ottawa

Discours par M. Major, M. P. P.

Monsieur l Orateur,

La grande contrée que le représente et qui a nom le comté d'Ottawa s'agite, s'interroge et voudrait savoir :

1o.—Si nous avons ici dans notre province de Québec, un gouvernement responsable ;

2o—Si elle a droit d'avoir en cette chambre une représentation basée sur sa population ;

Dans l'affirmative s'il lui sera permis d'augmenter sa représentation selon son développement, ses progrès, surtout selon l'augmentation considérable de sa population et moi, mandataire de cette contrée, je me fais le porte-parole de ces populations et en leur nom je soumets que pour le moment je ne traiterai pas la première question, à savoir : "Si nous avons un gouvernement responsable ; une autre occasion nous sera offert sous peu ie l'espère pour nous permettre d'apprendre et d'expliquer d'une manière directe, décisive, et finale la responsabilité des gouvernements concernant ce qui s'est passé depuis trente ans et ce qui se passe actuellement dans le comté d'Ottawa, mais que la deuxième question mérite toute l'attention de cette chambre et exige du gouvernement une étude toute spéciale et une décision et réponse dans le sens juste et équitable des idées libérales qui président ou du moins doivent présider depuis six ans aux destinées de notre Province ; et au cas où le comté d'Ottawa n'obtiendrait pas immédiatement cette décision et cette réponse c'est-à-dire une augmentation de présentation, je me dois à moi-même de dire à cette chambre, à la province de Québec, surtout au comté d'Ottawa que j'ai fait ce qui m'était moralement et matériellement possible de faire pour obtenir la division et une augmentation de représentation demandées de manière à dégager ma responsabilité sur cette grave question et laisser cette responsabilité aux événements, aux circonstances incontrôlables pour un député ou peut-être laisser à la loi seule, loi exécrable qui existe en vertu de l'article 80 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et qui se trouve être entre les mains de quelques députés de cette chambre, la responsabilité d'une représentation irrégulière, insultisante et injuste.

Cette division du comté, cette augmentation de représentation est demandée depuis trop longtemps et l'a été trop souvent et est d'une trop importante et impérieuse nécessité pour qu'on puisse croire et même supposer un seul instant que les électeurs du comté d'Ottawa acceptenont des explications ou des promesses pour remettre la question à un autre parlement.

Ces explications ou promesses seraient-elles basées sur des raisons même plausibles et admissibles qu'on ne les accepterait pas.

On dira que ce ne sont pas des raisons mais un ou des prétextes pour ne pas donner justice à cette partie du pays, et ce sera le représentant du comté, votre humble serviteur, qui sera responsable à moins que ces raisons surgissent de par l'article 80 de l'acte de la Confédération.

Comme il pourrait se faire que je brillerais de nouveau les suffrages de mes amis d'Ottawa ; comme il pourrait se faire aussi que je ne les brillerais pas, je dois toujours à ces amis la vérité et toute la vérité et surtout leur faire connaître que je fais ce que je devais.

Quoiqu'en certains quartiers on pourrait dire que je n'ai fait rien de plus que mon devoir, moi je pourrai toujours soutenir que je n'ai fait rien de moins que mon devoir, toute cette chambre surtout les Ministres connaissent la somme d'ouvrage que je m'impose pour remplir aussi efficacement et aussi honorablement que possible le mandat du grand et beau comté d'Ottawa.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, voyons la question : Ottawa a-t-il réellement le droit à une augmentation de représentation dans cette chambre ? Avant de répondre, il faut que cette chambre comme moi fouille les rapports et les archives pour voir quelle était la population de la Province surtout la population du comté d'Ottawa et de certains autres comtés lors de la Confédération, quelle est la population actuelle et quels sont les progrès du comté d'Ottawa.

Lors de la Confédération le comté d'Ottawa avait une population de vingt-cinq mille âmes et au recensement qui a suivi l'acte de la Confédération il a été constaté que la province avait une population de 1,191,105 âmes représentés par 65 députés ce qui donnait un député pour chaque 18,330 âmes. Le comté de Drummond et Arthabaska avait une population de 31,892 âmes, Chicoutimi Saguenay 22,980, Rimouski 27,418, Richmond et Wolfe 20,036, Gaspé 18,729, tous ces comtés représentés par un seul député chacun.

Aujourd'hui la population de la province de Québec est de 1,648,898 âmes représentées ici en cette chambre par 74 députés, c'est-à-dire 22,255 âmes pour chaque député.

Les comtés que j'ai mentionné plus haut ont une augmentation de population considérable et portée dans le dernier recensement comme suit : Drummond et Arthabaska, 44,484, Chicoutimi Saguenay, 48,291 ; Rimouski, 49,157,- Richmond et Wolfe, 34,137, Gaspé 30,-683, et tous ces comtés aujourd'hui ont été divisés et ont eu une augmentation de représentantion de un député de plus pour chaque comté, le comté d'Ottawa lui qui a porté sa population à 80,122 âmes est resté avec un seul député Pourquoi, M. l'Orateur, pourquoi ne pas avoir augmenté la représentation du comté d'Ottawa, comme on le fit pour ces autres comtés plus haut nommés.

La colonisation dans Ottawa a fait tellement de progrès que les vallées de la rivière Gatineau, de la Rivière Rouge, de la rivière du Lièvre qui étaient à l'état sauvage complètement inconnu possèdent une population qui se compte aujourd'hui par au-delà de vingt-cinq milliers d'âmes. Il y a vingt-sept cantons qui ont été constitués en corporations municipales et les effets et le développement de la Colonisation a été tellement considérable que le gouvernement d'Ottawa a fait deux comté du comté d'Ottawa pour les fins de la représentation à Ottawa, l'un désigné sous le nom de comté de Wright du nom du premier pionnier de cette vallée d'Ottawa, l'autre comme comté de Labelle, en mémoire du grand et regretté patriote colonisateur.

De plus, le gouvernement de Québec en 1897 a divisé en deux le même comté pour les fins municipales et d'enrégistrement, et à ce temps, il a encore négligé d'augmenter sa représentation en cette chambre.

Tout dernièrement encore les cantons La Minerve, Kiamika, Campbell, Robertson, Pope, Moreau, Gravel et Wurtell se sont constitués en corporations municipales.

Depuis les quatre dernières années, il s'est établi six beurreries, 67 fromageries.

Il y a même de ces fromageries qui sont à 57 milles de la gare du chemin de fer ; le comté est composé de neuf paroisses, sept villages, de la cité de Hull, de la ville d'Aylmer, de la ville de Buckingham et de 67 cantons organisés en corporations municipales, sans compter les cantons Lathbury, Lesage, Gagnon, Labelle, Turgeon, Boyer, Rochon, et Montigny et non encore constitués en corporations municipales, mais qui le seront sous peu si la colonisation continue son œuvre de progrès si utile, si efficace et patriotique. Quelle réponse pourrait donner après ces explications ? Si ce n'est d'appuyer la demande d'augmenter la représentation du comté d'Ottawa.

Le fait que la dernière députation qui est venue ici à Québec, il y a deux mois redemander la division du comté et une augmentation de représentation en cette chambre ne se serait pas entendue sur les lignes de démarcation à donner aux divisions électorales à faire dans ce comté d'Ottawa ne doit pas être une raison pour ne pas le diviser, car au gouvernement et au parlement seuls appartiennent le droit et le devoir d'établir ses lignes de démarcation ainsi que le nombre de représentants que devraient avoir les populations de cette contrée.

Que se dégage-t-il de ce que je viens d'exposer, pour moi comme pour toutes les personnes bien pensantes, on ne peut voir autres choses que l'urgente et impérieuse nécessité d'augmenter le nombre des représentants pour les populations du comté d'Ottawa. S'il ne surgit aucune objection de par l'article 80 et révisé 22me de l'acte de la Confédération.

Les nombreuses et patriotiques populations de cette contrée ont eu raison comme ils ont encore raison actuellement de demander d'augmenter leur représentation en cette chambre. Leur allégeance aux doctrines libérales depuis quelque temps ne devra pas leur nuire, ce me semble. Ces doctrines qui sont la base de notre gouvernement politique devront être une garantie que ce même gouvernement se rendra à leur juste requête et verra à donner au grand et beau comté d'Ottawa, avant une prochaine élection, une représentation selon ses besoins surtout selon son étendue et sa population.

LUBY
POUR LES CHEVEUX

est une merveille, essayez-le, pour les cheveux faibles et gris, il leur redonne leur couleur et les fait croître. Guérit les Pellicules et donne aux cheveux la force et le lustre de la jeunesse. 73—2 m v—jno

Un remède sur contre les troubles d'estomac

Les maladies telles que les nausées, les maux d'estomac, les crampes, les coliques, se soumettent instantanément à la Nerviline de Polson, et si vous souffrez, par intervalles, de l'une de ces maladies, ayez toujours la Nerviline chez vous et prenez-en quelques gouttes dans de l'eau pour être soulagé promptement. Une grande bouteille de 25c de Nerviline est un bien-être et une sauvegarde dans une maison et elle épargnera de grandes souffrances et des dépenses pour les médecins, chaque année.

Employez-vous la Nerviline ? Essayez-la.

LES PILULES DU Dr HAMILTON NE DONNENT PAS DE COLIQUES. (44)

Les courriers pour l'Europe

Les malles pour la Grande-Bretagne et le continent Européen seront fermées comme suit cette semaine à l'hôtel des postes de Montréal:

Lundi— 6 p. m., Kaiser Willkelm II ligne North German Lloyd.

Mardi — 9.30 a.m. St-Paul, ligne Américain; * 6. p. m., St-Paul.

Vendredi — 9.20 a.m. Campania, ligne Cunard; * 6. p. m., Campania.

Samedi — 6.15 p. m. Corinthian, ligne Allan.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par la Gascogne, de la ligne Transatlantic, seront fermées mercredi, à 6 p. m.

* Les lettres pourront être mises à la poste à 6. p. m., pour les autres colis postaux, ils devront être déposés avant 4 p.m.

LA MORT DE VAILLANCOURT

Le jury du coroner blame le mécanicien, sans cependant, l'estimer criminellement responsable

La mort du jeune Jean Vaillancourt qui a succombé aux blessures qu'il s'est infligées en tombant d'un tramway de la rue Notre-Dame, près de la Côte St-Lambert, jeudi soir, n'est imputable à personne. Ainsi en a décidé le jury que le coroner MacMahon a convoqué samedi, à l'hôpital Général, pour faire une enquête sur cette mort.

Le mécanicien du tramway dans lequel Vaillancourt se trouvait a été blâmé du peu de jugement dont il a fait preuve en poussant son char immédiatement à côté d'un camion, alors que plusieurs personnes accrochées au tramway se trouvaient exposées à être frappées par cette voiture de rencontre. Se mécanicien n'a cependant pas été tenu criminellement responsable de la mort de Vaillancourt.

BOTREL A CAUGHNAWAGA

Une fête pittoresque

M. Théodore Botrel et Mme Botrel ont rendu visite hier aux Iroquois de Caughnawaga. On est venu les chercher en chaloupe pavoisée à Lachine, et ils ont assisté à la grand'messe avec les sauvages.

Le barde breton et sa charmante compagne ont tous deux chanté à la messe.

L'office terminé, les chefs de la tribu ont formellement admis dans leurs rangs, avec tout le cérémonial des anciens jours, le P. Granger, S. J., leur futur missionnaire, M. et Mme Botrel. On a comblé les visiteurs de cadeaux. Il y a eu échange de discours et de bons souhaits, l'abbé Forbes faisant fonctions d'interprète. Botrel a chanté quelques couplets de la "Paimpolaise."

Les distingués visiteurs ont pris le dîner chez M. l'abbé Forbes, curé. Grand nombre de prêtres étaient présents. Entre autres M. l'abbé Mainville, vicaire général du diocèse de Valleyfield, ancien missionnaire des Iroquois, M. l'abbé Lelandais, P. S S., les RR. PP. Filiatrault et Turgeon, S. J., etc.

LA PEAU DOUCE DU BEBE ne peut être injurlée par la "Victorine", le nouveau savon pour laver le linge. La plupart des autres composés ne devraient pas être employés pour les vêtements du bébé. 2 morceaux se chez tous les épiciers. 5-1

GRAND CONCERT A VILLERAI

A la salle municipale

Demain soir, dans la salle municipale de Villeray, sera donnée une très jolie séance, organisée par Mme McKay et Mlle Marie-Jeanne Baudreault, la gentille organiste de cette paroisse. M. Victor Gaudet, avocat, a promis son concours. Tout le monde sait que M. Gaudet est un élocutionniste de valeur. Mme Daoust (Blanche Talbot) chantera à ce concert, et la belle voix de cette charmante chanteuse sera bien appréciée. Deux piècettes, très jolies, seront interprétées par les aimables jeunes filles, dont les noms suivent. Mlles Gagnon, Corbeil, Monette, A. Lacroix, M. Murphy, L. Peters, M Dallec, A. Gayner, D. Gagnon.

Mme McKay et Mlle Baudreault ont déployé un grand zèle pour organiser cette belle fête qui aura, sans aucun doute, un immense succès. Mlle Baudreault, une toute jeune et très habile musicienne se tiendra au piano.

Club Tarte

Il y aura assemblée du club Tarte demain soir à huit heures, dans la salle Chagnon, coin des rues Ontario et Panet. M. Tarte est invité à adresser la parole. Les présidents des clubs libéraux de la ville sont priés d'y assister.

Le Savon Sunlight est employé avec avantages de plusieurs manières. Ses qualités miraculeuses de nettoyer sont démontrées dans toutes les opérations de nettoyage. 9B

LE SECRET DE LA **PERFECTION DU BUSTE**

Envoyé Gratuitement

Le système français de Développement du Buste inventé par Madame L. Thora est un simple traitement chez soi garanti upovoir augmenter le buste de six pouces, fait aussi disparaître les inégalités du cou et de la poitrine. Il a été employé par d'éminentes actrices et des dames de la société durant 20 ans. Livre d'informations complètes **envoyé gratis**, admirablement illustré de la vie, démontrant le buste avant et après l'emploi du système Corsine. Lettres secrètement confidentielles. Envoyez un timbre dans votre lettre et adressez

Madame Thora Toilet Co. Toronto, Ont.

DONNEZ AUX ENFANTS | SIROP — DU — Dr CODERRE

LES VERS

LES PASTILLES du Dr CODERRE pour LES VERS

sont le remède en usage le plus agréable et le plus logique pour les vers. Ces Pastilles chassent radicalement les Vers sans causer aucun préjudice ni pendant ni après.

Ce remède a la forme d'une **très petite Pastille de Chocolat**, étant considéré comme la forme la meilleure et la plus simple pour l'usage des enfants ; étant petite on l'administre facilement, agréable à l'œil et bonne au goût. Au cas où les enfants refuseraient d'avaler les pastilles, écrasez-les et faites-les prendre en poudre. Les instructions complètes pour enfants et adultes sont contenues avec chaque paquet.

Demandez les
PASTILLES DU Dr CODERRE
Pour les VERS

Assurez-vous que ce sont les véritables, chaque paquet porte sa signature et son portrait. Prix 25c la boite, ou par la malle sur réceptino du montant.

THE WINGATE CHEMICAL CO., (Limited), Montreal, Canada.

Les gâteaux se conservent frais lorsqu'ils sont faits avec la

Poudre à Pate
COOK'S FRIEND
Pureté, Force, Perfection.
Ven due Partout.

SIR WILFRID LAURIER,
Premier ministre du Canada.

Biographie et Discours de Sir Wilfrid Laurier, sa carrière au Parlement de Québec, au Parlement d'Ottawa, Chef du parti Libéral, Premier Ministre, Voyage en Europe, Discours à Paris, Elections de 1900, la Fédération Impériale au Parlement d'Ottawa (1902) par Henri Moreau. 1 fort volume in-12 de 300 pages.

Prix.....70 cents
Par la poste...80 cents
En vente à la

Librairie Beauchemin
A responsabilité limitée.
256 rue St-Paul, - Montréal.
1-3-10-17-27

Corticelli
SPOOL SILK

Admise par les modistes comme étant la meilleure Soie à coudre qui soit faite. Corticelli ne vous coûte pas plus cher que la soie inférieure, pourquoi ne l'achetez-vous pas? Demandez "Corticelli" et poliment, mais fermement, refusez tous les substituts que certains commis disent être aussi bons.

Corticelli B-A
Teintures asiatiques en étuis brevetés
Soies Lavables

Les couleurs sont vives—la soie est le meilleure. Déposées dans un étui breveté qui les empêche d'être gâtées en se mêlant ou par la souillure—chaque nuance y est séparée et il mesure d'une manière automatique une quantité correcte pour l'aiguille. Il est recommandé comme le seul moyen de conserver le fil et les filoselles, et il est employé par les sociétés artistiques de partout.

Au-delà de 400 nuances différentes à votre choix.

Corticelli Le Protecteur de la Jupe
Possède des qualités durables particulières et un bord parfaitement droit

Le Protecteur de la Jupe est en tissu solide et uni. Lorsqu'il est souillé, une éponge ou une brosse le nettoie sans le détériorer. Le **Protecteur Corticelli** pour la Jupe est en grande faveur chez les dames soigneuses et élégantes.

Si vous n'êtes pas encore abonnée au Corticelli Home Needlework Magazine, abonnez-vous maintenant. Informations complètes en s'adressant à la Corticelli Ltd Company, St-Jean, P.Q., ou à tout autre bureau Corticelli. 1-jno

Transport et Emmagasinage

Nos facilités pour déménager les meubles ou les effets de ménage sont sans égales. Nos entrepôts d'emmagasinage, 25 à 31 rue William, sont propres et secs. Nous avons déménagé nos bureaux dans un édifice plus spacieux

Au No 56 Rue St-Henry. PRES DE LA RUE ST-PAUL.

KING'S CARTAGE and STORAGE

TELEPHONE MAIN 565

EMPORIUM 10c

D'une saveur et d'un arome sans égaux

Al-me-v-s

The Lake of the Woods Milling Co.
LIMITEE.

Farine !
Farine !
Farine !

"FIVE ROSES"

Cette célèbre marque de Farine du Manitoba est manufacturée à leur moulin de Keewatin, le plus grand moulin de l'Empire Britannique.

11 avril 1m

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

"Le Loup Muselé"

41 (Suite)

Et la générale, qui, seule, alors que tout le monde accablait la malheureuse Hermance de la Feuilleraye, lui tendait la main, l'embrassait et lui donnait, malgré tout, contre tous, l'appui moral de son autorité, de sa sainteté.

Celle qui l'avait soutenue, accueillie.

Celui qui l'avait accusé, chassée.

Ils entraient eux à Paris, quand Hermance s'en allait pour toujours.

Et ce hasard qui est aussi l'œuvre de Dieu, une émanation manifeste de la Providence, voulait qu'Hermance avant de quitter ce monde, de s'en aller dormir sous la terre, reçut le salut de celui qui creusa sa fosse, et la suprême prière de celle qui l'aimait toujours.

...Après le départ de son fils, le général s'enferma toute la journée dans sa chambre, ne voulant recevoir ni voir personne, ni Anicet, ni même sa femme.

Il s'enferma comme un lion dans sa tanière, comme un sanglier dans sa hauge.

Maître Anicet avait pendant ce temps arrangé l'affaire au point de vue judiciaire.

—Messieurs,—dit-il au procureur de la République, au commissaire central, aux gendarmes — votre première opinion était la seule bonne, la seule exacte.

"Les preuves récueillies par vous dans le parc, dans la maison sont aussi récentes pour que je n'aie pas à les rappeler, assez prabantes pour ne laisser subsister aucun doute.

"Le général de Champcœur n'a tué personne.

"Il a été frappé d'un accès de fièvre chaude, accès qui s'est prolongé.

"On en a eu une seconde manifestation.

tout à l'heure, quand il est entré en lutte contre vous, contre l'autorité.

"Lutte sans raison... engagée au sujet d'une lettre soi-disant précieuse, et qui ne lui appartenait même pas... puisqu'elle était adressée à son fils.

"Donc, messieurs, en vous exprimant mes regrets pour le dérangement que cette affaire vous a causé, je vous demanderai de bien vouloir ne pas y donner de suite et nous accorder un non-lieu, la plainte étant nulle et non avenue.

Il fut optempéré à la demande du notaire.

Les magistrats se retirèrent.

Les gendarmes toutefois, à cause des traces sanglantes relevées sur la voiture d'Hermance, voulurent poursuivre l'enquête.

Mais à la gare on leur dit que Mme de Champcœur, en santé parfaite, autant que son état le lui permettait, avait pris un billet pour Paris et était partie.

L'instruction se trouvait forcément terminée.

Dans la soirée, enfin, le général dont la porte était close et ne s'ouvrait pas le général que l'on entendait marcher et parfois cogner les meubles, se décida enfin, à sortir de sa chambre.

Il vint rejoindre sa femme, qui, en pleurs, se trouvait avec ce bon maître Anicet dans le petit salon.

—Ah! tu es là, Anicet — dit le général en tendant la main à son ami— tu es resté près de la marquise... c'est bien, merci de ne l'avoir pas laissée seule dans cette fatale journée.

Se tournant alors vers sa femme:

—Ma chère amie, je vous demande pardon de ne pas vous avoir accueillie durant tout le jour, quand vous êtes venue frapper à ma porte.

"Mais vous me connaissez; vous savez que lorsque la colère me tient, je n'ai plus mon sang froid, parfois même mon bon sens; j'ai toujours peur de commettre un acte pénible, de me laisser aller à un éclat de violence regrettable.

"J'ai besoin de m'enfermer pour ruminer ma colère, pour la laisser éteindre.

" C'est fait maintenant.

" Me voilà calme, remis; nous allons pouvoir discuter, débattre la décision que nous aurons à prendre.

" Elle sera importante.

—Je vous écoute, mon ami—dit la marquise—qu'avez-vous décidé?.....

—Le général, de sa voix assourdie, répondit:

—Anicet a dû vous dire, madame, que c'est moi qui ai chassé de ma maison cette femme que j'ai toujours jugée indigne d'y paraître, et qui n'y est entrée que par surprise, paradresse féminine, par la faiblesse de mon fils, et malgré moi.

" Des évènements terribles ont prouvé que malheureusement je n'avais pas tort..... et que ma haine instinctive ne me trompait pas.

" J'ai eu tort de céder, puisque j'ai dû punir.

Et se tournant vers le notaire:

—Quant à toi, Anicet, je pourrais te rendre responsable des malheurs qui nous arrivent.

—Moi?—s'écria le notaire, de sa voix de ténor.

—Oui, toi.

—Comment cela?

—Ma vieille amitié me poussait à avoir en toi confiance comme en moi.

—Et tu as eu grandement raison.

—Quand mon fils me fit part de son amour pour Mlle de la Feuilleraye, je haussai les épaules.

" Je me dis que généralement un fils ne parle pas de ses amours à son père.

—Pourquoi?

—Parce que je pensais qu'Emmanuel pouvait, sans m'en avertir, faire de la jolie Hermance autre chose que sa femme.

—Tu as pensé cela?

—Naturellement, puisque, au su de tout le pays, il y avait en ce moment M. de Romailly.

—C'est une infamie—voulut crier le notaire. ...

—Chut!.... mon bon..... chut.... nous n'avons plus à discuter ce point. Il est reconnu exact par Hermance elle-même.

—Mais....

—Laisse-moi poursuivre.

" Je pensais donc que mon fils pouvait, sans m'en informer, se livrer à son amour pour Hermance.

" Mais Emmanuel prenait la chose plus au sérieux que je ne pensais que pareil amour pouvait être.

" Emmanuel me fit connaître son désir absolu, ferme, d'épouser Hermance.

" Et je fis une violente résistance.

" Mais je trouvais dans ma femme une adversaire.

—Une adversaire, mon ami.....

—Le soutien du projet de mon fils, qui allait contre ma volonté, c'est tout comme.

" Ma femme, dupe de son bon cœur, de sa générosité, de la grandeur de son âme, ma femme ne pouvait croire que le ciel eût créé des natures de honte, de duperie, de mensonge, partageait les vues de mon fils et, comme lui, déclarait, contre moi, contre tout le pays, Hermance de la Feuilleraye digne de devenir comtesse de Champcœur.

" Ma dernière ressource, dans mon opposition, c'était toi.

—Moi?

—Toi; je déclarais que si toi, qui connaissais Hermance depuis son enfance, toi qui savais aussi ce dont on l'accusait dans le pays, toi, enfin, qui devais savoir mieux que personne la vérité, tu déclarais, comme ma femme, comme mon fils, que Mlle de la Feuilleraye était digne d'entrer dans ma maison, dont tu connaissais l'honneur et la gloire..... moi, je m'inclinerais.

" Tu étais le souverain juge.

" La marquise alla te consulter.

" Moi, je me fiais à ton amitié, à ta loyauté d'ami, à ta conscience d'honnête homme.

" Quand la marquise revint, esclave de ma parole, devant ton arrêt, j'ai moi-même demandé pour mon fils la main de cette femme.

" Or, elle a reconnu elle-même que tout ce qu'on reprochait dans le pays était vrai.

Le notaire sursauta:

—Quand ta femme est venue me consulter, je croyais à l'innocence d'Hermance..... j'ignorais absolument ce que contient l'épouvantable lettre.

—Parbleu, je le sais bien, mon ami. Sans cela, tu ne serais pas là.... mais sur la route..... Je t'aurais chassé avec cette misérable, jeté à la porte de ma maison que tu aurais continué à souiller.....

"J'ai vu à ton étonnement, à ta douleur, en lisant la lettre, que tu ne savais rien, et si je te dois notre malheur, c'est à ton issu..... c'est malgré toi..... et mon amitié te reste entière, comme par le passé.

" Ceci posé, il faut envisager la situation.

Se tournant vers la marquise:

—Ma chère amie, il est entendu que nous ne discuterons pas la culpabilité de cette malheureuse.

—Elle a avoué sa faute: vous auriez pu avoir pitié.

—Non! non! mille fois non! — rugit le général.— Il s'agit de l'honneur de ma maison. Sur ce point, je suis inexorable.

"J'ai frappé et je frapperai encore, sans miséricorde.

La marquise joignit les mains et murmura:

—Mon Dieu! Ayez pitié!

Le général poursuivit:

—Donc cette femme a fait tache sur notre nom et porté le trouble dans notre maison.

"Il faut maintenant chercher à être le moins possible éclaboussé par sa faute.

"Voyons, comment?

"Emmanuel, aveuglé, affolé, emporté par l'amour que cette adroite coquine a su lui inspirer, s'est précipité sur ses traces... prêt à lui pardonner.

"Il est parti pour Paris.

"Car la misérable, se voyant déjouée à présent, ayant parfaitement conscience de l'écroulement de toutes ses aspirations, n'a pas été demander asile à ceux qui devaient logiquement, naturellement, le lui offrir... sa grand-mère, Anicet, son tuteur.

"Non: elle a fui; elle s'est dirigée vers Paris.

"Paris, où elle pourra plus aisément cacher son infamie.

"Paris enfin, où viendra tranquillement la rejoindre son complice.

—Mon ami,—voulut protester la marquise.

D'un geste énergique, le général l'arrêta:

—Laissez-moi achever, ma bonne amie.

"Aujourd'hui, le bruit commence à se répandre.

"Demain, tout le pays saura qu'Hermance a été renvoyée... chassée... qu'elle est partie.

"Tout le pays saura également que le capitaine s'est élancé à sa poursuite.

"Que devons-nous faire, nous deux?

"Rester ici... nous enfermer dans ce château, nous condamner à la prison, aux arrêts, à cause de cette gredine, de ce fou.

"Ne pouvant sortir, mettre le nez dehors, sans sentir sur nous le poids des regards curieux, malicieux, jaloux, méchants des paysans.

"Le paysan a beau nous aimer, il est enchanté quand quelque malheur arrive aux gens du château.

"C'est dans la nature humaine, cela,

"N'admettre personne ici, sans recevoir la douche des compliments de condoléance hypocritement compatissants à la surface et satisfaits en réalité.

"Non... ce serait nous qui serions punis pour la faute de cette misérable.

"Ce serait grotesque...

"N'est-ce pas ton avis, Anicet?

—Moi, mon cher, j'attends ta conclusion.

—La voici. J'ai décidé de prendre le train le plus prochain et à notre tour de nous mettre en route.

—Pour où?

—Paris.

—Pour Paris?

—Parfaitement, où nous retrouverons sans doute Emmanuel.

Le général éleva la voix avec colère:

—Car il se peut encore qu'une seconde d'exécution soit nécessaire.

—Encore? Laquelle? — demanda la marquise inquiète.

—Monsieur de Romailly se trouve à Laigle en ce moment chez la belle madame Bonardelles...

"Hermance n'a pas eu le temps de le prévenir.

"A Paris, elle ne connait personne, ne saura où aller.

"Il se peut qu'elle aille tout droit à notre hôtel de la rue de Lille.

—Je ne le crois pas, — fit maître Anicet. — Non.

(A continuer)

Les Enfants pleurent pour avoir du
CASTORIA.

Petites Annonces

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emplois demandés....	20 mots ou moins, 3 insertions, 25c
Chambre à louer.....	
Situations vacantes..	
Agents demandés.....	
Employés demandés...	
Servantes demandées	
A vendre	

EMPLOIS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

EMPLOI DEMANDE.—Chef jardinier diplômé désire place, maison bourgeoise. Ecrire A. M. Hubert, 196 rue Notre-Dame, Montréal. 53-3

EMPLOI DEMANDE.—Une personne de confiance demande place comme ménagère, chez un veuf ou un couple. S'adresser à "La Patrie", J., 1569. 52-3

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme parlant les deux langues et pouvant fournir de bonnes références, demande place comme commis-voyageur dans la ville ou dans un magasin de gros. Ecrire à S., 959, la "Patrie".

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme ayant de bonnes références, demande une place dans un magasin en gros de liqueurs ou d'épiceries, ou comme commis-voyageur. S'adresser à C. V., 12 la "Patrie". 50-4

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

APPRENTIS DEMANDES.—On demande deux apprentis plombiers. S'adresser à H. Bowles, 886 rue St-Laurent. 53-2

APPRENTIS - PLOMMIERS.—On demande des apprentis-plombiers au No 197 rue Roy. A. Sigouin. 53-3

APPRENTI HORLOGER.—On demande un apprenti horloger ayant quelques années d'expérience. S'adresser chez M. J. B. Lavallée, 84 rue St-Laurent. 52-3

BARBIER.—On demande un barbier, 657 Notre-Dame. 53-2

BOULANGER.—On demande un boulanger, de deux ans d'expérience. S'adresser à Dominique Gautnier, maitre boulanger, Terrebonne. 52-3

COMMIS.—On demande un commis, ainsi qu'une jeune fille pour tenir les livres. S'adresser à J. D. Pilon, 559 Dorchester. 53-3

COMMIS.—On demande un commis pharmacien d'un ou deux ans d'expérience. S'adresser à Pharmacie Gagner, coin Ste-Catherine et St-Denis. 53-3

CUISINIERE.—On demande une cuisinière au No 862 rue St-Denis, pas d'enfants. Blanchissage en dehors. 53-3

COUVREURS.—On demande des couvreurs et aides, chez Pierre Leclerc et fils, 1058 rue St-Laurent. 52-2

CHARPENTIERS.—On demande des charpentiers (bench hands) et des opérateurs sur les machines. Bons gages. V. E. Traversy, rue Josephat, Ave Papineau. 51-3

BLOCKER.—On demande des blockers en fourrure, et garçons pour apprendre le métier. S'adresser à James Coristine & Co., Ltd., coin des rues St-Paul et Nicholas. 50-6

COUTURIERE — On demande une couturière d'expérience. S'adresser immédiatement au No. 2364 rue Ste-Catherine. jno

FILLES.—On demande de bonnes mains pour les pantalons. S'adresser à J. G. Kennedy et Co., 31 rue St-Laurent. 53-6

FILLES.—On demande des filles pour coudre dans les vestes. Aussi des apprenties et une presseuse. 931 rue Saint-Hippolyte. 53-3

FILLE.—On demande une servante générale, pour un restaurant. S'adresser à 33 St-Chs-Borromée. 53-1

FILLES - JEUNES GENS. — On demande des filles et des jeunes gens, pour travailler dans une manufacture. S'adresser à Consumers Cordage Co., Ltd., 283 rue St-Patrick. 51-3

FILLE DE CHAMBRE.—On demande, au No 23 Ste-Famille, une fille de chambre bien recommandée. 51-3

FINISSEUSES.—On demande immédiatement des finisseuses dans les blouses et les jupes, aussi des apprenties pour le département de la confection de robes. S'adresser à 230 Ave Elm, Westmount. 49-6

GARCON.—On demande un garçon de 17 ans, pour avoir soin des chevaux. S'adresser à 953 de Montigny. 53-1

GARCON.—On demande un jeune garçon actif. S'adresser à 1751 Notre-Dame. 52-3

GARCON.—On demande un garçon de bureau. Imperial Building, 107 St-Jacques, chambre 33. 52-3

GARCON DEMANDE.—Un garçon connaissant le clavigraphe. Imperial Building, 107 Saint-Jacques, chambre 33. 51-3

GARCONS.—On demande 2 garçons comme apprentis dans un atelier de plombier, bonne occasion d'apprendre un bon métier. George You, 345 Avenue Hôtel de Ville. 51-3

GARCON.—On demande un garçon sachant parler les deux langues, pour une épicerie. S'adresser au No 1707 rue Saint-Jacques. 51-3

GARCON.—On demande un jeune homme pour l'ouvrage général dans une épicerie. S'adresser à 744 rue St-André. 51-3

HOMME.—On demande un homme connaissant bien le soin des chevaux. S'adresser à 278 rue Visitation, entre 2 et 5 heures p.m. 51-3

HOMME.—On demande un homme d'expérience pour frotter les chaussures. S'adresser à 3555 rue Notre-Dame. 50-3

HOMMES.—On demande, pour voitures, des hommes à bois, forgeron, aide-forgeron, peintre, jeune ou vieux. S'adresser à 104 rue Bourget. 53-1

HOMMES.—On demande des hommes de bonne apparence et habiles pour solliciter des commandes pour les pépinières du Nord, les plus grandes qui soient au monde. Commerce établi, nouveau mode d'engagement. Nouvel équipement gratuit. Stock complet dans tous les départements. S'adresser directement au bureau chef Luke Brothers Company, Montréal. Vend-Sam-lund 27 f

HOMMES ET FEMMES. — On demande quelques personnes dans chaque localité pour travailler pour nous, chez elles, durant leurs heures de loisir. Travail agréable. Bon salaire. Pas de sollicitations à la maison. S'adresser à Boite 428, London, Ontario. 34-24

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille pour aider aux soins du ménage dans une famille sans enfants. S'adresser à 300 Ave Laval, coin Duluth. 52-2

JOURNALIERS.—On demande 50 journaliers. S'adresser à Peter Lyall & Sons, Dow's Brewery. 53-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille ou femme, sachant parler les deux langues, pour aider dans un magasin. S'adresser à 2525 Ste-Catherine. 52-3

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme parlant les deux langues pour faire les courses. 2525 Ste-Catherine. 52-3

JEUNE HOMME.—Pour une maison anglaise, on demande un jeune homme comme assistant d'un bureau de manufacture, connaissant la sténographie et la calligraphie en anglais, vif et correct au calcul. Mentionner salaire. S'adresser à S., 800, bureau de la "Patrie". 51-3

JOURNALIERS.—On demande des journaliers bons gages payés. S'adresser à la Montreal Foundry Co., Ltd., 116 rue Anne. 51-3

LABOUREURS. —On demande 50 laboureurs. S'adresser à Peter Lyall & Sons, Wow's Brewery. 51-3

OPERATEURS - FINISSEURS. — On demande des opérateurs et des finisseurs sur les machines à fourrure. S'adresser à James Coristine & Co., Ltd., coin des rues St-Paul et Nicholas. 50-6

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

MODISTE.—On demande une bonne modiste de chapeaux au No 1681 Ontario. 53-3

PLOMMIER.—On demande un plommier. Ouvrage à l'année. S'adresser à 6 rue Cuthbert. 53-3

PEINTRES.—On demande des bons peintres, blanchisseur et tapissier. S'adresser 1529 ave Hôtel de Ville. 53-3

PERSONNE.—On demande une personne recommandée pour avoir soin d'un bébé, au No 105 rue St-Denis. 52-3

PEINTRES—MENUISIERS. — On demande immédiatement des peintres et des menuisiers. S'adresser à 50 rue St-Norbert. 25-3

SERVANTE.—On demande une servante générale et une cuisinière, au No 443 rue Mance. 53-3

SERVANTE.—On demande immédiatement une bonne servante, pour ouvrage général, pas de lavage, bons gages. S'adresser à 1680 St-Laurent, ou 127 Ave. Esplanade. 53-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, bons gages, pas de lavage. S'adresser au No 113 rue Ste-Famille. 52-3

SERVANTE.—On demande une servante dans une famille de deux personnes, lavage et repassage en dehors. S'adresser à 1542 rue Ontario. 52-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages, au No 20 rue St-Denis. 52-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, pas de lavage. $10.00 par mois. S'adresser à 52 Carré St-Louis. 52-3

SERVANTE.—On demande une servante générale pour une famille de quatre. S'adresser avec références à Madame D. Hatton, 938 rue St-Denis. 51-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 57 rue Sanguinet. Bonnes conditions. Pas de lavages ni d'enfants. 51-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, avec références. S'adresser à 48 Napoléon. 50-4

SERVANTE.—On demande une bonne servante au No 394 rue St-Hubert. Petite famille. Pas de blanchissage. jno

TAILLEURS EN FOURRURE.—On demande des tailleurs en fourrure. S'adresser à James Coristine & Co., Ltd., coin des rues St-Paul et Nicholas. 50-6

VOYAGEUR.—On demande un voyageur dans la ville, pour solliciter des commandes d'impressions, inutile de faire application sans avoir de l'expérience dans cette ligne, c'est à dire un peu de connaissance dans la reliure et l'impression. S'adresser à boîte postale V. B. "2417". 28-jno

AGENTS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

ASSOCIE DEMANDE.—Un contracteur ayant de bons contrats en mains, demande associé avec quelques mille piastres. Homme d'affaires préféré. S'adresser à J., 1568, la "Patrie". 52-2

A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A LOUER.—Ecurie de trois places, bien confortable, avec remise. S'adresser sur les lieux 28 rue Rivard. 51-4

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—2 bons marchés spéciaux en orgues, ayant déjà servis, et parfaitement réparés. Estey, 8 jeux, beau son plein, coûta neuf, $140; nous l'offrons maintenant pour $55. Uxbridge, 7 jeux, cause en noyer, beau dessin, très beau son, prix original, $85, maintenant, $43. Ecrivez ou venez immédiatement, pour plus amples détails. Layton Bros., la maison de pianos et d'orgues artistiques, 144 rue Peel. N.B.—M. Geo. O'Reilly, gérant du département français. 53-1

A VENDRE.—Deux chevaux à vendre, pour express et buggy. G. Bertrand, 248 Ste-Catherine. 53-1

A VENDRE.—Un express léger, pour épicerie. G. Bertrand, 248 Ste-Catherine. 53-1

A VENDRE.—Une grande quantité de planches, madriers, poteaux, barres de fer, sleighs à bascule, broquettes à briques, traîneaux, coins, pinces, pelles, pics, seaux, grandes cuillères, moules à briques, "scives", aussi engin à tiroir de distribution (slide valve), de 7½ chevaux-vapeur, chaudière blanche, arbre de couche, engrenage et articles divers de briqueterie, en lots pour convenir aux acheteurs. Charles Sheppard & Sons, 502 rue Parthenais. 52-6

A VENDRE.—Cigars, bonbons et jouets, à bon marché. S'adresser à 583 Laval. 52-3

A VENDRE.—A St-Gabriel de Brandon, le magnifique hôtel Windsor, tenu par Louis Ccutu. Cet hôtel est un des plus connus et fréquenté par tous les commis-voyageurs. Il est spacieux et richement meublé. Etant situé en face du dépôt "terminus" des chars C.P.R. et à peu de distance du grand lac Maskinongé, c'est une excellente place d'affaire. Pour cause de santé, M. Coutu vendra à de bonnes conditions, cet établissement. S'adresser sur les lieux. 52-12

A VENDRE.—Un cheval enrégistré "Antidote", 6 ans, une voiture, harnais. S'adresser à 116A rue Champ de Mars. 52-3

A VENDRE.—Une balance "Computing Money Weight", S'adresser à 1106 rue Ontario. 52-4

A VENDRE.—Piano droit, sept octaves, trois cordes, en parfait état, housse et tabouret, fabrication américaine, garanti. $45 comptant. La propriétaire quitte la ville. 127 rue Alexandre. 51-3

A VENDRE.—300 bouteilles avec bouchons patentés, pour petite bière. D. Z. Marsan, 300 rue St-André. 51-4

A VENDRE.—Fournitures de restaurant, range avec accessoires complets, literie, rommiers et matelas. Ces fournitures seront vendues le 1er de mai. S'adresser au No 13 rue Common. 51-3

A VENDRE.—Un bon buggy couvert, bon marché. S'adresser à 16 rue Versailles. 51-3

A VENDRE.—Un magnifique chien St-Bernard, âgé de 15 mois, fils de "Turc", premier prix à la dernière exposition canine de Montréal, et petit-fils de "Faust", qui a remporté les plus beaux succès aux expositions canines, à l'étranger. Conditons faciles à un appréciateur. S'adresser à J. A. Gauthier, au bureau de la "Patrie". jno

A VENDRE—Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montréal Safe Works, 330 rue St-Jacques. Téléphone Main 813. 64—1 an

AMEUBLEMENT — A vendre, 1 ameublement de chambre en noyer noir, dessus en marbre, 1 buffet en noyer noir, 1 sofa en crin, chaise, glacière et tapis. S'adresser No 1208 rue Ste-Catherine. 52-3

CHARBON COKE A VENDRE.—Le prix du charbon, $4.00 chaldron ; $2.10 la demi-chaldron. S'adresser à J. F. Goyer, 1272 rue St-Denis. Tél. East, 1545, Marchands, 1948. 50-6

MAGASIN de bonbons, cigares à vendre, bonne place. Ménage fini depuis deux semaines. Vente pour cause de départ. A. Chartré, 1526 Ste-Catherine. 53-3

MAGASIN DE MODES à vendre, complet, rue Notre-Dame-ouest, possession immédiate, avec logis, au gré de l'acheteur. S'adresser à 3255 Notre-Dame, Ste-Cunégonde. 52-2

PROPRIETE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

PROPRIETE A VENDRE.—A vendre dans la partie Est, un bloc de 6 logements en parfait ordre, rapportant $42 par mois. $5,500. S'adresser à 12 rue St-Roch. 50-6

EPICERIE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

EPICERIE A VENDRE.—Epicerie licenciée, bon centre, faisant des affaires au comptant. Pour cause de départ. Un prompt acheteur. No 1305 Ontario. 52-3

ARGENT A PRETER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

ARGENT A PRETER.—$60,000 à prêter, sur terres ou maisons. A vendre, une des plus belles terres du comté de Rouville, 10 arpents du dépôt. Gilbert Martin, 39 rue St-Jacques. 52-3

On Demande a Acheter

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

MAGASIN. — On demande à acheter. —J'aimerais à acheter un magasin de cigares et de bonbons au centre de la ville et pour lequel je paierais de $500 à $1,000 comptant. Réponse immédiate avec détails à "La Patrie", P., 788. 52-1

CHAMBRES DEMANDEES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

CHAMBRES DEMANDEES.—Un couple sans enfants demande deux chambres, près des rues St-Hubert et Dorchester, dont l'une pourrait servir comme cuisine. Ecrire à A., 890 "La Patrie". 53-3

PERDU OU TROUVE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

PERDUE.—Dimanche, une épinglette demi-cercle en or, surmontée de brillant blanc et rouge, de la rue Ste-Elizabeth, Ste-Catherine et Berri. Récompense à 285 rue Ste-Elizabeth. 53-2

PERDUE.—Une petite chienne collie de couleur fauve, poitrail blanc. Récompense en la retournant au No 67 rue Lusignan. 51-3

PERDUE OU VOLEE.—Une belle jument de 6 ans, à poil rouge, appartenant à Louis Thèberge, de St-Samuel de Beauce. Récompense à celui qui l'aura trouvée et en donnera avis. 53-3

TROUVE sur la rue St-Jacques, en face de l'édifice de "La Patrie" un bicycle, le propriétaire pourra le reclamer en en donnant la description, ainsi que le numéro de la licence. S'adresser "La Patrie." Bureau d'annonce. jno

DIVERS

DIVERS.—Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne. C'est la meilleure. Méfiez-vous des imitations à bon marché. Wolfe et Fyon, manufacture, No 16 Garnier, Montréal. 52-3

DIVERS.—Une occasion. Deux grands Luxfer Prismes à vendre à des prix excessivement bas, en bonne condition, grandeur, 6 pieds de large, 5 pieds, 8 pouces de haut. S'adresser chez L. Chaput, Fils & Co., 2 rue des Bresoles. 52-2

REMERCIEMENTS à Notre-Dame de Bonsecours, pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier. 53-1

REMERCIEMENT à St-Expédit, pour position obtenue avec promesse de publier. — Vve J. B. B. 53-1

SANS ENDOSSEUR OU SECURITE

Les personnes salariées peuvent obtenir de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni sécurité ; paiement pour accommoder l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 32-25

A VENDRE

Deux magnifiques cottages en pierre et brique solides, situés aux Nos 62A et 64 rue Waverley, bien finis avec toutes les améliorations modernes.

Une maison située au No 137 rue St-Denis, en pierre et brique solides, à 3 étages, contenant 13 appartements, bien finis en cerisier et cotonnier, terrain, 144 x 25 pieds, faisant face sur la rue Notre-Dame de Lourdes.

Un cottage situé au No 313 de Roy, en brique solide, 8 appartements.

Terrains situés Avenue Van Horne, adjacents au Pacifique Canadien, avec siding de 350 pieds de long, bornés d'un côté par la rue St-Urbain et de l'autre par la ligne de la rue Clark.

3 terrains situés rue St-Dominique, à environ 100 pieds de la station du chemin de fer du Mile-End, de 23½ x 110 pieds.

1 terrain situé rue St-Laurent, même grandeur, près de la rue Bernard.

1 terrain situé rue Lagauchetière, entre les rues St-Dominique et Cadieux, ayant 94 pieds de front, formant 17,200 pieds de superficie, avec maison, remises et écurie.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

29-25 D. PARIZEAU, 512 Lagauchetière.

TEL. MAIN 1348.

J. D. Olivier

Courtier en Assurances et en Finances . . .

17 rue St-Jacques, Montreal.

Toutes sortes d'assurances effectuées aux conditions les plus avantageuses.

Sollicite respectueusement des communautés religieuses, de ses anciennes connaissances et du public en général, une part de leur patronage.

Représente à son bureau : "LA NORTHERN" d'Angleterre, aux fonds accumulés de 43 millions de piastres.

50-7

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

30 rue St-Jacques, Montréal.

CAPITAL SOUSCRIT - - $100,000

Administration de Successions et de Fidéi-Commis, Placements, Perceptions de Deniers, Loyers, Intérêts, Dividendes, Hypothèques et autres Valeurs, Cautionnements Judiciaires, Emission de Débentures, Organisation de Sociétés par Actions.

BUREAU DE DIRECTION :

Dr E. PERSILLIER LACHAPELLE, President.
RODOLPHE FORGET, Vice-Président.
Honble J. A. Ouimet,
Honble J. S. L. Wurtele,
Hon. Chas C. DeLorimier,
Honble Damien Rolland,
J. O. Gravel,
A. E. DeLorimier,
Jos. Robillard, } Directeurs.
Martial Chevalier, Directeur-Gérant.
J. Théo. Leclerc, Secretaire.
1-mr-v -6m

F. J. Penfold & CO.

F. J. Penfold J. G. de Lorimier

Tél. Main 4669

Banquiers et Courtiers, Stocks, Obligations, grain

En communication directe avec

THOS. RITCHIE & CO, New-York

Ordres exécutés pour placement ou à la marge.

Ecrivez pour nos lettres du marché quotidien.

84 rue St-François-Xavier

147—6m

COMMERCE

Les marchés de grains

La demande européenne pour du blé de Manitoba par câblogramme est bonne est comme on a offert un peu plus que les jours précédents il s'est fait pas mal d'affaires. On s'est aussi informé des prix de l'avoine, mais les offres n'ont pas été suffisantes et en conséquence, le marché dans cette ligne est plutôt tranquille, surtout depuis que les expéditeurs tirent de l'arrière. Il n'y a aucun changement dans les prix. Pour la consommation locale, la demande d'avoine blanche No 2 est bonne et plusieurs ventes de lots de char ont été faites à 37 1-4 cent. Dans les autres lignes, le commerce est tranquille, mais tout compté le ton du marché est assez fort et soutenu.

Nous cotons les pois de 63 à 64c ; l'avoine de 30 à 30 1-2c ; l'orge extra No 3 à 44c ; le seigle à 57c est. Pour livraison de mai à flot, les prix sont les suivants : avoine No 1, de 36 à 36 1-2 ; avoine No 2 de 35 1-4 à 35 1-2; le seigle, à 58 1-2c ; et les pois, de 73 1-2 à 74c.

Il n'y a pas de changement dans la condition du marché à farine, qui est ferme, depuis la récente augmentation dans les qualités du printemps, en sympathie avec la force générale du marché. Les farines d'Ontario sont aussi fermes, mais les marchands locaux n'ont pas suivi l'avance demandée par les minotiers de l'Ouest. La demande est considérable pour la consommation locale est les marchands européens s'informent beaucoup de la condition de notre marché. Nous cotons :

Patentes de choix, du Manitoba, de $4.10 à $4.20 ; secondes, de $3.80 à $4 ; forte de boulangers, $3.50 ; patentes d'hiver, de $3.75 à $3.90 ; straight rollers, de $3.35 à $3.40 ; do, en poches, de $1.65 à $1.70 ; extra, de $1.75 à $1.80 la poche.

Il n'y a pas de changement dans les blés moulus qui sont tranquilles et fermes. Nous cotons: le son du Manitoba en poche $19 ; moulés, $21 la tonne ; le son d'Ontario, $17 ; moulés, $15.

Beurre et fromage

OEUFS. — La demande est actuellement très active et malgré la quantité des arrivages le marché se tient bon sans apporter aucun changement dans les prix. La cote varie de 11 1-2c à 12 1-4c, suivant la quantité.

FEVES. — Le commerce est tranquille et les prix ne changent pas à $1.80 ou $1.95 le boisseau pour le stock de choix et à $1.80 pour le stock importé.

SIROP ET SUCRE D'ERABLE. — Le marché est ferme et sans changement. Le sirop en grands bidons vaut de 75c à 80c, en petits bidons de 55 cts à 60 cts ; la livre, de 6 à 6 1-2c. Le sucre pur est coté de 7 1-2c à 8c la livre.

PATATES. — Le ton du marché est ferme sous une bonne demande. Le stock de choix en lots de char se vend à 95c la poche et le stock moyen à 80c. Les marchands les vennent de $1.10 à $1.15.

Produits de la ferme

Le commerce est bon pour la consommation locale, et le marché est modérément actif et soutenu. Nous cotons comme suit : No 1, de 89 à 89.50 ; No 2, de 88.50 à 89 ; malé de trèfle, de $7.50 à $8 ; trèfle, de $6.50 à $7, en lots de chars.

Le foin

BEURRE. — Le marché à beurre a été très tranquille aujourd'hui, la demande étant très minime, tant de la part des épiciers que des marchands à commission. Le ton du marché est facile, mais les prix restent les mêmes, les crémeries fraîches étant cotées de 19 1-2 à 20c.

FROMAGE. — Il n'y a rien de remarquable sur le marché qui est facile vu la tranquillité du commerce. Le fromage de l'est vaut de 12 1-2c, et celui de l'ouest, 12 3-4c.

Notes commerciales

New-York, 25. — Le rapport hebdomadaires des banques se lit comme suit :

Emprunts, diminution	$4,582,200
Dépôts, augmentation	313,100
Circulation, augmentation .	43,000
Legal tenders, augmentat....	1,753,500
Espèces, augmentation	3,302,000
Réserve, augmentation	3,056,100
Réserve, reprise, augment...	78,275
Surplus, augmentation	4,977,825

"Carte-Blanche Cin"

Le meilleur ami des dyspeptiques.

M. Georges Forté

M. Georges Forté, fils du Dr H. N. Forté, de St-Constant, a passé avec grand succès ses examens de télégraphie et a pris aussitôt la position de télégraphiste au bureau de la Dominion Bridge Co., à Lachine.

Si vous toussez, **Baume Rhumal**

R. WILSON-SMITH

Agent Financier

151, RUE SAINT-JACQUES

MONREAL.

SPECIALITE:

Valeurs de Placement

Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en Dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

REMARQUEZ ces TROIS CHOSES

LA PREMIERE—Le nom du Cigare —GRANDAS

LA SECONDE—Le nom des fabricants —GRANDA HERMANOS Y CA

LA TROISIEME—Le portrait de l'Espagnol —MANANA

Lorsqu'elles sont toutes trois sur la boite, vous avez les véritables Cigares Grandas. Si non, le contenu ne se compose pas de véritables

Cigares Grandas

L'AFFAIRE GAMEY

Fin de la preuve de la poursuite

Toronto, 27.—La preuve de la poursuite s'est terminée samedi devant la Commission nommée pour s'enquérir des accusations de Gamey, et la défense commencera sa preuve aujourd'hui. La commission ajournera toutefois ses séances à 11.30 heures, par respect pour la mémoire de feu le juge Lount.

A l'ouverture de la cour, samedi, on a attiré l'attention des juges sur un article publié dans un journal libéral, déclarant que le premier septembre la banque d'Ontario avait payé $3,000, lesquelles avaient été déposées à la Trust et Garantee company, dont M. Stratton en était le président.

J. P. Coffee, gérant général de la Trust et Garantee company, a été entendu comme témoins, il a juré que la transaction des $3,000 s'est faite en rapport avec une obligation émise dans le cours réguliers des affaires et n'aurait aucune relation avec l'affaire Gamey. Il a aussi déclaré que M. Stratton n'avait pas de compte avec la Trust et Garantee company.

M. Johnston a dit qu'il produirait un affidavit de M. McEvay. Un des avocats, référant à un article paru dans le "Mail et Empire," et il s'en est rapporté à justice.

Le chancelier Boyd a demandé de l'ajouter à la preuve faite le matin, démontrant que ces $3,000 n'avaient rien à faire dans la cause.

M. Johston dit que l'article s'appuie sur les témoignages entendus la veille, mais qu'il n'y a rien dans cette preuve regardant cet article.

Le chancelier Boyd a dit que ce journal devra démontrer pourquoi le journaliste ne se serait pas rendu coupable de mépris de cour.

M. Blake.—"Quelques communications ont été envoyées à ceux qui sont engagés dans cette affaire, quelques déclarations privées et confidentielles ont été simplement mentionnées par des personnes qui pensaient qu'elles devraient être considérées. Mon savant ami et moi en avons pris connaissance, et nous ne serions pas justifiables de nous occuper des suggestions qui y sont faites.

Si quelqu'un désire fournir d'autres preuves, qu'il croit importantes, je présume que vos honneurs seront disposés à l'entendre. Je ne veux pas qu'il soit dit que nous cherchons à éviter, à empêcher ou à écarter toute preuve qui pourrait se rapporter à l'affaire."

M. Johnston a fait une semblable déclaration.

Le chancelier Boyd.—"Il n'y a aucun doute que dans des communications de cette nature, une foule de personnes se prétendent renseignées, et qu'elles transmettent ces prétendus renseignements à des tiers, dans le seul but d'être appelées en cour, bien qu'en réalité, elles ne possèdent aucune information.

Notre enquête s'est instruite en suivant les procédures ordinaires. Les avocats des parties en cause ont pu fournir des preuves pour supporter leurs prétentions respectives et jeter de la lumière sur le cas qui nous occupe. Nous avons reconnu les devoirs qui nous incombraient de découvrir toute la vérité dans cette affaire."

Carnet social

Samedi, le 25 avril 1903, grande réunion de parents et d'amis chez M. et Mme A. Cousineau, 56 rue Dufferin, à l'occasion du 15e anniversaire de naissance de leur fille, Mlle Claudia Cousineau, et du 19e de leur fils, M. Alexandre Cousineau. M. et Mme Cousineau ont fait les honneurs de la fête avec autant d'amabilité que de grâces. Mlle Cousineau, avec ses attentions tout à fait délicates et ses charmes gracieux, s'est rendue aimable. De magnifiques cadeaux ont été présentés à M. et Mlle Cousineau qui ont su remercier avec reconnaissance.

Au nombre des invités, étaient Dame Veuve A. Allaire (grand'mère et marraine des héros), M. et Mme H. Bleau, M. et Mme H. Huot, M. et Mme A. Ethier, M. et Mme F. Laberge, M. et Mme E. Bénard, M. et Mme Ed. Bénard, M. et Mme J. Beausoleil, M. et Mme T. Marsan, M. et Mme F. Ethier, M. et Mme N. Jodoin, M. et Mme L. I. Déziel, épicier, M. et Mme A. Lefebvre, épicier, M. et Mme M. Perrault, maître boucher, M. et Mme Az Chartrand, maître boucher, MM. A. Cousineau, O. Bisaillon, O. Allaire, A. Aubry A. Chaussé, E. Robert, A. Jodoin, G. Beaupré, J. P. Champagne, V. Cousineau, M. Jos Cousineau, marchand-tailleur ; M. A. Laliberté, violoniste; M. O. Barrette, accompagnateur de piano ; Mlles P. Barrette, C. Cousineau, A. Chaput, B. D'allaire, M. Paquette, A. Marsan, D. Laberge, A. Allaire, G. Allaire.

On se retira à une heure très avancée, emportant un joyeux souvenir de la fête.

MM. O. Allaire et O. Bisaillon, organisateurs, sont enchantés de leur succès.

NOUVELLES MARITIMES

—Le steamer Pretorian, de la ligne Allan, capitaine W. Johnston, venant de St-Jean, N.B., doit partir d'Halifax pour Liverpool, aujourd'hui.

—Le steamer Corinthian, de la ligne Allan, capitaine Nunan, venant de Liverpool, doit arriver à Montréal demain.

—Le capitaine Bouchard, du steamer Gaspesian, arrivé dans notre port hier, dit que la glace est encore solide dans le bassin de Gaspé.

Le Gaspesian, Manille, au pied de la rue McGill.

—Le steamer Monarch, de la ligne Elder-Dempster, actuellement à Trois-Rivières, arrivera à Montréal, mercredi.

—Le steamer Alexandrian, de la ligne Leyland, venant d'Anvers, est arrivé dans notre port hier soir avec des passagers et une cargaison générale.

—Le steamer Monterey, de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Bristol, est passé à la Pointe au Père, hier matin et est attendu dans notre port aujourd'hui.

—Le steamer Simcoe, de la ligne Elder Dempster & Co. Beaver, est parti de St-Jean, N. B., samedi après-midi.

—Le steamer Lake Champlain, de la compagnie du Pacifique Canadien, est parti d'Halifax pour Montréal, samedi après-midi.

—Le steamer Tauric, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, est arrivé à Portland à 5 heures hier matin.

—Le steamer Irishman, de la ligne Dominion, est parti de Portland, pour Liverpool, à 5 heures, hier après-midi.

— Le steamer Cambroman de la ligne Dominion, venant des ports de la Méditerranée, est arrivé à Boston samedi après-midi.

ARRIVEE DE STEAMERS

New-York, 27 — le St-Paul, de Southampton ; le Pomeranian, de Glasgow, le Batavia, de Hambourg, le California, de Levournes et de Naples ; le Pluecher, de Hambourg, Southampton et Cherbourg ; le Columbia, de Glasgow et Moville ; le St-Paul, de Southampton et Cherbourg.

Portland, 27 — Le Tauric, de Liverpool.

Queenstown, 27 — L'Ivernia, de New-York.

St-Michaels, 17— Le Napolitan Prince, de New-York.

Moville, 27 — Le Numidian, de Saint-Jean, N.-B. et Halifax.

Liverpool, 27 — Le Bohemian, de Boston ; le Cevic, de New-York.

Boston, 27 — L'Austrian, de Glasgow; le Cambroman, de Gênes et de Naples.

Plymouth, 27 — Le Moltke, de New-York.

Liverpool, 27 — Le Sylmania, de Boston.

Glasgow, 27 — Le Sardinian, de Portland.

Brêmes, 27 — Le Kran Prenz Wilhelm, de New-York.

Moville, 27 — L'Anchoria, de New-York.

Rotterdam, 27 — Le Potsdam, de New-York.

Brubane, 27 — Le Moana, de Vancouver.

LANCEMENT D'UN NAVIRE

Chicago, 27 — Le steamer Charles M. Warner, construit par le Chicago Shipbuilding Company, pour la United States Transportation Company, a été lancé samedi. Ce steamer vaut $250,000. Sa longueur est de 390 pieds, et il peut transporter 5,500 tonnes de minerai, 6,000 tonnes de charbon et 200,000 boisseaux de grain.

Fête à la maison Vineberg

Mlle Albina Guilbault, l'une des plus estimées contre-maitresses de la maison H. Vineberg & Co., vient de quitter cet établissement. Ses camarades de travail lui ont offert un service à thé et la maison une adresse accompagnée d'une riche bourse.

Mlle Guilbault doit prochainement se marier.

REMEDES RECOMMANDABLES

Les Remèdes de Famille qui ont subit l'épreuve du temps et ont proclamé leur droit à une place honorable dans les Familles sont ceux du

DR A. W. CHASE

Il n'y a pas, croyons-nous, de système de traitement domestique qui soit si profondément ancré dans la confiance du peuple du Canada, que l'est celui du Dr A. W. Chase, le fameux médecin et compositeur de livres de recettes.

La raison en est bien simple, car le génie supérieur du Dr A. W. Chase qui se manifeste dans le traitement de la maladie et l'intégrité de son caractère, se revèlent dans chacun de ses remèdes comme une garantie de leur merveilleux pouvoir sur la maladie. Des lettres comme la suivante sont reçues presque chaque jour et donnent une idée de la raison pour laquelle les remèdes du Dr Chase sont si bien entrés parmi les nécessités de ménage.

Mme James Burns, sr., Waller, Ont., déclare : "Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'employer les remèdes du Dr Chase, dans notre famille, et nous l'avons toujours fait avec les meilleurs résultats. Je suis surtout reconnaissante pour la merveilleuse restauration de la santé de mon cher mari qui a été malade pendant quinze ans. Il souffrait d'une maladie de foie et de bronchite chronique et, en prenant deux boites des Pilules du Dr Chase, pour le Foie et les Reins, deux bouteilles du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase et deux boites de la nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, il est revenu complètement à la santé. Avant de prendre ces remèdes il avait été traité par plusieurs médecins, mais rien ne lui fit autant de bien que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs lui en a fait."

Les remèdes du Dr Chase sont en vente chez tous les marchands ou envoyés franco par la poste sur réception du prix, par Edmanson, Bates and Co., Toronto 27.

COURRIER DE QUEBEC

Un individu est trouvé mort dans sa résidence Quel est son nom ?

Mamemi Dennis O'Leary, qui vivait seul comme un hermite, a été trouvé mart dans sa résidence samedi dernier. Il était âgé d'une soixantaine d'années. Le Dr Bellevu coroner du district, a procédé à une enquête, ce matin, et le verdict du jury avec le rapport du médecin qui avait été chargé de faire l'examen post-mortem a été : mort par suite de syncope.

—Ce matib ont eu lieu les funérailles de Mlle Phoedora Jobin, fille de Jacques Jobin, maître de poste.

—M. Philippe Roy, ancien opérateur du C.P.R. au parlement, vient d'accepter la direction du bureau télégraphique pour la compagnie du Great Northern Western, à la Chambre provinciale. Le nouvel opérateur entrera dans ses fonctions lundi.

—Nouvelle supposition au sujet de l'infortuné qui s'est noyé, la semaine dernière, en tombant accidentellement au pied du ponton des bateaux passeurs à Lévis, vers 11 heures le soir. On croit maintenant que c'est un jeune homme de

Le nouveau steamer acheté en Angleterre pour faire le service entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, est arrivé à Sydney. Il aura nom le "Restigouche" et commencera son service dès que la navigation ouvrira.

Mieux

Les nombreux amis de Madame A. J. de B. Corriveau apprendront avec plaisir que malgré qu'elle soit encore retenue à l'hôpital privé du Dr Lasnier, elle prend sensiblement des forces et est en bonne voie de convalescence.

$50 de musique

C'est ce que reçoivent les abonnés au "Passe-Temps" durant le cours d'une année. Abonnement, $1.50. Le numéro, 5c partout. Adresse, "Le Passe-Temps", Montréal. 53-1

M. J. A. Chicoyne M P.P.

(Spéciale à "La Patrie")

On annonce que M. J. A. Chicoyne, député du comté de Wolfe, va aller résider à St-Hyacinthe, selon toute probabilité.

M. Chicoyne a acquis la magnifique propriété appartenant autrefois à M. L. J. Séguin, au village de la Providence, laquelle avait été adjugée à M. J. E. Perrault, par le shérif, il y a trois semaines.

ZOUAVES PONTIFICAUX

Section de Montréal

Grande assemblée générale ce soir, à 8 heures, Cercle Ville-Marie. On y espère la présence de M. Théodore Botrel, ami du général de Charette.

Par ordre,
Le secrétaire général,
F. P.

Le Dr Ladislas Tremblay, après un séjours ici de quatre années, pendant lesquelles il a fait ses études en chirurgie-dentaire, est retourné samedi soir, à Chicoutimi, Qué., où il exercera désormais sa profession.

Hors de danger

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Mme Brosseau, épouse de M. le dentiste A. S. Brosseau, qui était gravement malade, a été déclarée hors de danger par son médecin, ce matin.

L'EXPULSION DES RELIGIEUX

Quelques troubles dans les provinces françaises

Paris, 27 — Dans la province, hier, la dissolution des congrégations a causé quelques troubles. Le désordre le plus sérieux s'est produit à LaRoche-sur-Yon, où cinq cents paysans, qui gardaient un couvent de capucins dans lequel les moines s'étaient barricadés, ont infligé des blessures graves à trois magistrats qui se rendaient au couvent accompagnés d'officiers, pour exécuter les ordres de la cour et fermer le couvent. Les paysans ont finalement repoussé les magistrats. Les dernières dépêches de cette localité annoncent l'arrivée de deux compagnies d'infanterie sur le théâtre des troubles.

Hier, à St-Nicholas Dupont, il y eut une émeute, à la suite d'une tentative d'expulsion des Rédemptoristes. Il y a eu plusieurs rixes entre les partisans et les adversaires des religieux. Plusieurs personnes ont reçu des blessures.

L'abbaye de Kesbenent, près des Landerness, est gardée par des paysans qui en défendent l'entrée aux magistrats. Des désordres semblables ont lieu à Nancy et ailleurs.

ECHOS D'OTTAWA

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 27 — Samedi après-midi George MacDonald, 12 ans, jouait au pied du cap de la rue Kent, lorsque son petit compagnon, un nommé Sisson, fit rouler une grosse pierre qui le frappa à la tête et à la poitrine. Il mourut hier matin. Il y a dix ans, deux de ses petits frères se sont fait écraser en se rendant à l'école, par un trainway, au coin de la rue Kent. La mère est dans un état de prostration terrible et sa vie est en danger. Le père est un ingénieur à l'emploi du gouvernement.

— Feu L. Kirby, et trésorier de la ville, laisse $91,000.

— Hier, confirmation et visite pastorale à l'église Ste-Brigide.

— Comme représailles envers le conseil de ville, la compagnie Bell, vient d'augmenter le prix des téléphones à l'hôtel de ville.

— Ottawa aura sous peu une synagogue de $20,000.

— L'Intercolonial fera cette semaine une grande exposition de photographies prises sur son réseau.

— Wm Purdy est décédé à Blackburn, à l'âge de 103 ans.

Ottawa, 27 — M. G. Eustache Burke, agent commercial à Kingston, Jamaïque, annonce dans une lettre datée du 14 courant que le commerce entre le Canada et la Jamaïque augmente considérablement, surtout celui des bananes.

—Une très nombreuse délégation de manufacturiers représentant la "Manufacturers Association" est arrivée ce matin, dans le but de combattre le projet de loi présenté par l'hon. M. R. Watson, au sujet des étiquettes de l'Union.

LE CLUB BERNIER

Manifeste du mécontentement contre son patron — L'indifférence de l'hon. M. Bernier créerait du malaise.

Les membres du club Bernier s'agitent. Tous ne seraient pas satisfaits du patron actuel qui ne s'occuperait pas plus du club, qu'un poisson d'une pomme. Il y a eu, nous affirme-t-on, plusieurs réunions secrètes des membres influents, dans lesquelles on a discuté avec beaucoup d'animation le sujet brûlant de la déposition du ministre Bernier comme patron de l'intéressante institution politique de la partie Nord.

Cette question importante doit même être portée prochainement devant le club pour y être discutée à fonds. Ceux qui veulent déposer le ministre du Revenu de l'Intérieur, insisteront sur le fait que M. Bernier ne s'occupe du club qui porte son nom qu'en temps d'élection. Or cela, d'après eux, ne suffit pas. Les membres du club qui ont besoin de patronage demanderont comme patron un politicien qui s'occupera de leurs intérêts. Les prochaines séances du club Bernier seront probablement fort intéressantes.

BRETELLES
MARQUE DE COMMERCE
GARANTIES.
D

LA GREVE des débardeurs

Le maire Cochrane se promène sur les quais

Le chef Legault fait des compliments aux débardeurs

UNE EMEUTE PARAIT IMMINENTE

Les agents amaritimes McLean Kennedy & Cie ont écrit ce matin au maire qu'une bande de grévistes ont ce matin même détourné de leur ouvrage les débardeurs employés au déchargement du "Carrigan Head."

Lean et Kennedy demandent en conséquence la protection de la police.

Son Honneur le maire Cochrane se baladait ce matin dans le port, de long en large, cherchant des "stevadores" qui brillaient paraît-il par leur absence. Le maire a dit aux armateurs qu'il a particulièrement remontrés que les stevadores devront coûte que coûte reconnaître l'union des débardeurs. San Honneur s'attend à la victoire des débardeurs, et la souhaite d'ailleurs.

"Les débardeurs sont au nombre de 5,000 environ. Leur union se compose déjà de 3,000 membres. Les autres s'initient de jour en jour. Les armateurs ne sauraient trouver 25 ouvriers pour remplacer les unionnistes.

"Les débardeurs se tiennent dans une tranquillité admirable, et on ne peut leur imputer aucun désordre".

Au recu de la lettre de MM McLean et Kennedy, le maire a fait mander le chef de police qui a expliqué comme suit l'incident du "Carrigan Head":

"Un débardeur Italien faisant partie de l'Union, s'est présenté ce matin aux ouvriers du "Carrigan Head" et les a engagés à se joindre à l'Union qui doit les garantir de tel et tel dangers.

Les ouvriers ont suivi l'Italien, simplement comme backeur.

"Le port, continue le chef Legault, ne manque pas de protection. Le port est calme, comme il n'a jamais été. Les débardeurs sont des modèles de grévistes.

"Nous sommes cependant préparés aux éventualités et les armateurs n'ont à craindre aucun soulèvement.

"Cinquante-cinq hommes de police, armés, sont en faction permanente sur les quais. Une sentinelle est postée à un téléphone d'alarme et donne, à tous les quarts d'heure, des nouvelles de l'état du port.

"Une voiture de patrouille se tient à portée pour envoyer du renfort au premier signal.

"La police du port s'applique à éparpiller les groupes. Personne ne fait de la résistance.

"Encore une fois la grève—si grève il y a—est un modèle de grève."

ON DEMANDE DE LA PROTECTION

La grève des débardeurs est entrée dans une nouvelle phase ce matin. Il y a à l'heure actuelle six steamers transatlantiques dans notre port, dont on a commencé le déchargement.

Le premier steamer arrivé, le "Carrigan Head", portant une cargaison de rails d'acier, mouille au quai d'Hochelaga; l'"Alexandrian", chargé de ciment et de fer mouille au quai Jacques-Cartier; le "Fremona", avec une cargaison de fruits, mouille au quai Victoria; le "Sif Bergen", le "Cacouna" et "l'Otto", avec chacun une cargaison de charbon pour la Dominion Coal & Steel Co., sont à la Pointe du moulin à Vent.

Ce matin le Independant Labour Bureau, a envoyé une équipe de 40 hommes pour commencer le déchargement du "Carrigan Head" et ces derniers rendus sur les lieux, ont été "entrevus" par les débardeurs qui les ont ramenés à leur salle d'où ils se sont échappés pour revenir au bureau du travail Indépendant, où ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à retournés à l'ouvrage si on voulait les protéger.

On a immédiatement demandé la protection de la police et une équipe plus nombreuse travaille au Carrigan Head cette après-midi.

Environ 40 hommes ont commencé le déchargement du "Fremona" ce matin. Ces hommes n'ont pas été maltraités par les débardeurs. On a augmenté de 30 hommes, cet après-midi, l'équipe travaillant au déchargement du "Fremona".

De nombreux ouvriers sont aussi employés au déchargement de l'"Alexandrian", du Tif Bergen, du "Cacouna" et de l'"Otto".

Environ 300 ouvriers fournis par le Independant Labour Bureau travaillent cet après-midi au déchargement des différents navires dans le port.

M. Bailey, le secrétaire du "Independant Labor Bureau", nous a dit ce matin qu'il avait plus d'hommes qu'il en avait besoin à l'heure actuelle, et que ces hommes étaient tous disposés à travailler ferme pourvu qu'on les protège contre les grévistes.

Les débardeurs espèrent triompher dans la lutte qu'ils ont engagée contre les arrimeurs, et attendent que ces derniers acceptent leurs demandes. Ils prétendent que les arrimeurs ne peuvent se passer de leurs services.

LE MANDEMENT DE MGR BRUCHESI

Le mandement de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, lu dans toutes les églises de la métropole, hier, au sujet des grèves et des unions internationales, a soulevé l'indignation des débardeurs. Ces derniers doivent rédiger une lettre protestant contre ce mandement, laquelle sera envoyée à Monseigneur Bruchési.

L'Union des débardeurs a admis 150 nouveaux membres ce matin.

LES LAMBRISSEURS

Les lambrisseurs doivent se réunir ce soir pour discuter des questions importantes en rapport avec les difficultés actuelles.

De nombreux détachements de police protègent les ouvriers travaillant au déchargement des navires cet après-midi.

La situation s'aggrave de plus en plus et une émeute est imminente.

(DERNIERE HEURE)

A l'heure où nous mettons sous presse, il nyy a personne qui travaille au déchargement du Carrigan Head". Il y a cependant une cinquantaine d'ouvriers étrangers occupés à décharger la barge "Santa Anna'j. Ce sont des Italiens et des Syriens pour la plupart. Un détachement de police, sous les ordres du capitaine Baignet et du caporal Picard est sur les lieux pour maintenir l'ordre mais tout est tranquille et l'on ne s'attend à aucun trouble, cet après-midi. Des grévistes, au nombre d'une soixantaine stationnent dans les environs.

L'échouement du "Carrigan Head"

Le steamer "Carrigan Head", actuellement dans notre port, qui était échoué sur un banc de sable dans le lac St-Pierre, a été renfloué samedi après-midi par les bateaux de la compagnie Sincennes et McNaugton.

On a été forcé d'enlever une partie de la cargaison de ce navire avant de pouvoir réussir à le remettre à flot.

Le Carrigan Head n'a pas été endommagé.

Ce steamer est commandé par le capitaine Orr.

C'est le pilote A. Auger, de Ste-Anne de la Pérade, qui l'a conduit dans le Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Le Carrigan Head s'est échoué vendredi matin vers 5 heures dans la courbe No 3 vis-à-vis le bateau phare à cinquante pieds en dehors du chenal qui a, à cet entroit, une largeur de quatre cents pieds.

On ne saurait dire encore qui est responsable de cet accident.

Un représentant de la "Patrie" a interviwé ce matin, les officiers du Carrigan Head mais n'a pu obtenir aucun renseignement à ce sujet.

DU FEU AU PACIFIQUE

Trois locomotives avaries

La compagnie du Pacifique a souffert des dommages pour plusieurs milliers de dollars de dommages par un incendie qui s'est déclaré hier matin dans ses cours d'Hochelaga et qui a atteint l'usine des locomotives. Trois locomotives ont été sérieusement avariées par les flammes.

Steamer échoué

Wexford, Irlande, 27. — Le steamer anglais "Manchester", en route pour Philadelphie, s'est échoué sur le rocher Gipsy, près de Tuskar, hier.

Affreusement brulés

Lancaster, Pa., 27. — Ce matin, cinq hommes ont été affreusement brûlés par du métal en fusion, dans l'usine Vesta, à Marietta.

UN BAMBIN EST ARRETE

Pour vol avec effraction

Un bambin d'une douzaine d'années, du nom de Ouellet a été arrêté par le caporal Picard, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le domicile de M. Masson, 56 rue St-Germain, et d'avoir volé divers articles.

Le petit Ouellet ne parait pas jouir de toutes ses facultés mentales. Il sera probablement examiné par le médecin de la prison.

LE COLONEL HUDON

Ottawa, 27. — Le colonel Hudon, de Kingston, a été mis sous arrêt dans le but de lui faire obtenir sa pension. On n'ajoute pas foi aux accusations de malhonnêteté lancées contre lui. Le gouvernement impérial lui avait remis $10,000 pour payer ses soldats et l'on croit qu'il ne manque pas un centin.

Le colonel souffre d'une affection du foie et du catarrhe.

Devant le recorder

Le recorder est bien décidé de faire respecter le règlement municipal demandant de déposer sur les trottoirs les chiffons de papier attachés par paquets. Pour avoir négligé de se conformer au règlement, les personnes suivantes ont été condamnés ce matin, à 50c d'amende: W. H. Remond, Alex. Alexander, Bernard Gross, Lazar Hillman, Aaron Hilinan, Waldman et Sommer et A. Boonna.

—M. Pierre Garon, gérant de la "Union Life Insurance Co," devra comparaître le 30 avril devant le recorder pour répondre à l'accusation d'avoir permis à l'un de ses agents de fréquenter le bureau de la Compagnie, sans être muni d'un certificat de vaccination.

La lutte Comte-Bastion

La lutte de popularité Comte-Bastien s'est terminée par le succès de ce dernier. Nous recevons une lettre de M. Bastien nous demandant de remercier en son nom ses amis qui lui ont gagné la victoire. "Nous n'avons pu, dit M. Bastien, obtenir le montant nécessaire pour acheter les instruments de musique, sarcophones, mais nous feront cet achat avant longtemps."

La Commission du Port

Discute plusieurs questions intéressantes

Protection contre les incendies — Un gros emprunt en perspective

Un débat qui n'a guère eu de conclusion pratique acccupé la plus grande partie de la séance de la Commission du Port, ce matin, et y mis une animation plus qu'ordinaire.

Il s'agissait d'un contrat à intervenir entre la Commission et la Montreal Light, Heat and Power, au sujet de la fourniture de l'énergie électrique pour l'élévateur.

M. Doran prétendait que la proposition faite par la Compagnie était de $1,900 trop élevée et que la Commission devrait plutôt installer des usines lui appartenant.

Une discussion un peu vive s'engage à ce sujet. Le président rappelle que la Commission a jadis accepté en principe des soumissions supérieures et celle-là, de préférence à la construction d'une usine. On parle des chiffres fournis par M. Kennedy, au sujet du coût probable d'une telle construction et M. Dorag interjette: M. Kennedy se trompait. M. MacKay se plaint que l'on revienne trop souvent à la Commission sur des choses déjà décidées. MM Hogdson, MacKay, Geoffrion déclarent qu'ils ont des intérêts dans la Montreal Light, Heat and Power Co, mais que cela n'influe d'aucune façon sur leur opinion.

M. Seath, le secrétaire, croit que l'on pourrait obtenir de la Compagnie un contrat qui diminuerait de $1,500 le coût indiqué par la soumission. M. Hogdson propose que ce projet soit adopté, s'il est réalisable. M. Doran s'y rallie comme à un compromis. Le vote donne quatre contre quatre: MM. Cochrane, Doran, Hogdson, Torrance contre MM. Geoffrion, Racine, Bickerdike, Crathern. Le président, M. le sénateur MacKay, refuse de voter à cause des intérêts qu'il possède dans la Montreal Light, Heat and Power.

Une autre motion, demandant le renvoi aux ingénieurs avec instructions de faire rapport, a été adoptée par un vote de 5 contre 3, M. Doran se ralliant à la majorité.

Le reste de la séance a été consacré à des détails d'administration.

Une séance spéciale aura lieu samedi à dix heures, pour discuter avec les membres de la brigade du feu, des moyens à prendre pour donner plus de protection au port.

Mercredi, les Commissaires auront une entrevue avec le Ministre de la Marine et des Pêcheries au sujet des qualités financières qu'elle veut obtenir pour les travaux du Port. On a fait sortir les journalistes pendant la discussion de cette mission, mais il est probable qu'on demandera à emprunter quatre millions.

Fatales blessures

Un enfant écrasé sous les roues d'une voiture de livraison.

Un pauvre enfant a été affreusement écrasé samedi après-midi, sous les roues d'une lourde voiture de livraison à la Pointe Saint-Charles.

Vers 2 heures, le petit Douglas Amyot, un joli bambin de quatre ans à peine, sortit avec sa petite sœur, son ainée de deux ans, pour faire un bout de promenade. Les parents des deux enfants qui demeurent 95 rue des Manufactures, près de la rue Island, leur recommandaient de ne pas s'éloigner. Les deux petits se rendirent au coin de la rue Island, pour voir les voitures et les tramways de la rue Centre, qui passaient au bout de la rue. Le petit Douglas Amyot lâcha tout à coup la main de sa compagne et s'élança dans la rue. Au même moment, une voiture de livraison de la confiserie Bélanger, conduite par M. S. Lapointe, 262a Desseigneurs, s'avançait à une allure assez rapide. M. Lapointe écrivait des notes d'ordres dans un carnet et ne pouvait voir l'enfant qui roula sous la voiture sans un cri. Lapointe s'aperçut à un fort cahotement de la voiture qu'il y avait quelque chose sous les roues. Il releva vivement la tête et vit l'enfant étendu dans la poussière, la figure tuméfiée. Le gauvre petit se plaignait faiblement. Des passants ramassèrent le blessé et le portèrent au domicile de son père. M. Amyot venait de coucher son plus jeune enfant lorsqu'on lui remit le corps palpitant du petit Douglas.

On se figure facilement la douleur du pauvre père et de la mère en voyant l'état de leur enfant. Le petit se plaignait d'une voix de plus en plus affaiblie. "Papa, papa! mon dos, mon dos!" Quelques autres paroles incompréhensibles se perdirent dans un hoquet douloureux et l'enfant s'évanouit dans les bras de son père. La malheureuse mère était presque folle de douleur. On courut vainement auprès de deux ou trois médecins, mais personne ne se trouvait sous la main. L'enfant expira quelques minutes après le départ du père sans avoir recouvré connaissance.

Le coroner, prévenu immédiatement, convoqua un jury et l'enquête s'ouvrit ce matin, à la résidence de M. Thaddie Amyot, le père de l'enfant. Le verdict sera rendu cet après-midi.

CHOSES OUVRIERES

ETIQUETTE UNION 2 TYPO AC CARTIER 1902

L'Association amalgamée des boulangers a eu sa réunion bi-mensuelle à la salle Empire, où différentes questions, entre autres le travail du dimanche, ont été sérieusement discutées.

—Les Maréchaux-ferrants ont aussi leur assemblée régulière, où un rapport des plus satisfaisant leur a été fait par leur trésorier. Plusieurs nouveaux membres furent reçus.

—L'association amalgamée des bouchers et des coupeurs de viande auront une réunion mardi soir, le 28 courant, à l'Etiquette Bleue afin d'y prendre leurs dernières dispositions pour la manifestation du 30 courant à l'occasion de la visite de S. Gompers, John Mitchel et autres.

Tous les bouchers sont invités à se rendre à cette assemblée.

—A une grande assemblée qui aura lieu à la salle Empire, les commis de tous sles genres de commerce se formeront en une union fédérale qu'ils espèrent rendre la plus puissante du Canada. Des milliers de commis, à Montréal seulement, ne reçoivent pas le juste salaire dû à leur travail.

Plusieurs discours y seront faits.

Hier après-midi, les ingénieurs de mashines fixes (ingénieurs stationnaires), local 209, ont eu une importante réunion sous la présidence de M. Hugh Tipping.

Il y eut élection avec le résultat suivant:

Président, William Leclaire; 1er vice-prés., Charles Ferry; second vice-président., Abel Guibeau; secrétaire-financier, Arsène Desaulniers; secrétaire-archiviste, James Price et Hyacinthe Gachiste, James Price et Hyacinthe Gachiste, James Price et Hyacinthe Gagné; trésorier, F. Langlois; commissaire-ordonnateur, Ernest Lavallée; gardes, Bernard Philipps, Adélard Leclaire; Syndics et examinateurs, Hugh Tipping, Joseph Martineau, Francis Carroll auditeurs, Thomas Myles, Jos. Landry.

M. Ferry est nommé agent d'affaires.

Quinze membres nouveaux ont été admis et plusieurs autres ont été proposés qui seront reçus à l'assemblée qui aura lieu samedi prochain, 2 mai, à 8 heures du soir, 505 rue Craig, près de la rue Saint-Laurent.

—Le surrintendant-général de la "Montreal Light, Heat and Power Co." dit que quand même les électriciens se mettraient en grève, la lumière ne ferait point défaut. Il trouve étrange, dit-il, que les employés parlent de grève après avoir obtenu satisfaction l'an dernier. Tout au plus, en cas de grève, la Cie arrêterait-elle ses travaux de construction.

—C'est aujourd'hui le jour fixé par l'association des patrons-charpentiers pour déclarer le "lock-out". Mais comme tous les hommes se sont mis en grève, ce "lock-out" n'a plus de raison d'être.

—Les vendeurs de journaux, au nombre d'une centaine, ont eu leur assemblée hier à la salle de l'Etiquette Bleue. Ils se sont bien amusés et ont désicé de prendre part à la manifestation du 30 avril courant. Chaque membre portera un flambeau. Pour l'avenir, ils chercheront à avoir un local pour eux et y installeront un piano — quand les fonds le permettront.

—Le bal des confectionneurs d'habits, assemblée 2377 des Chevaliers du Travail, bal qui a eu lieu samedi dernier à la salle Empire, a été fort réussi. Il y avait 300 couples au moins. Ont remporté des prix: pour les dames, 1er prix, Mme Bessie Smith en impératrice chinoise; 2e prix, Mme Morrison, en Bohémienne; 3e prix, Mme Rosen, en noble japonaise; pour les messieurs: 1er prix, M. H. Kraplansky, costumé en enveloppes de tabac "Old Chum"; 2e prix, M. A. Miller, en Indien; 3e prix, M. Louis Firme, en roi mexicain et le 4e à M. H. Forman, en "tramp". Il y eut des rafraichissements servis.

Ce soir, nous avons appris de bonne source, les électriciens auront une assemblée préparatoire à la grève, qui serait déclarée demain, mardi, 28 avril. Les employés de la Montreal Light, Heat and Power Co. tâchent de réunir le plus grand nombre des leurs, afin que la grève soit aussi générale que possible: ils ne peuvent, toutefois, donner jusqu'ici un chiffre même approximatif du nombre de ceux qui quitteront la besogne. Les lampes des rues seraient tenues en ordre par les ouvriers intérieurs qui ne sont pas sans crainte à ce sujet.

M Abel Guibeau, second-vice-président du local No 208 de l'Union Internationale des mécaniciens de machines fixes (ingénieurs stationnaires), a été nommé agent d'affaires de ce même local.

—Rien de nouveau aujourd'hui chez les ouvriers charpentiers et menuisiers.

—Les camionneurs et les conducteurs de voitures de livraison en général, ont demandé aux Cies de transport la reconnaissance de leur Union. Les Cies ont refusé. Les employés ont eu une réunion préparatoire la semaine dernière. Ils se réuniront de nouveau demain, à la salle Ste-Anne, coin des rues Ottawa et Young. L'organisateur local de l'Union 594 des Chevaliers du Travail exposera dans son rapport le résultat des démarches du comité auprès des Cies de transport.

Bien que l'organisateur local n'ait pas voulu, avant l'assemblée de demain dire quels sont les griefs de ces employés, on sait cependant qu'ils veulent une augmentation de salaire et surtout la reconnaissance de l'Union. Ils comptent déjà [illegible] membres.

Les ouvriers de Brockton ont envoyé des secours d'argent aux grévistes de Lowell. Ceux-ci sont toujours très calmes, au grand contentement de la populatiob de la ville.

Parmi les secours apportés par les délégués de Brockton, figurent: un chèque de $200 présenté par M. Meade; un autre de $100 des tailleurs de cuir de la ville sœur, présenté par M. Kelly qui promet d'autres secours. Une ovation fut faite aux délégués. Un chèque de $100 fut présenté au nom des travailleurs locaux en cordonneries.

Plusieurs femmes qui étaient allées en d'autres villes pour y trouver de l'ouvrage ont été si maltraitées qu'elles sont déjà revenues en grand nombre.

Il y a, dit-on, des offres de travail à de bonnes conditions à Merrimack, N. H.

—Les ouvriers grecs de la chambre des fileurs de la Lawrence Hesiery ont manifesté l'intention de quitter leur besogne.

—On croit que M. Gompers passera à Lowell, après la session du comité exécutif de la Fédération Américaine actuellement en séance à Toronto.

M. McVey, l'avocat des grévistes de Lowell, veut s'adresser au gouverneur Bates afin qu'il fasse examiner les livres de la filature Massachusetts, en Georgie, propriété, affirme-t-il, de la filature de Lowell et dont les bénéfices sont considérables. Il prétend que ces bénéfices devraient être divisés avec les ouvriers de Lowell.

Mercredi soir à 8 heures, les colporteurs de fruits auront une assemblée à la salle Chagnon, coin des rues Panets et Ontario. Tous les colporteurs de frdits, unionistes ou non, sont instamment invités à cette assemblée où l'on étudiera la question de licence et le règlement permettant aux cultivateurs d'aller d'aller deux jours par semaine dans les rues s'il n'y a pas de place dsur le marché.

—Ce soir, assemblée du local, No 1476 rue Ste-Catherine.

Ce soir, assemblée du comité exécutif du local No 1 de la Fédération Canadienne, No 1476 rue Ste-Catherine.

UN MONSIEUR QUI POSSEDE 100 PROPRIETES
A MONTREAL
et qui achète une quantité si considérable de TAPISSERIE, qu'il pourrait se la procurer directement des manufacturiers, ne manque pas de faire un grand choix de
TAPISSERIES
dans notre stock même. Les propriétaires de tous les quartiers agissant de même voient clairement qu'ils bénéficient dans leurs achats du fait que 50 manufactures sont représentées dans un seul centre, d'un jugement judicieux et du goût que donnent l'expérience et la connaissance du commerce de
TAPISSERIES.
The G. A. Holland & Son Co
2411-2413 RUE STE-CATHERINE.

UN SUICIDE

Un jeune étranger se fait mourrir par le poison à l'hotel Windsor

Charles L. Roller, un jeune newyorkais de 25 à 26 ans s'est suicidé hier soir à l'hôtel Windsor, en absorbant une dose d'acide phéntique.

Vers six heures Roller est entré à l'hôtel et s'est inscrit au régistre. On l'a conduit dans une chambre au premier et il a demandé du papier et des enveloppes pour écrire quelques lettres.

Roller est descendu ensuite au salon où il a achevé sa correspondance et quelques instants après il est sorti lentement du salon et monté péniblement l'escalier comme s'il eut été souffrant. Quelqu'un lui demanda s'il était malade, mais il répondit qu'il se qortait fort bien. Roller s'enferma dens sa chambre, et un des pensionnaires de l'hôtel en passant devant cette pièce, entendit des gémissements. Il se hâta de prévenir le commissionnaire en chef, et celui-ci, pénétrant dans la prise où se trouvait Roller, aperçut le jeune newyorkais étendu sans mouvement sur un sofa-lit.

M. Weldon, le gérant de l'hôtel fut averti et on appela immédiatement un médecin et la voiture d'ambulance, mais Roller mourut avant l'arrivée du médecin.

Avant de s'empoisonner, Roller avait écrit son nom et son adresse sur une feuille de papier. Cette adresse est 29 rue 97ème Ouest, New-York. Le suicidé avait aussi écrit une lettre à l'administration de l'hôtel demandant pardon des dérangements qu'il causait. Cette lettre demandait aussi d'envoyer des dépêches à un oncle, domicilié à Yonkers, N. Y., et à madame Charle, L. Roller, de Yonkers, N. Y., ou d'Oceanic, N. Y., pour leur annoncer la triste nouvelle.

Le suicide de Roller était prémédité.

Le cadavre avait d'abord été transporté à l'hôpital Victoria, mais sur l'ordre du coroner McMahon, on l'a apporté à la morgue où l'enquête sera tenue cet après-midi.

LA BOURSE

Le marché a été très irrégulier ce matin. Les valeurs ordinairement actives ont été laissées en plan, et celles qui ne sont remuées que de temps à autre ont été très actives. Le Pacifique, le Dominion Iron et le Coal ont été laissés de côté ce matin, et toute l'énergie spéculatrice s'est portée sur le Nova Scotia Steel et le Power.

Ce dernier a été vivement affecté par les menaces de grève et a été en baisse ce matin.

Il ouvrit très faible à 93 1-2 et baissa immédiatement d'un cran. Il ferma à 92 1-2. Le Nova Scotia a fluctué énormément. Des rumeurs d'un feu dans une des mines sema la terreur chez les détenteurs de stock et dès l'ouverture de la bourse on commença une liquidation. Le cours ouvrit très faible à 100 et baissa jusqu'à 97 7-8. A ce moment une dépêche démentant la rumeur fut remise aux courtiers, et la côte remonta encore plus rapidement qu'elle n'était descendue. Le cours clôtura ferme à 101. Le Twin et le Détroit ont été faibles.

MM Penfold & DeLorimier, courtiers, 84 St-François-Xavier, York Chambers, nous communiquent par leur fil privé:

La spéculation a été tranquille, mais le ton du marché a été fort et les transactions ont eu une tendance déterminée à la hausse, malgré que la bourse de Londres ait été "bear" sur les valeurs américaines. Le St-Paul et le Missouri Pacific se sont surtout très bien comporté. L'Atchison et l'Amalgamated Copper ont aussi été vigoureux. Les banques ont gagné $647,800 sur le Sous-Trésor.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent de rapport suivant:

Montréal, 27 Avril 1903.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Ach.	Vend
C.P.R.	132	131¾	Ogil. Fl. be	.....	105
Duluth Co.	.....	.....	D. Coal Com	107¾	109¾
Dl. P.	.....	.....	D. Coal Pf.	117½	.....
Toledo Ry	32	30½	" Com.	.....	.....
N. P. R.	200	175	B.C. Pc. Ass.	.....	.....
M. S. R.	262	262	Wind. Hot.	100	80
W. India. E.	60	45	B. Mont.	.....	250
Tor. St R.	104¼	103¾	B. Onts.	.....	130
Hal. "	100½	97	B. Br. N.A	.....	135
St John R.	120	110	B. Molson	200	195
Twin C.T.	114	113¾	B. Tor.	.....	.....
.....	.....	.....	B. Marc.	170	166
R. & Ont.	95	93½	Ham. P.R.	.....	.....
C. Cable.	159	159	B. National	.....	.....
M. Tel.	165	.....	B. Boyal.	.....	.....
Bell T.	168	.....	B. N. Scot.	.....	.....
D. I. & S.c.	28¼	28	B.E. Tow.	.....	.....
" p.	68½	67¾	B. Québec	.....	.....
M. H. & L.	93¾	92½	B. Union.	140	133
Nova Sc. S.	101	100	B. Comm.	.....	.....
Marconi.	.....	.....	B. Hochel.	137½	.....
L. Pulp C.	160	.....	No. Wes. La	.....	.....
Mon. Cot.	130	.....	Bos. D. L. & S.	79	77¾
Dom "	55	47½	" L. Grant	.....	.....
C. Col. "	60	59	" C. Calso.	.....	.....
Merc. "	.....	.....	" G.	.....	.....
Mont. "	.....	.....	" Mont. St.	.....	105
Mt. War Fa	.....	.....	" D. & E.	.....	.....
" Keeuth	20	15	" R. Tel.	.....	.....
" Paine	.....	.....	" C.C. Cot.	.....	.....
Lake Wo	95	155	" D. Coal.	.....	.....
North Star	.....	.....	" L. Pulp	.....	.....
Virtue.	.....	.....	No. Sco. St	.....	.....
Cgli Fl. pfd	132	.....	Dominion B	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI.

Can. Pac.—50 à 131½.
Coal Com.—125 à 107, 10 à 107, 30 à [illegible]
D. Cotton. — 100 à 58—.
Mols Bk.—2 à 195.
Iron Com.—100 à 28¼, 100 à 28¼.
Iron pfd.—25 à 69, 25 à 69, 7 à 69.
Richelieu. — 50 à 94.
Bk Toronto.—7 à 257.
N. Scotia.—25 à 100, 50 à 99, 25 à 98, 75 à 97, 10 à 100, 25 à 98½, 150 à 98¼, 25 à 98½, 275 à 98, 50 à 97½, 10 à 98, 150 à 98, 100 à 98¼, 50 à 98½, 25 à 99, 25 à 101, 25 à 102, 25 à 101, 25 à 101¼, 10 à 101¾, 50 à 101½, 25 à 101.
Mchts Bk.—18 à 166.
Mo Power.—100 à 93½, 100 à 92¾, 50 à 92½, 25 à 92, 15 à 92½, 50 à 92¾.
Twin City.—100 à 113½, 100 à 113½.
Bk Mtl X.—5 à 255.
Mt St. Ry.—75 à 267½.
Détroit.—25 à 83, 125 à 82¾, 25 à 82½.

VENTES DES VALEURS MINIERES

Granby Cons. — 200 à 4 15-16, 100 à 4 7-8, 100 à 4 15-16.
Payne — 1000 à 18.
White Bear — 3000 à 3 1-2.
War Eagle — 1500 à 13.
Montréal & B.—100 à 2 1-8.

BOURSE de NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	2.30 hrs.	VALEURS	Ouv.	3.15 hrs.
A. Cott. Oil	.....	.....	M&P a&SM	.....	.....
A. L Copper	63	63	" pfd.	.....	.....
Ame. Ice	8¾	.....	Metropolta	130	131¾
Am Loc Co.	27	27¾	North Am.	.....	.....
A. L Co pfd.	.....	.....	Nat. Com.	.....	.....
A. Sug R Co	125¾	125¾	N. Y. C. & H.	131¾	131
A. T. & S. F.	83½	82¾	Erie Rail'd	33¾	34
A. T. & S. Fp	97¾	.....	" 1 pfd.	65¾	66
Balt & Ohio.	93½	93¾	" 2 pfd.	.....	.....
B. R. T.	65¾	65½	N. Y. O. & W	29¾	29¾
C. & A. Co.	31	31	N. Y. C. & S. L.	.....	.....
Can. Pac.	131¾	131¾	Pacific Mail	.....	.....
Can. south.	.....	.....	People Gas	96	.....
Ches & Ohio	45	.....	Phil. & R. 1p	54¾	54¾
C. F. I.	65¾	65¾	" 1 pf	.....	.....
C. & N. Wes.	.....	.....	" 2 pf	.....	.....
C. R. I. & Pac	44¾	44¾	South R.C.	31	30¾
C. M. & St P.	162¾	162¾	" pfd.	91¾	.....
Con G. N. Y.	.....	.....	South Pac.	59¾	57¾
C. C. C. & St L.	.....	.....	Ten. C. & I.	69½	64¾
Del. & Hud.	167	.....	Texas Pac.	35½	35½
D. & R. G. pf	.....	.....	U. S. L. Co.	13¾	13¾
D. & S. & Atl	.....	.....	U. S. L. pfd.	9¾	9¾
" pref.	.....	.....	U. S. S. com.	33½	33¾
Gt. North.	.....	.....	" pfd	84¾	85¼
Gen. Elec.	193¾	193	U. S. Rub C.	.....	.....
Ill. Cent.	136¾	.....	U. S. R. pfd.	.....	.....
K. &